La Très Grande Guerre/Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15423 – 7 F

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 AOÛT 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Divergences islamistes en Algérie

EN annonçant la formation d'un gouvernement « du califat », le Groupe islamique armé (GIA), le plus radical et le plus redoutable des mouvements de résistance islamistes, vient de franchir un nouveau pas. Sans doute a-t-il voulu frapper l'opinion publique, en Algérie et même ailleurs. Sous réserve qu'elle soit authentifiée et confirmée, cette annonce vise, bien sûr, à donner une dimension politique à ce qui n'était jusqu'à présent qu'une organisation de guérilla. Mais elle reflète surtout des dissensions et une lutte d'influence acharnée au sein de la mouvance islamiste algérienne, au moment où semble s'amorcer une négociation entre le gouvernement et certains représentants du Front islamique du salut (FIS).

Dans le communiqué publié vendredi 26 août, il apparaît que le GIA se lance dans une opération de dissuasion. Il précise qu'il refuse catégoriquement le moindre compromis avec le pouvoir actuel à Alger et qu'il veut empêcher à tout prix que des dirigeants islamistes puissent accepter, d'une manière quelconque, de négocier, voire de participer au « dialogue » proposé à l'opposition par le chef de l'Etat, le général Zeroual. Le dernier texte du GIA est clair sur ce point. Il « met en garde quiconque voudrait négocier avec les tyrans » et affirme qu'« il n'y aura ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation avec le pouvoir apostat ».

DEPUIS des mois, le GIA n'a cessé de prendre davantage ses distances à l'égard du FIS. Ce dernier, en réplique, a récemment souligné sa défiance à l'égard du jusqu'au-boutisme du GIA en créant sa propre branche armée, l'Armée islamique du salut (AIS). Et, çà et là, la rivalité entre les deux mouvements tourne à l'affrontement. Est-ce une coïncidence, une confirmation des craintes du GIA ? Deux dirigeants du FIS, dans un entretien publié samedi par un quotidien algérois, ont exprimé leur « espoir » dans le « dialogue » qui a repris le 21 août entre le pouvoir et certains partis d'opposition.

Tout indique, ces derniers jours, que différentes figures du FIS sont de plus en plus tentées de s'engager dans des contacts avec le gouvernement, tout en posant des conditions encore inacceptables au regard de celui-ci. Les pressions ou incitations venues de plusieurs pays étrangers – dont la France – pour encourager ce gouvernement à élargir le « dialogue » doivent ajouter aux craintes des islamistes algériens les plus extrémistes.

LE GIA prône un « embrasement général ». Aussi, après l'annonce de la création d'une sorte de contre-gouvernement clandestin, on peut redouter qu'il ne multiplie les provocations pour essayer de durcir encore la répression menée par l'armée et d'aggraver l'embarras ou les hésitations des islamistes « modérés » du FIS. Dans le but de réduire à néant, au moins pour un temps, les chances très ténues d'un début de véritable dialogue.

Lire nos informations page 3



Selon les statisticiens de l'ONU

La croissance démographique se ralentit dans le monde

La population mondiale s'accroît moins vite qu'on ne le prévoyait et la fécondité baisse là où l'on ne l'attendait pas, en particulier dans nombre de pays en développement. A la veille de la Conférence internationale sur la population qui se tiendra au Caire du 5 au 13 septembre, les dernières estimations publiées par la division de la population de l'Organisation des Nations-Unies amènent ainsi à réviser certaines idées reçues. Depuis 1990, le taux de croissance est de 1,57 % par an : c'est le chiffre le plus bas depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

A quelques jours de la conférence du Caire, les derniers calculs division de la population de l'ONU sur l'évolution actuelle de la démographie mondiale risquent de faire l'effet d'une petite bombe. Chargé de soutenir les politiques de population des pays en développement, le Fonds des Nations-unies pour la population (FNUAP), qui organise la conférence, vient de lancer un appel pour un nouvel effort en faveur de la planification des naissances en s'appuyant sur des données plutôt alarmistes (*le Monde* du 19 août). Or la croissance de la population mondiale se ralentit, indiquent les statisticiens de l'ONU, qui viennent de réviser leurs estimations de la population du monde, établissant en même temps de nouvelles projections pour l'avenir.

GUY HERZLICH

Lire la suite page 12



Un entretien avec le ministre de l'économie

M. Alphandéry juge la reprise « saine » et « robuste »

Edmond Alphandéry estime, dans un entretien au Monde, que la reprise économique est « saine » et « robuste » parce qu'elle s'appuie sur la compétitivité des entreprises. Le ministre de l'économie affirme que le regain de la production entraînera celui de la consommation et plaide pour que les avantages de la fiscalité de l'épargne ne soient pas réduits. Il annonce que l'État va placer des OAT (obligations assimilables du Trésor) directement auprès du public et qu'une part du capital de la Caisse nationale de prévoyance sera vendue en Bourse.

« Le bouclage du budget pour 1995 est-il si difficile que le gouvernement s'apprête à revenir sur certains avantages accordés à l'épargne, aux PEP notamment ?

– Dans le projet de loi de finances pour 1995, je plaide pour qu'il n'y ait aucune disposition qui modifie la fiscalité de l'épargne dans le sens d'une réduction de ses avantages. Ce serait d'ailleurs inopportun. En ce qui concerne le PEP _ le plan d'épargne populaire _, aucune décision n'a été prise, mais je puis vous assurer que contrairement à ce qui a pu être dit la prime versée par l'Etat aux contribuables non imposables ne sera pas supprimée. Il va de soi qu'il n'est pas question de pénaliser les titulaires de PEP qui ont souscrit des engagements contractuels de longue durée. Je puis d'ailleurs vous donner une preuve de notre volonté de continuer à bien traiter l'épargne en vous annonçant que nous allons lancer un nouveau produit qui prendra la forme d'OAT (obligations assimilables du Trésor) spécialement destiné aux ménages. Ces OAT n'auront pas d'avantage fiscal particulier, mais les taux actuels les rendront attractifs. Une première émission sera faite dès le mois d'octobre. Cette nouvelle formule fera l'objet d'adjudications mensuelles. Ces obligations seront d'un accès facile et permanent aux guichets des banques notamment.

– D'un accès facile ? N'est-ce pas inopportun alors que les Français ne consomment pas assez ?

– Non, car cette nouvelle formule portera sur des sommes peu importantes, de l'ordre de 10 milliards par an. Des sommes qui ne modifieront pas les volumes empruntés annuellement par l'Etat : 500 milliards de francs. Non, enfin, car l'épargnant ne sera pas sollicité davantage : on lui offrira simplement plus de diversification. Ce seront des valeurs à revenus fixes, cotées sur les marchés, et très liquides malgré leur forme obligataire.

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER, SERGE MARTI
et ALAIN VERNHOLES

Lire la suite page 13

Les jeux ambigus de la mémoire

La commémoration de la libération de Paris a mêlé le mythe et l'Histoire

« On ne parle tant de mémoire que parce qu'il n'y en a plus », écrit Pierre Nora dans la présentation de ses *Lieux de mémoire*, vaste inventaire des monuments, emblèmes et symboles qui constituent l'héritage historique de la France. Les grandes célébrations appartiennent à ce patrimoine qui permet aux Français de construire, à travers le temps, leur identité nationale. La commémoration de la libération de Paris, après celles de la Révolution il y a cinq ans et du débarquement de Normandie il y a quelques semaines, participe donc de la même volonté de mémoire qui tente de conjurer l'accélération du changement pour empêcher une irrémédiable rupture avec le passé.

Le succès populaire des manifestations organisées ces derniers jours dans la capitale montre assez que ce besoin existe et qu'il importe à beaucoup de nos contemporains, alors que s'éloigne à grands pas la France d'hier, de retrouver, ne serait-ce que fictivement, le sentiment de la continuité. Dans les incertitudes du présent qui favorisent, en cette fin de septennat, les politiques prudentes et les querelles subalternes, sans doute aspirent-ils à une parole forte et mobilisatrice – que le verbe du général de Gaulle sut jadis incarner.

François Mitterrand et Jacques Chirac l'ont bien compris, eux qui ont exalté jeudi soir dans leurs allocutions, en usant des mêmes termes, l'unité et la détermination des hommes de la Résistance. Certes, à quelques mois de l'élection présidentielle, de tels propos correspondaient à l'intérêt de chacun des deux personnages. Le président sortant, soucieux de peaufiner, au terme de son mandat, son image de rassembleur, était dans son rôle en rendant hommage à la diversité des combattants. Quant au maire de Paris, candidat virtuel à l'Elysée, il était normal qu'il profitât de sa fonction pour s'inscrire dans la succession du gaullisme. Pour ne pas être en reste, Edouard Balladur a appelé à son tour, vendredi soir, à la nécessaire *« concorde nationale ». Les communistes eux-mêmes, auxquels les festivités donnaient l'occasion de sortir de leur isolement, se sont mis à l'unisson en choisissant le langage du consensus. Mais au-delà des arrière-pensées tactiques des uns et des autres, leurs discours répondaient sans doute à l'attente d'un peuple qui cherche dans ses accomplissements d'hier des repères pour aujourd'hui.*

THOMAS FERENCZI

Lire la suite et nos informations page 7

Me Szpiner demande la « sanction » des complices de Carlos

Avocat de SOS-Attentats, Me Francis Szpiner dénonce, dans un entretien au *Monde*, l'exploitation politicienne de l'affaire Carlos. Il considère comme un « objectif prioritaire », outre la condamnation du terroriste, « la sanction de ses complices».

page 8

Marc Blondel au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 28 août, à partir de 18 h 30. « Le grand jury RTL-*le Monde* » est aussi diffusé sur la chaîne câblée Paris-Première, le même jour, de 20 heures à 21 heures.

CHEZ LES PEINTRES

Tapies, un contemplatif en son siècle

Avec Antoni Tapies s'achève notre série « Chez les peintres ». Des rencontres avec Jörg Immendorff, Antonio Saura, Sigmar Polke et Georg Baselitz ont été publiées précédemment.

BARCELONE

de notre envoyé spécial

Une rue des quartiers récents de Barcelone, mélange de vieilles maisons basses jaunes et roses et d'immeubles des années 50. Commerces de toutes sortes, bureaux, appartements, encombrement, bruit : un quartier normal, sans caractère. Dans un jardinet, un palmier aux palmes trop rares est demeuré, vestige de l'époque où c'était ici le village de Sant-Gervasi, assez au-dessus de la ville portuaire pour qu'il soit plaisant d'y monter en quête d'un peu de silence et de fraîcheur et d'y bâtir des résidences d'agrément. De ce temps-là, il ne reste rien. Vélomoteurs et camionnettes ont eu raison de la paix. Au coin de la rue, les carrés de verre fumé d'une banque lancent des reflets aveuglants dans l'air chaud. Tapies n'en habite pas moins ici, dans une maison que rien ne distingue de ses voisines, hors les grilles fixées en avant des fenêtres.

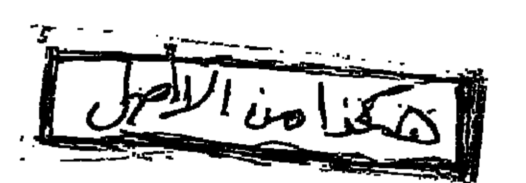
Bruits et lumière au dehors. Repos et pénombre à l'intérieur. Des pièces qui sembleraient vastes, peut-être, ne seraient les meubles anciens et les œuvres d'art qui s'accumulent jusque dans le jardin suspendu, patio étroit en terrasse qui sépare la maison de l'atelier, plus retiré encore. On y descend par un escalier de fer. Ceci, l'atelier de l'un des peintres les plus célèbres de la seconde moitié du siècle, tant exposé, tant imité aussi ? On attendrait un hangar, des instruments nombreux et compliqués, tout l'apparat d'un laboratoire richement fourni. On attendrait des réserves rangées et ordonnées. Pour les réserves, le garage de la villa en tient lieu, espace saturé de tableaux retournés contre les murs, appuyés les uns aux autres selon des principes de classement incertains. L'un d'eux, visible, présente l'image monumentale d'une tête de mort ou d'agonisant.

Pour l'atelier, il suffit à Tapies d'un espace carré d'une dizaine de mètres de côté, éclairé par une verrière dont les structures métalliques dessinent une géométrie d'angles droits et de parallèles. Le sol a été bétonné sans un souci très vif de l'horizontale. Les pots de couleurs, les résines, les poudres, les pigments, une scie électrique, des brosses, tout cela gît par terre, autour d'une œuvre récemment achevée. Au pistolet, le peintre a tracé en gris sombre le fantôme d'un corps allongé avec tant de justesse que, vu de loin, on croirait la projection d'une radiographie. *« Ce n'est pas difficile, l'habitude... »*

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 560 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).



Épilogue : *souffrances, attentes et consentement*

LES lecteurs l'auront compris, et peut-être déploré : le parcours que l'on a tenté dans cette série d'articles était bien trop bref pour permettre de rendre compte de tout ce que fut la Grande Guerre, la Très Grande Guerre (1). Tout en offrant un cadre narratif inscrit dans une chronologie classique, les historiens de différentes origines associés dans le cadre de l'Historial de Péronne ont voulu rendre compte ici du renouvellement en cours de l'histoire du premier conflit mondial et, dans la foulée de cet événement fondateur ainsi revisité, réévaluer quelques aspects essentiels de l'histoire de ce siècle.

Au moment où celui-ci se termine, jamais la guerre de 1914-1918 n'a, étrangement, paru à la fois aussi lointaine et aussi proche. Aussi lointaine, face à l'édification lente, incertaine, d'une « maison commune européenne » qui rend presque incompréhensible l'immense affrontement du début de ce siècle.

Aussi proche face au nom de Sarajevo de nouveau prononcé. Face, surtout, à la pleine renaissance des nations en Europe, à l'Est mais aussi à l'Ouest. Des nations de nouveau vécues comme des entités ethniques, voire biologiques : c'est-à-dire perçues dans les mêmes termes qu'au début de ce siècle, et pour lesquelles les Européens ont combattu avec cet acharnement que l'on a tenté de faire percevoir ici.

Tout discours historique est une prise de parole dans la cité, surtout lorsqu'il s'adresse au lectorat d'un quotidien. La parole sur la première guerre mondiale ne peut donc espérer être neutre, dégagée des questions du présent. Elle ne cesse au contraire de se nourrir, rétroactivement, des soubresauts d'un siècle directement issu de cet événement.

Voici venue l'heure du bilan. Celui de la Grande Guerre, en apparence, est connu. Tout n'a-t-il pas été dit sur l'immense saignée démographique ? Neuf millions de morts, trois fois plus de blessés, dont six millions d'invalides en Europe, sans doute trois millions de veuves, six millions d'orphelins, un nombre jamais calculé de proches et de parents en deuil...

Tout n'a-t-il pas été dit sur l'affaiblissement économique des principales puissances européennes, relayées par les Etats-Unis et, dans une certaine mesure, par le Japon en Asie ? Sur la perte irrémédiable de prestige des métropoles dans les colonies, où éclosent les premières manifestations d'émancipation ? Sur la disparition de quatre empires, dont l'une au profit d'un Etat radicalement nouveau, bâti sur les ruines du tsarisme ?

Le discours sur la Grande Guerre ne peut espérer rester dégagé des questions du présent

Tout n'a-t-il pas été dit, enfin, sur la catastrophe des traités de l'après-guerre, sur la « balkanisation de l'Europe » dont on ne cesse, aujourd'hui encore, de payer les conséquences, sur l'erreur commise à l'égard de l'Allemagne à Versailles, qui conduisit à l'exacerbation des nationalismes outre-Rhin et à l'affirmation du plus radical d'entre eux, le nazisme, dont la victoire politique en 1933 portait en elle la nouvelle catastrophe ? Faut-il insister, vraiment ? Osons le dire, néanmoins : le bilan de la Grande Guerre a été sous-estimé. Son historiographie a esquivé trop de questions essentielles. Et le prix de la guerre fut encore plus élevé, sans doute, qu'on ne l'a dit.

L'histoire culturelle de la première guerre mondiale plonge ses racines dans une approche de l'histoire en termes de « mentalités » qui trouve son origine dans l'entre-deux-guerres. Elle s'oriente aujourd'hui vers la notion capitale de « culture de guerre », définie comme l'ensemble des représentations, des attitudes et des pratiques des années 1914-1918. Le terme même suggère le poids écrasant de cette culture sur les sociétés qui ont pris part au conflit : une des idées centrales de cette perspective historiographique est en effet que la guerre mondiale fut largement engendrée, dans sa violence radicale, par la culture de guerre elle-même. Celle-ci ne serait pas une conséquence de la guerre mais sa véritable matrice.

Car la première guerre « totale » ne fut pas seulement le fruit du blocage stratégique perceptible dès la fin de l'année 1914, de la propagation du conflit, du progrès de la puissance de feu et de la mobilisation économique des fronts intérieurs. La « totalisation » de la guerre est profondément liée à un processus de franchissement de seuils dans la violence de l'affrontement, qui a sa source dans les systèmes de représentation des sociétés engagées dans l'immense épreuve.

A cet égard, on pourrait soutenir que le témoignage combattant et à sa suite l'historiographie ont longtemps « aseptisé » l'histoire de la Grande Guerre, au risque de nous la rendre pour une part incompréhensible. Cette affirmation peut surprendre : la guerre de 1914-1918 ne reste-t-elle pas attachée à un cortège d'horreurs et de souffrances dont chacun, en Europe, a aujourd'hui encore parfaitement conscience ? Et pourtant, de larges aspects de ce qui fut au cœur d'une des pires expériences de ce siècle ont été occultés et restent à explorer.

Que sait-on de la vie saccagée de ces millions d'hommes blessés ou mutilés ?

Ainsi du combat : certes, les témoignages n'ont pas manqué, depuis les années 20 et surtout les années 30, pour souligner toute l'horreur du champ de bataille. Mais, à y regarder de plus près, c'est presque toujours la brutalité anonyme, aveugle, qui est mise en avant, la violence sans responsabilité identifiée.

La brutalité d'individu à individu, en revanche, demeure très peu présente. Or, pour être certes beaucoup plus rare, cette violence directe a elle aussi existé. Comme a existé, et dans tous les camps, la haine de l'ennemi, si peu soulignée quand tant de lignes ont été consacrées, par exemple, aux fraternisations.

Des viols de femmes et d'autres atrocités commises sur les civils ont bien eu lieu également, en Prusse-Orientale et en Autriche-Hongrie, en Serbie, en Belgique et dans le nord de la France. Passé l'époque de leur mise en scène par la propagande de guerre, un silence persistant, jusqu'à leur exhumation à une date très récente, a entouré ces pratiques pourtant fondamentales pour notre compréhension de la culture de guerre européenne.

De même, les épouvantables dégâts infligés au corps humain par le combat moderne ont été en partie minimisés, et parfois niés au profit de versions moins traumatisantes. Disons-le : trop de complaisance à l'endroit de la violence de guerre a prévalu, chez les témoins d'abord, chez les historiens à leur suite. Il en est de même de toutes les souffrances de guerre. Souffrance de l'esprit : l'historiographie ne s'est préoccupée que tout récemment des dégâts psychiques, parfois irrémédiables, provoqués par la guerre sur les soldats, des névroses inhérentes à l'immersion prolongée dans la situation d'affrontement, des suicides... Souffrance des corps : que sait-on de ce qu'ont enduré, jusqu'à la fin de leur vie saccagée, ces millions d'hommes de trente ans aux membres amputés, au visage arraché, aux poumons brûlés ?

Les souffrances de l'arrière furent tout autant occultées. Sans doute les choses sont-elles ici différentes, car la « banalisation de la guerre » chez les civils, passé les premiers affrontements, a dégagé de vastes plages de « normalité » dans la vie quotidienne.

Mais, au-delà de cette normalité relative des existences en guerre, que sait-on des attentes, lorsque les siens sont au front, et des épreuves subies lors de leurs blessures, de leur mort ? Curieusement, l'historiographie moderne, qui n'est pas entièrement dépourvue d'outils d'analyse en de tels domaines, ne s'est jamais attaquée à fond à la mesure de ce que furent la mort des enfants pour les pères et les mères, la mort des pères et des frères pour les enfants. Cette intimité-là n'a guère été dite, décrite, ni même « pensée ».

On parle commodément des *« deuils »* en général, des *« veuves »*, des *« orphelins »* : mais ces mots n'ont que très rarement un contenu véritable. Pourtant, c'est en partie au scandale et au choc psychologique de la mort des jeunes, bien plus qu'aux conditions matérielles de vie, qu'il faut, par exemple, attribuer la surmortalité des vieillards dans les capitales européennes entre 1914 et 1918. C'est aussi tout récemment que l'on a commencé à mesurer l'importance des grandes attentes véhiculées par la guerre. Le conflit de 1914-1918 fut d'abord un affrontement entre nations, entre Européens – ou hommes de culture européenne – combattant pour leur nation. Il ne sert à rien de le nier, en surestimant l'importance des résistances, des révoltes, des rébellions, comme tendent à le faire aujourd'hui tant d'auteurs (dans le cinéma, le roman, la bande dessinée) qui se sont penchés sur la Grande Guerre.

Le drame de celle-ci, et une des clefs de sa durée et de son acharnement, c'est l'investissement psychologique des hommes de 1914-1918 à propos de leur nation, sans lequel on ne peut expliquer le courage, l'esprit de sacrifice, le sens du devoir des combattants. C'est leur sentiment, si fortement intériorisé, qu'ils avaient à défendre leur sol, quel qu'en pût être le coût. Car le conflit fut de nature fondamentalement défensive pour tous les protagonistes sans exception. Un des aspects les plus tragiques de la guerre de 1914-1918 fut finalement, que cela plaise ou non, le consentement de ceux qui y ont pris part.

Mais si les nations ont fait l'objet d'un tel investissement, c'est parce que toutes étaient perçues comme porteuses d'immenses attentes positives que l'historiographie commence seulement à repérer. Attentes d'un monde meilleur, d'une nouvelle étape de la civilisation humaine, d'un nouvel « âge d'or », attentes qui expliquent l'engagement de millions d'hommes dans le conflit. Au fond, la culture de guerre de 1914-1918 fut profondément nourrie d'espérances de type religieux, comme tant d'articles de cette série l'ont suggéré. Croire en la Patrie, croire en Dieu : deux notions souvent indissociables.

Cela ne signifie nullement que tous les combattants de la guerre aient été croyants, ni même qu'une majorité d'entre eux l'aient été. Nous voulons dire que les valeurs et le vocabulaire de la religion, de la foi, ont imprégné la culture de guerre de 1914, lui ont fourni ses images, ont alimenté les représentations des contemporains.

Qu'on le veuille ou non, la guerre de 1914-1918, dès qu'on veut bien l'envisager sous l'angle des cultures, fut une immense tension collective de type eschatologique. Certes, la plupart ont d'abord subi, obéi à la contrainte, « tenu », faute de pouvoir faire autrement. Mais seule une étroite minorité a pu s'affranchir totalement du système de représentations du plus grand nombre.

Les mentalités ne furent pas une conséquence du conflit, mais leur matrice

Et tout se passe comme si ces grandes attentes n'étaient pas mortes avec la fin des combats, avec les déceptions qui furent, partout, et même chez les vainqueurs, au rendez-vous de la paix. Tout se passe comme si le champ politique européen avait en quelque sorte récupéré les grandes attentes de 1914-1918. Mais sous une autre forme : celle, également tragique, des totalitarismes fasciste et communiste. L'un et l'autre avaient en commun de promettre un nouvel être humain, cet homme nouveau dont la guerre, par ses « vertus » supposées et par la victoire de son propre camp, devait, pensait-on, accoucher.

Si tant d'Européens se sont égarés entre les deux guerres dans la conversion aux grands extrémismes du XX[e] siècle, peut-on le comprendre, peut-on en rendre compte sans faire référence à l'immense mobilisation collective de 14-18, dont l'achèvement avait laissé tant de protagonistes orphelins de grands espoirs ?

Ainsi, la guerre de 1914-1918 a transformé toute la première moitié de ce siècle en une longue période de grandes attentes pour des millions d'Européens, sous la forme d'idéologies politiques concurrentes, ennemies, mais dont la force d'attraction puisait en partie à la même source. Le désastre de la Grande Guerre fut du coup encore bien plus durable – et bien plus profond – qu'on ne le croit.

Alors, il est permis de s'interroger sur le silence prolongé qui a longtemps entouré cette culture de guerre, sur cette forme discrète d'occultation. Du point de vue des témoins, la réponse est assez claire : tous ont voulu exorciser et reconstruire une guerre différente, qui leur permît de vivre avec le traumatisme de la guerre vécue.

Mais la réponse est moins simple concernant les professionnels de l'histoire, qui, face aux combattants s'érigeant en historiens exclusifs de leur expérience de guerre, ont longtemps renoncé aux règles élémentaires de l'opération historique. Au-delà de la culpabilité du clerc devant le combattant, la réponse n'est-elle pas liée au fait que la guerre de 1914-1918 est restée, sur son versant le plus sombre, un sujet insupportable ?

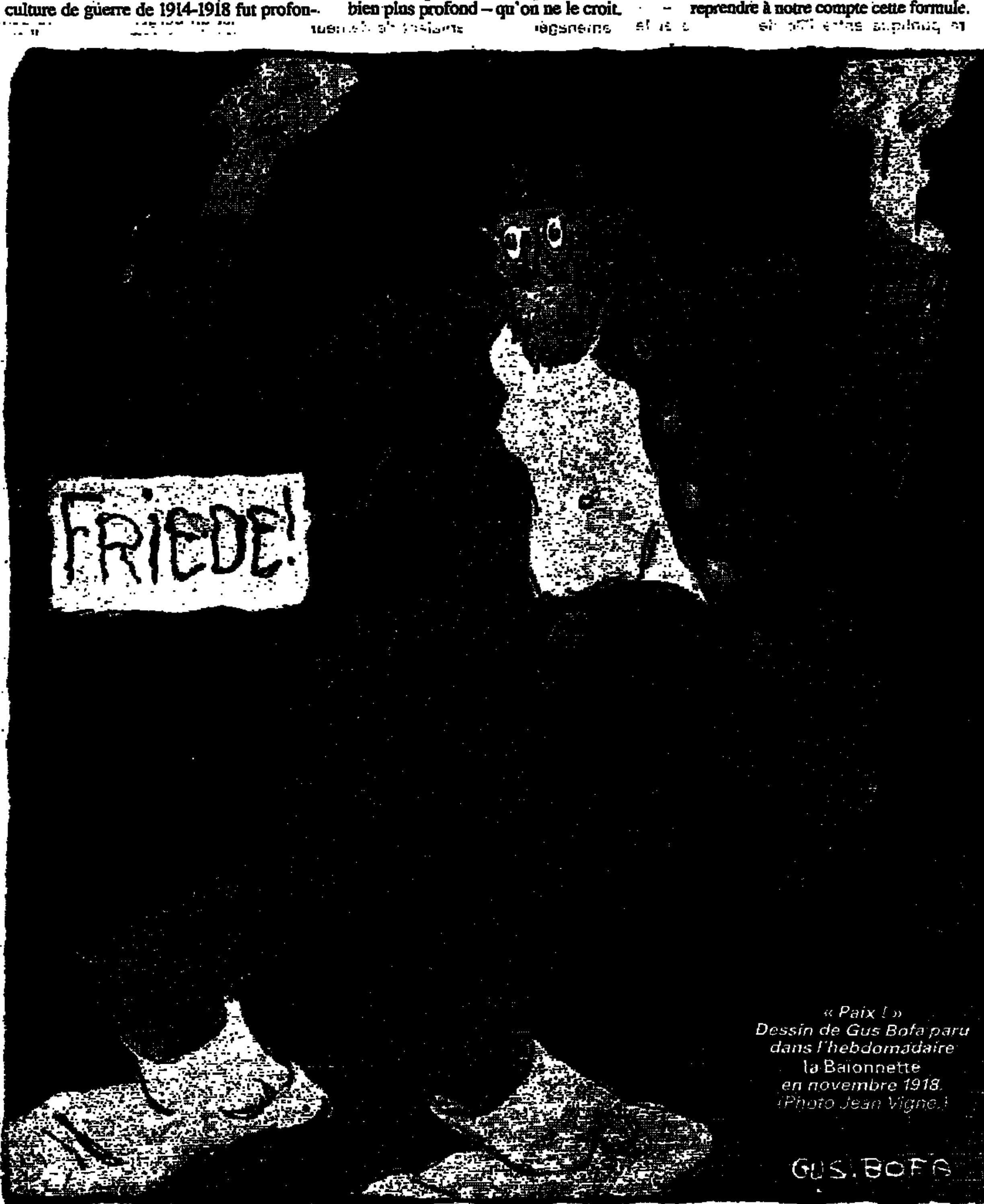
La Grande Guerre est la Très Grande Guerre parce qu'elle a légué à notre siècle, et à l'humanité tout entière, un nouveau modèle de conflit : la « guerre totale », dont le second conflit mondial allait présenter plus tard un modèle encore plus achevé. En ce sens, elle nous a beaucoup appris sur le plus noir de nous-mêmes. Elle peut, elle doit continuer de le faire.

Ainsi, toute historiographie de la guerre de 1914-1918 ne peut qu'être un sujet sans limites, un continent dont les frontières reculent à mesure qu'on l'explore. Le lecteur l'aura sans doute senti à la lecture des articles qui ont précédé : l'investigation complète d'un tel domaine dépasse peut-être les savoir-faire actuels de la discipline historique.

Européens de la fin du XX[e] siècle, nous sommes en tout cas, les historiens comme les autres, les enfants sortis du ventre de la Très Grande Guerre. Des enfants dont l'avenir dira si celle-ci a achevé ou non de les dévorer.

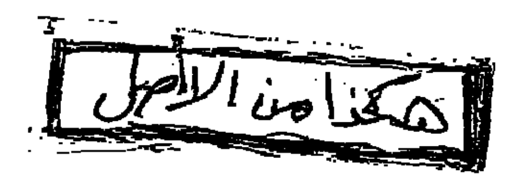
Le Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne-Somme)
Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Jean-Jacques Becker, Gerd Krumeich et Jay Winter

(1) L'expression est de Jean-Pierre Rioux, dans *le Monde* du 19 mars 1993. Qu'il soit remercié pour nous avoir permis de reprendre à notre compte cette formule.



« Paix ! »
Dessin de Gus Bofa paru dans l'hebdomadaire la Baïonnette en novembre 1918. (Photo Jean Vigne.)

FIN



ALGÉRIE

Le GIA annonce la formation d'un gouvernement islamique

Le Groupe islamique armé (GIA) a annoncé, vendredi 26 août, la formation d'un gouvernement islamique et la proclamation de son chef, Chérif Gousmi, *alias Abou Abdallah Ahmed, vingt-six ans, comme calife (« commandeur des croyants »). Formé de onze ministres, le « gouvernement du califat », qui aura à gérer « les affaires de l'oumma (communauté des croyants) dans le cadre d'un Etat régi par la loi du Tout-Puissant »*, prévoit un poste pour le numéro deux du Front islamique du salut (FIS, dissous), Ali Benhadj, actuellement emprisonné, mais ne fait aucune mention d'Abassi Madani, le président du FIS, son compagnon de détention.

Le poste de chef de gouvernement est confié à M. Mohamed Said, responsable de la *« cellule de crise du FIS »*, créée en 1992 après l'annulation des résultats du premier tour des élections législatives de décembre 1991, remportées par les islamistes. Mohamed Said a rejoint le GIA en juillet.

Le portefeuille de l'intérieur revient à Said Mekhloufi, un ancien officier, rallié au FIS, et celui des affaires étrangères à Anouar Haddam, président de la délégation parlementaire du FIS à l'étranger. Les deux hommes auraient rallié le GIA en même temps que Mohamed Said.

Peu de temps après l'annonce de la formation de ce « gouvernement », Anouar Haddam a formellement démenti en faire partie et a estimé qu'il s'agissait d'une manœuvre des services de renseignement algériens *« en connivence avec des services de renseignement français »*.

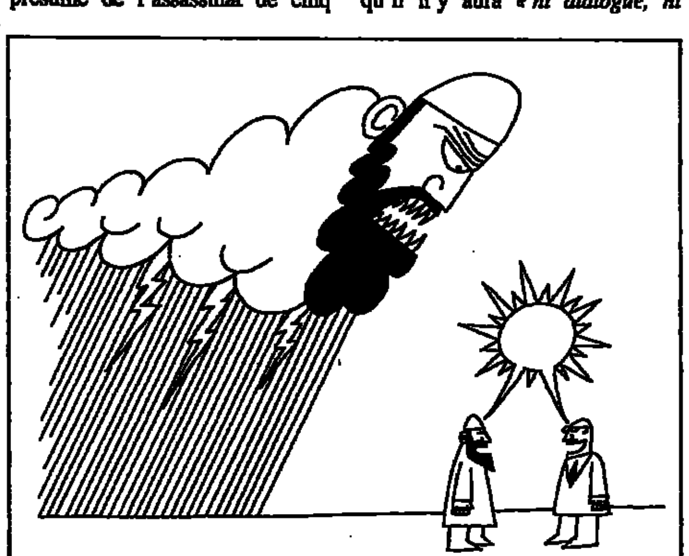
Djamel Zitouni, chef d'un groupe armé de l'Algérois et organisateur présumé de l'assassinat de cinq Français, le 3 août à Ain-Allah, près d'Alger, se voit attribuer le poste de ministre des moudjahidins et des victimes de la guerre. Le ministère de la guerre est confié à une personnalité jusqu'ici inconnue, Ali El Afghani, pseudonyme évoquant un ancien combattant de la guerre d'Afghanistan.

Le communiqué du GIA affirme qu'il n'y aura *« ni dialogue, ni trêve, ni réconciliation avec le pouvoir apostat algérien »* et *« met en garde quiconque voudrait négocier avec les tyrans au nom des moudjahidins »*.

Rival de l'Armée islamique du salut (AIS), branche armée du FIS, le GIA prône un « embrasement général ». Il s'oppose à toute négociation avec le pouvoir en place, alors que l'AIS apparaît comme relativement plus modérée en revendiquant essentiellement la libération des dirigeants du FIS emprisonnés et l'organisation de nouvelles élections.

Le GIA a revendiqué l'assassinat de la plupart des cinquante-neuf étrangers, dont seize Français, commis en Algérie depuis près d'un an. Il a menacé la France d'attaquer violemment ses intérêts en Algérie, si les Français ne quittaient pas ce pays et si Paris ne mettait pas fin à son appui au pouvoir en place à Alger. Selon des informations non confirmées officiellement, il disposerait de 2 500 hommes, installés essentiellement dans le centre du pays et notamment dans les grandes villes et leur périphérie.

En annonçant la formation d'un « gouvernement du califat », le GIA veut donc se donner la dimension d'un contre-pouvoir au moment où le président, Liamine Zéroual, tente d'ouvrir un dialogue avec le principal mouvement islamiste du pays, le Front islamique du salut. – *(AFP.)*



Le califat : un système politico-religieux

Les islamistes algériens ont, à maintes reprises, proclamé leur intention de rétablir le califat, aboli en 1924 par Mustapha Kémal Ataturk, fondateur de la Turquie moderne, après l'effondrement de l'Empire ottoman.

Système politico-religieux, le califat régit, en principe, l'ensemble de la communauté musulmane. Il existe une théorie et une théologie du califat. Le calife (« successeur ») est le représentant du Prophète et le dépositaire de la loi islamique (charia).

L'histoire arabo-musulmane a été marquée par plusieurs califats : le califat d'Orient, qui eut son siège initial à Médine, et qui a été transporté à Damas par les Omeyyades, à Bagdad par les Abbassides puis au Caire par les Mamelouks (632-1258 et 1261-1517) ; le califat omeyyade de Cordoue (929-1103) fondé par Abderrahman III.-Le califat fatimide d'Afrique du Nord puis d'Egypte (909-1271) ; le califat ottoman qui prit la suite du califat abbasside en 1517 et fut aboli en mars 1924 par Kémal Ataturk.

Le Maroc rétablit le visa pour les ressortissants algériens

RABAT

de notre correspondante

L'arrestation, dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 août à Fès, de deux membres d'un « groupe armé » qui comptaient *« attaquer des banques, des agents de sécurité marocains et des populations paisibles »*, a conduit les autorités à rétablir le visa d'entrée au Maroc pour tous les ressortissants algériens ou d'origine algérienne. Cette formalité avait été supprimée en 1989.

Le communiqué du ministère de l'intérieur publié à ce sujet vendredi indique que *« le groupe armé compte dans ses rangs des ressortissants algériens et des Marocains venus de France »*. Selon des sources sûres, les deux prévenus sont deux frères, nommés Belaafia, qui ont la double nationalité algérienne et française et qui résident à Lyon. Ils avaient en leur possession *« des armes de guerre et du matériel d'accompagnement »*. Un complice, un Franco-Marocain, aurait réussi à s'enfuir.

Bien qu'ils aient été arrêtés dans un taxi volé, à un barrage installé dans le cadre de la recherche des assassins de deux Espagnols, mercredi dernier, dans le hall d'un hôtel de Marrakech, rien ne prouve pour le moment que les deux hommes soient les meurtriers. Pas plus d'ailleurs que six autres franco-algériens arrêtés jeudi à Fès et Casablanca et originaires eux aussi de Lyon.

Quoi qu'il en soit, ainsi que l'écrivait jeudi dernier le quotidien *Libération*, organe de l'USFP (opposition de gauche), l'attaque de l'hôtel semble dépasser le cadre d'un *« simple problème de sécurité »*. Contrairement à certains responsables marocains qui auraient voulu réduire l'affaire à une banale et triste histoire de truands de seconde zone, de nombreux Marocains considèrent que l'attaque de l'hôtel visait à déstabiliser le royaume.

Ces incidents interviennent au moment où les relations entre l'Algérie et le Maroc connaissent un regain de tension après les récents propos, jugés inacceptables à Rabat, du président algérien Lamine Zéroual sur *« l'occupation »* du Sahara occidental par une *« puissance étrangère »*.

MOUNA EL BANNA

LOIN DES CAPITALES

La Galite, île désertée

LA GALITE

Correspondance

Depuis que tous ses habitants l'ont abandonnée dans les années 60 – l'exode s'accéléra après 1964, date de la nationalisation des terres rurales détenues par les étrangers en Tunisie –, il n'existe plus de liaison régulière publique entre l'île de la Galite et le continent.

Pour s'y rendre, lorsque l'on ne dispose pas de sa propre embarcation, il faut pouvoir être pris à bord du bateau d'un pêcheur de Bizerte ou, privilège rare, d'un patrouilleur de la marine de guerre tunisienne, qui périodiquement ravitaille et relève les deux seuls résidents permanents de l'île, un garde national et un officier marinier, parfois accompagnés de leur famille pendant l'été. Ils ont comme uniques voisins les gardiens du phare qui se dresse sur l'îlot proche du Galiton.

Située à une cinquantaine de milles au nord-ouest de Bizerte, la Galite, longue de 5 kilomètres et large en moyenne de 2 kilomètres, apparaît comme une île très escarpée, à première vue inabordable, d'autant que de multiples écueils à fleur d'eau en gênent l'approche. Elle culmine à près de 400 mètres. Le seul mouillage relativement sûr se situe au sud, à l'abri des vents du nord-ouest, forts et fréquents.

Une topographie accidentée, due à un jeu récent de failles, confère à l'île une beauté sauvage. En l'absence d'arbres, une végétation basse et dense de palmiers nains et surtout de *diss*, une plante aux longues feuilles, tapisse les versants abrupts qui tombent dans la mer. Partout flotte l'odeur de la lavande et du thym. L'eau jaillit en abondance de plusieurs sources.

La Galite était connue dans l'Antiquité. Au premier siècle de notre ère, Pomponius Mela nomme Galata parmi les îles voisines de la côte de l'Afrique et Pline l'Ancien la cite comme la première étape des bateaux qui se dirigeaient de Thabraca, l'actuelle Tabarka, vers la Sardaigne ou la Sicile. Mais l'île avait déjà été occupée par les Phéniciens, qui y établirent des usines de salaison de poissons dont subsistent des cuves ruinées par des glissements de terrain.

Ils creusèrent aussi dans d'anciennes dunes consolidées en grès tendre des chambres funéraires. Ce type de sépulture se perpétua jusqu'à l'époque romaine tardive, puisque a été mis au jour une tombe qui contenait, associés à un mobilier incluant une pièce de monnaie du VIIe siècle, huit squelettes enchaînés deux à deux par les pieds. Ensuite, l'île – Jalta en arabe – devint déserte pendant de longs siècles.

Le naturaliste italien Issel visita la Galite en 1876, après son collègue français Bory Saint-Vincent, qui en fit la première étude scientifique en 1840, et fut tout étonné d'y rencontrer un groupe de treize personnes y vivant en permanence. A l'exception d'un Tunisien, il s'agissait de deux familles italiennes, l'une originaire de l'île de Ponza, au large de Naples, l'autre de Trapani, en Sicile. Elles avaient eu, quelques années auparavant, des démêlés avec les autorités de la régence de Tunis, à laquelle l'île appartenait nominalement, qui s'étaient émues de cette installation clandestine, mais une intervention du consul d'Italie auprès du bey avait fini par arranger les choses.

Jusqu'au début de ce siècle, les Italiens de la Galite, qui se partageaient entre trois grandes familles – les Darco, les Vitiello et les Mazella –, vécurent laborieusement, sur un mode patriarcal, en marge de toute institution politique, dans une totale indépendance. Ils ignoraient l'impôt. Leurs habitations étaient troglodytiques : des chambres funéraires de l'époque antique, agrandies et aménagées, leur servaient de demeures. Ils tiraient leur subsistance des biens de la mer et de la terre.

La première permettait la collecte en plongée du corail rouge et surtout le ramassage de langoustes qui foisonnent dans les fonds rocheux des alentours de l'île. De mai à août l'activité des bateaux était intense. Aux pêcheurs locaux s'ajoutaient ceux venus de Sardaigne, de Sicile et de Malte. Les langoustes étaient vendues en Italie, en France, en Espagne. Des cultures complétaient l'économie de l'île. On utilisait seulement la pioche et la bêche.

Le rocher de Bourguiba

Sur le plan de l'Oudjill, battu par les vents, on produisait des fèves, des pois, des lentilles, du blé aussi, mais en quantité insuffisante et il fallait en importer, tout comme les pommes de terre, qui poussaient mal. Les lapins, qui pullulent, et les chèvres sauvages occasionnaient des dégâts à ces cultures. Dans les vallons plus abrités, comme celui de l'Escaroubade, des terrasses avaient été aménagées pour y planter des arbres fruitiers : des figuiers au feuillage dense, des oliviers, des grenadiers, de rares orangers, de la vigne également, qui donnait un vin apprécié.

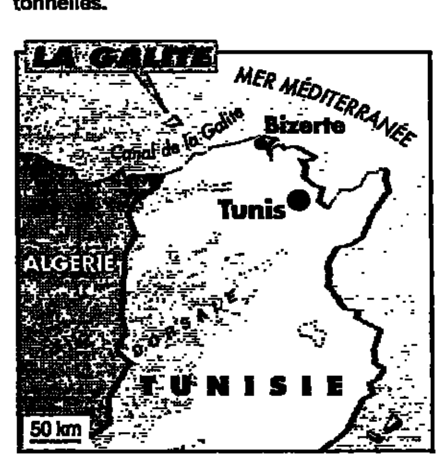
L'âne était l'animal de bât et des troupeaux de chèvres pâturaient sur les pentes rocailleuses. Avec la mauvaise saison et son cortège de tempêtes, l'isolement venait et la vie se repliait pendant de longs mois. Aucun phare n'existait alors et il arrivait que des bateaux se brisent sur les côtes de l'île. On se ruait alors sur les épaves et l'on se partageait ce qui pouvait être utile. En l'absence de toute autorité administrative, les différends se réglaient parfois au poignard.

La France avait établi son protectorat sur la Tunisie en 1881, mais ce n'est que plus tard, à la suite d'une visite, le 3 août 1903, du baron d'Anthouard, délégué à la résidence de France à Tunis – visite solennelle considérée comme une prise de possession officielle –, que la Galite fut rattachée administrativement au caïdat de Bizerte, mais en hiver le gros temps empêchait parfois le bateau de débarquer ses passagers et de décharger sa cargaison dans la baie foraine.

Plus tard, des cas d'urgence purent être résolus grâce à des vols d'hydravions. Un poste de radio installé par la Marine nationale permit des communications rapides. Successivement apparurent une école, un poste de gendarmerie, un dispensaire, une agence postale. L'usage de la langue française se répandit à côté du patois napolitain parlé jusqu'alors. On construisit une église pour une population qui témoignait d'une grande ferveur religieuse.

Les naissances étaient nombreuses, mais l'émigration était aussi forte. Les effectifs se stabilisèrent autour de deux cents personnes qui avaient presque toutes acquis la nationalité française par naturalisation. Les cavernes qui avaient servi de demeures aux premiers habitants étaient délaissées et un village d'une quarantaine de maisons cubiques, blanches ou roses, dispersées dans le désordre, s'étageait sur le versant qui domine le mouillage.

Aujourd'hui, la seule âme dans ce village est un berger qui s'abrite dans une maison médiocrement rafistolée. Il surveille un petit troupeau de moutons et de chèvres qui s'égaillent dans l'île et dont le propriétaire habite Bizerte. Les autres demeures, envahies par les frondaisons exubérantes des arbres de leur jardin, tombent en ruines. Des figuiers au tronc noueux offrent généreusement leurs fruits. Les vignes débordent des tonnelles.



Les eaux pluviales ravinent profondément les rues pentues. L'église est ouverte aux quatre vents et le cimetière offre un spectacle de désolation. Seule l'ancienne école, où résident les deux représentants de l'autorité, est encore à peu près entretenue. Sur l'un de ses murs, une boîte aux lettres signale mélancoliquement que la dernière levée de lundi est faite. Il n'y en eut plus d'autre.

Dans la cour traînent les morceaux d'une plaque de marbre qui rappelle la mémoire d'Henri Clément, directeur de l'école du 1er octobre 1910 au 18 novembre 1913 et mort au champ d'honneur à l'âge de vingt-quatre ans à Ypres, en Belgique, le 3 avril 1915. Mais cet édifice appartient surtout à l'histoire parce que Habib Bourguiba y vécut en résidence surveillée pendant sept cent quarante-trois jours, de 1952 à 1954. A proximité, au sommet de la falaise, on peut voir le rocher sur lequel le proscrit venait s'appuyer, essayant d'apercevoir dans le lointain la Tunisie qu'il voulait indépendante et sculptant avec détermination sa statue du Combattant suprême.

Une vie anime encore le mouillage au printemps et au début de l'été, quand s'y concentrent quelques bateaux de pêcheurs venus de Bizerte et lorsque, de temps à autre, font relâche des embarcations de plaisance pour s'approvisionner en eau douce. On dit que le gouvernement tunisien a élaboré un plan de repeuplement de l'île, dont les terres sont aujourd'hui domaniales. En attendant, la Galite se retrouve déserte comme à la fin de l'Antiquité.

ROLAND PASKOFF

PROCHE-ORIENT

EGYPTE

Un jeune touriste espagnol tué dans un attentat revendiqué par les extrémistes musulmans

LE CAIRE

de notre correspondant

Un jeune espagnol, âgé de treize ans, a été tué, vendredi 26 août, dans un attentat contre un car de touristes, dans la région de Naga Hammadi, à 550 kilomètres au sud du Caire. Trois autres touristes ainsi qu'un guide égyptien ont été blessés.

Dans un communiqué publié samedi, l'organisation extrémiste Djamaa islamiya a revendiqué cet attentat qui, a-t-elle prévenu, *« marque le début d'une nouvelle étape des opérations (...) contre le régime égyptien »*. Le minibus, transportant dix touristes espagnols qui revenaient du temple de Hathor à Dendérah, a été mitraillé par quatre ou cinq inconnus. Pablo Usan a été tué sur le coup, tandis que son père était atteint d'une balle à la poitrine et sa mère de plusieurs éclats.

C'est la première fois depuis plus de cinq mois que des touristes sont victimes d'un attentat en Egypte – depuis quatre mois les terroristes islamistes avaient quasiment cessé leurs attaques (*le Monde* du 27 août). Le 4 mars, une touriste allemande avait été grièvement blessée quand un bateau de croisière avait été mitraillé près de Quousséya, dans la province d'Assiout, à 400 kilomètres au sud du Caire. Elle avait succombé à ses blessures dix jours plus tard en Allemagne. L'attentat porte à six le nombre de touristes tués depuis l'ouverture des hostilités entre l'Etat et les extrémistes musulmans, il y a deux ans. Quelques heures après l'attentat de vendredi, un policier était tué dans la ville de Quéna, dans la même région. C'est le premier assassinat d'un agent des forces de l'ordre depuis le 17 juillet.

La presse s'est bornée samedi à rapporter les faits tels que relatés par un communiqué du ministère de l'intérieur. Le quotidien d'opposition libérale *Wafd* n'en a pas moins titré à la une : *« Une tentative désespérée du terrorisme qui se meurt »*. L'hebdomadaire d'opposition de droite *El Ahrar*, dans un éditorial, estime qu'il s'agit d'un *« nouveau crime perpétré par les ennemis de la nation qui se placent ainsi dans la même tranchée que les sionistes et les Américains »*.

L'attentat a été perpétré quelques jours après la pendaison de cinq extrémistes musulmans, condamnés à mort par une cour militaire pour l'attentat contre le ministre de l'intérieur il y a un an (*le Monde* du 23 août). Le même jour, lundi 22 août, trois extrémistes ont été tués par la police en Haute-Egypte. L'incident avait provoqué une vive préoccupation dans les milieux du tourisme qui espéraient une reprise pour la saison d'hiver.

L'inquiétude des compagnies de voyage est accrue par le fait que l'attentat de vendredi intervient à dix jours de l'ouverture au Caire de la conférence des Nations unies sur le développement et la population. Certains voyagistes n'excluent pas que cet attentat et l'assassinat d'un policier dans la même région soient la conséquence de l'allègement du dispositif policier en Haute-Egypte au profit de la capitale, pour renforcer la sécurité au moment de la conférence. A leurs yeux, les extrémistes islamistes tentent de relancer leur action à l'occasion de la conférence du Caire, dont ils dénoncent l'un des sujets : le contrôle des naissances. Dans son communiqué de samedi, la Djamaa islamiya a du reste averti tous les participants étrangers à la *« conférence du libertinage »*, qu'ils mettaient *« leur vie en danger »*.

ALEXANDRE BUCCIANTI



AFRIQUE

RWANDA

L'ex-armée gouvernementale préparerait une contre-offensive

L'ancienne armée gouvernementale rwandaise s'est regroupée et s'entraîne dans un camp de l'est du Zaïre, ont déclaré, vendredi 26 août, le nouveau premier ministre rwandais, Faustin Twagiramungu et un porte-parole de l'ONU, le commandant Jean-Guy Plante. *« Nous avons des informations selon lesquelles les autorités zaïroises viendraient en aide aux forces de l'ex-gouvernement rwandais dans un camp à 60 km environ de la ville de Bukavu »*, a déclaré ce dernier, ajoutant : *« Nous ne disposons, pas de preuve mais ces informations nous inquiètent car nous soupçonnons fortement que cela soit le cas. »* Le premier ministre rwandais a, de son côté, déclaré que son gouvernement connaissait l'existence d'un camp d'entraînement près de Bukavu, où les troupes seraient regroupées sous le commandement du général Kabiligi. Il a ajouté que cette question sera soulevée lors d'une réunion ministérielle avec le Zaïre, le 29 août.

Les soldats et miliciens de l'ex-armée gouvernementale, accusés du massacre de la minorité tutsie après la mort du président Juvénal Habyarimana, le 6 avril, ont fui vers le Zaïre tout comme des centaines de milliers de réfugiés hutus après la victoire du Front patriotique rwandais (FPR).

Selon les organisations humanitaires, 20 000 hommes, des Hutus en majorité, sont regroupés au sud-ouest de la ville de Goma. Ils sont armés de fusils d'assaut, de transports de troupes blindés, de quatre hélicoptères de combat, de missiles anti-aériens et de grenades. Ils ont reçu quatre mois de solde d'avance et beaucoup sont encore en uniforme.

Cette forte concentration de troupes laisse penser que le gouvernement en exil se prépare à lancer une contre-offensive contre le FPR. Le mois dernier, à l'issue d'un entretien avec le président Mobutu, le nouveau chef d'Etat rwandais, Pasteur Bizimungu, avait déclaré que le président zaïrois avait promis de désarmer et de neutraliser les forces de l'ancienne armée rwandaise. – *(Reuter.)*

Le désarroi des réfugiés

Après le départ des forces françaises, les « exilés » de la « zone quatre » hésitent à rentrer chez eux

GIKONGORO

de notre envoyé spécial

Après le moment de panique qui, dans la semaine du 15 au 22 août, a poussé à fuir vers le Zaïre, sur les talons des soldats français de l'opération « turquoise », environ 2 % des habitants de la zone de sécurité, le calme est apparemment revenu dans cette région, désormais appelée la « zone quatre » de la deuxième mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar 2). Pourtant, l'incertitude subsiste pour ce million sept cent mille personnes. *« Bien qu'ils aient accordé un chèque en blanc à la Minuar 2 et à ses* « casques bleus » *africains, les gens se sentent toujours menacés des deux côtés »*, dit le père Thaddée Rusingizandekwe, du diocèse de Gikongoro.

Amnistie pour les « petits coupables » ?

On craint, d'une part, les partisans de l'ancien régime, qui considèrent désormais ceux qui n'ont pas fui comme des « complices du Front patriotique rwandais» ; et d'autre part les nouvelles forces régulières, l'Armée patriotique rwandaise (APR, ex-FPR). Personne ne veut exclure ici, pas même les organisations humanitaires, une éventuelle entrée en armes des anciens rebelles, malgré les assurances données à Kigali sur le respect de la démilitarisation de la « zone quatre».

Vingt-quatre heures après ces propos, une grenade explosait, le 25 août, au camp de Ndago, tuant deux personnes et en blessant quatre autres. Un attentat attribué aux agents de l'ancien gouvernement, et visant à punir ceux qui n'ont pas choisi l'exil au Zaïre. Quant aux nouvelles autorités, elles tardent à nommer un préfet à Gikongoro, et la population s'interroge sur le bien-fondé des *« promesses »* du FPR.

Du coup, les rumeurs sur une intervention de l'APR dans la zone de sécurité inquiètent davantage. *« Il faut d'urgence nommer des autorités locales. C'est la seule chose qui puisse rassurer la population »*, insiste le père Thaddée. Mais le nouveau préfet de Butaré, qui ne cache pas son ressentiment à l'égard de la France, affirme qu'il y a encore des militaires français dans la zone, et qu'ils protégeraient des miliciens de l'ancien régime.

Pour ceux qui se sont laissé convaincre de ne pas quitter le sol natal lors du retrait français, il s'agit maintenant de penser au retour. Mais, pour le Comité de contact de Gikongoro, qui se réunit régulièrement avec les responsables de la Minuar et les autorités de Butaré, il n'y a pas encore lieu de les encourager à rentrer. Le Comité a ainsi présenté aux autorités une série de garanties réclamées par la population, et dont les principales concernent la réintégration des militaires dans les casernes, la mise en place des autorités locales, et l'amnistie des « petits coupables » – ceux qui ont été obligés de participer aux tueries et aux pillages.

Il y a peu de chances que le gouvernement accepte ces conditions. En revanche, le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), et le Comité International de la Croix Rouge (CICR) ont obtenu l'engagement du gouvernement qu'il allégerait les procédures de rapatriement. Depuis le 23 août, le temps de séjour des rapatriés au camp de Kizi, situé à la lisière de la « zone quatre », s'est sensiblement réduit. Les personnes pouvaient y rester plusieurs jours, et certaines n'en ressortaient pas.

Aujourd'hui, elles y passent deux heures en moyenne, le temps de faire enregistrer leur identité, leur commune d'origine et leur destination, et de faire fouiller leurs bagages, à la recherche d'armes à feu. On leur laisse les machettes, qui sont d'ordinaire un ustensile indispensable aux paysans. *« Mais bien peu se présentent avec »*, précise l'officier en charge du camp. Ce dernier ajoute que s'il tombe sur un cas suspect, il laisse la personne partir, pour ne pas décourager les futurs retours. Après ces formalités, et grâce aux pressions des organisations humanitaires, tous les passagers qui ont débarqué du convoi HCR rembarquent à destination de Butaré, Gitarama ou Kigali.

Préparer la terre avant les pluies

Selon l'officier de Kizi, huit cents personnes rentrent chaque jour en ce moment. Mais, mises à part les deux cents personnes du convoi quotidien escortées par la Minuar, pas plus d'une dizaine de minibus ramènent les familles en zone gouvernementale, c'est-à-dire environ trois cents personnes par jour au total. Au 25 août, deux mille candidats au retour se sont inscrits auprès du HCR.

Avant même d'obtenir toutes les garanties de sécurité, de nombreux paysans devaient être poussés à rentrer par l'imminence de la saison des cultures. Déjà, certains déplacés traversent la rivière Mwogo, pour aller cultiver leurs champs durant la journée. Il s'agit pour les agriculteurs d'être au village au premier jour de septembre, pour préparer la terre avant les pluies. Encore faut-il trouver des semences. Pour l'instant, seul le CICR prévoit une distribution.

JEAN HÉLÈNE

EUROPE

IRLANDE DU NORD

L'IRA pourrait annoncer prochainement une trêve

Alors que l'éventualité d'un cessez-le-feu de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) se précise – après la rencontre entre le Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, et une délégation d'Américains d'origine irlandaise –, deux attentats au mortier commis dans la soirée et la nuit du vendredi 26 au samedi 27 août contre des postes de police en Irlande du Nord soulignent les divisions prévalant au sein du mouvement républicain.

LONDRES

correspondance

« Nous avançons sur une route très constructive », a déclaré, vendredi 26 août, Bruce Morrison, chef de file d'une délégation d'Américains d'origine irlandaise, au terme de sa rencontre à Belfast avec les représentants du Sinn Fein, à propos des rumeurs de la proclamation d'une trêve par l'organisation clandestine républicaine dans les jours à venir. Ancien condisciple, à l'université Yale, du président Clinton, Bruce Morisson, qui a été représentant au Congrès, a donné du poids à l'hypothèse d'un cessez-le-feu de l'IRA. Pour sa part, le président du Sinn Fein, Gerry Adams, s'est déclaré également optimiste.

En vertu de la déclaration de paix anglo-irlandaise du 15 décembre 1993, seul un arrêt permanent du harcèlement de l'armée britannique et de la police par les « provos » permettrait au Sinn Fein de se joindre à la table des négociations sur l'avenir de la province, déchirée par une guerre civile larvée depuis plus de vingt-cinq ans. Lors de la réunion, Gerry Adams a également demandé à ses interlocuteurs de l'aider à obtenir un visa pour se rendre à nouveau aux Etats-Unis. Sa première visite au mois de février à New-York, hautement médiatisée, avait profondément irrité la Grande-Bretagne.

La rencontre de Belfast souligne l'étroitesse de la marge de manœuvre du mouvement « républicain ». D'une part, après son refus *de facto* de la déclaration commune Major-Reynolds, le camp « républicain » doit reprendre l'initiative politique. A l'automne, Londres et Dublin doivent faire connaître leurs propositions visant à relancer le dialogue institutionnel entre les quatre partis constitutionnels six comtés d'Irlande du Nord, à savoir les deux formations unionistes, le Parti travailliste social-démocrate (SDLP), catholique, et l'Alliance biconfessionnelle. D'autre part, le Sinn Fein ne peut se permettre de se couper des quelque quarante millions d'Américains qui revendiquent des racines irlandaises.

Souhaitant donner sa chance à la paix, un nombre croissant d'Américains de souche irlandaise prennent aussi leurs distances par rapport au Noraid, organisation de soutien proche de l'IRA, et préfèrent appuyer le dirigeant modéré du SDLP, John Hume. M. Morrison et les membres de la mission ont accepté la thèse de M. Hume pour lequel le courant « républicain », favorable à la réunification de l'île, est aujourd'hui partagé entre « durs » et « modérés ». Il est préférable, dès lors, d'aider Gerry Adams qui a la réputation d'appartenir au second camp.

Mais les « faucons » entendent poursuivre la lutte armée jusqu'au dernier moment, comme l'attestent les attentats de Downpatrick et de Donemana, respectivement dans l'est de l'Irlande du Nord et dans le comté de Tyrone. Le premier attentat a fait dix blessés légers.

MARC ROCHE

GRÈCE

Athènes expulse plusieurs milliers d'Albanais

Les autorités grecques, campant sur leurs positions et refusant tout dialogue avec l'Albanie, tant que le procès de cinq dirigeants du mouvement Omonia représentant la minorité grecque d'Albanie se poursuivra à Tirana (*le Monde* daté 21 et 22 août) a décidé, en représailles, d'intensifier les expulsions d'immigrés albanais se trouvant sur son territoire. Quatre mille d'entre eux auraient ainsi été arrêtés pour la seule journée de jeudi 25 août.

En dix jours, du 15 au 25 août, plus de 9 000 clandestins ont été reconduits à la frontière, autant que durant les deux premières semaines d'août. Alors que Tirana a dénoncé, à plusieurs reprises, les brutalités policières commises à l'encontre de ses ressortissants, M. Stélios Papathémélis, le ministre grec de l'ordre public, n'a pas exclu quelques *« excès »*, mais a estimé que les forces de l'ordre *« n'étaient pas là pour distribuer des chocolats »*.

Athènes, qui pose en préalable à toute tentative de normalisation la fin du procès des « cinq », a, aussi, commencé à mettre à exécution ses menaces de représailles économiques en décidant de s'opposer au versement d'une aide de 18 millions de dollars que l'Union européenne destinait à l'Albanie.

Les cinq responsables d'« Omonia » jugés actuellement à Tirana ont été arrêtés en avril après l'attaque d'une caserne albanaise près de la frontière. Deux militaires avaient été tués. Revendiquée par un groupe extrémiste grec, le Front de libération de l'Épire du Nord (MAVI), l'action a été imputée par Tirana à un commando grec. Athènes a démenti toute implication dans l'affaire. – *(AFP, Reuter.)*

ALLEMAGNE : les anciens communistes soutiendront Rudolf Scharping. – Le PDS, l'héritier du parti communiste est-allemand, soutiendra la candidature du candidat social-démocrate (SPD), Rudolf Scharping, à la chancellerie après les élections législatives d'octobre, a annoncé vendredi 26 août à l'agence DPA, le vice-président du parti, Wolfgang Gehrcke. – *(AFP.)*

ITALIE : nouveaux chefs pour la police et les enquêtes anti-Mafia. – Le conseil des ministres a nommé, vendredi 26 août, Ferdinando Masone chef de la police et Giovanni Verdicchio à la tête de la direction des enquêtes anti-Mafia (DIA). M. Verdicchio, ancien vice-directeur technique de la DIA, remplace Gianni De Gennaro. M. Masone, cinquante-huit ans, est l'actuel commissaire en chef de Rome. – *(AFP, Reuter.)*

ASIE

CAMBODGE

Une loi sur l'immigration suscite une controverse

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Par 97 voix contre1, l'Assemblée nationale du Cambodge a voté, vendredi 26 août, une loi sur l'immigration, déjà très controversée par les pays voisins, notamment le Vietnam, en ce qu'elle risque de se retourner contre la forte minorité vietnamienne installée dans le centre et le sud du royaume. Hanoï n'a d'ailleurs pas attendu que ce texte soit passé pour estimer qu'il pourra avoir *« un effet néfaste sur les vies de la majorité des Vietnamiens qui vivent au Cambodge depuis longtemps »*.

Cette loi a été votée avant que le Parlement ait débattu de la question de la nationalité : la Constitution de 1993 ne définit, dans son Titre III, que les *« droits et devoirs des citoyens khmers »* et dispose (art. 34) que *« l'acquisition de la nationalité khmère doit être déterminée par une loi »*. Pour prendre un exemple, les individus nés au Cambodge auront-ils droit à la nationalité cambodgienne ? Si oui, les enfants vietnamiens dont les parents se sont installés ici dans les années 80, sous l'occupation vietnamienne, y auront droit. Mais, dans ce cas, quel sort sera réservé aux parents ? Or une forte proportion, sinon la majorité, des 200 000 à 400 000 Vietnamiens du Cambodge entre dans cette catégorie : et, dans l'attente d'une loi sur la nationalité, la définition de la citoyenneté est à la discrétion du ministère de l'intérieur.

En outre, la nouvelle loi sur l'immigration rend exécutoire une décision d'expulsion dans un délai de sept jours, ce qui limite d'autant la possibilité de faire appel devant un tribunal invité à se prononcer *« dans un délai ne dépassant pas deux mois »*. Le risque d'abus est donc réel, compte tenu du trafic de cartes d'identité, de résidence ou de séjour en cours sous le nouveau régime comme sous l'ancien. Les Vietnamiens paraissent d'autant plus vulnérables qu'ils forment une communauté assez pauvre de travailleurs ou de petits commerçants qui n'ont guère les moyens de soudoyer la police. Certains redoutent donc que, compte tenu de l'animosité latente des Khmers à l'égard des Vietnamiens, qui a notamment débouché sur des massacres au début des années 70, ces derniers, dont le statut ne pourra être défini que lorsqu'une loi sur la nationalité aura été votée, ne deviennent la proie d'officiels corrompus.

Le ministre de l'économie, Sam Rainsy, n'en a pas moins jugé que cette loi n'avait pas été votée *« dans un esprit de haine, de revanche ou de racisme, mais seulement pour protéger nos intérêts nationaux, notre identité nationale ainsi que la loi et l'ordre dans notre pays »*. Le ministre de l'intérieur, Hou Yocry, a déclaré de son côté que la loi ne visait pas les Vietnamiens mais s'adressait à tout étranger *« qui vit ou réside légalement ou illégalement au Cambodge »* (1). Pour sa part, dans un commentaire publié vendredi par le *Cambodia Daily*, le doyen de l'Assemblée, Son Sann, a affirmé qu'*« en levant l'embargo sur l'aide économique au Vietnam les Etats-Unis vont désormais aider le Vietnam à absorber le Cambodge, ce que voisin n'a pas réussi à faire par la force des armes et par l'occupation militaire »*.

Le recensement de résidents non khmers a commencé il y a deux mois. Pour sa part, le *Nation*, quotidien de Bangkok, a estimé, dès le 19 août, que ces mesures, et le projet de loi adopté depuis, *« contiennent tous les ingrédients d'un code légal désigné pour légitimiser un État policier »*. Il faudra pourtant attendre de connaître le contenu de la loi sur la nationalité pour mieux percevoir la portée du dispositif.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Beaucoup moins nombreux que les Vietnamiens, les autres minorités au Cambodge sont les Thaïlandais et les Chinois.

Les relations entre les deux Corées

Séoul estime que Kim Jong-il maîtrise le processus de succession

TOKYO

de notre correspondant

Dans une émission du vendredi 26 août, Radio Pyongyang a dénoncé la responsabilité des services de renseignement sud-coréens dans la distribution de tracts hostiles à Kim Jong-il, successeur du « Grand Dirigeant » Kim Il-sung, mort le 8 juillet (*« Une telle action est impensable dans un pays comme le nôtre où la liberté est garantie. »*) Le fait ne s'en trouve pas moins ainsi officiellement reconnu par la Corée du Nord.

Séoul, pour sa part, minimise la portée de l'incident. Le vice-premier ministre Lee Hong-koo a ainsi déclaré à l'issue d'une réunion du cabinet : *« Nous ne pensons pas que le processus de succession pose de problème particulier. Une transmission héréditaire est toujours délicate. Il faut rester vigilant. Kim Jong-il semble avoir en main la direction de l'armée, du parti et de l'Etat, et Pyongyang est calme. L'état de santé de Kim Jong-il peut en revanche être préoccupant. »*

Le chef de l'Agence de planification pour la sécurité nationale (services de renseignement), Kim Deok, a pour sa part déclaré devant la commission de l'Assemblée chargée des questions de sécurité : *« En dépit des difficultés auxquelles le Nord doit faire face et de bien des incertitudes, le régime Kim Jong-il va tôt ou tard apparaître au grand jour. »* Il n'y a pas d'indices que le processus de succession soit remis en question, a-t-il ajouté, et l'investiture officielle de Kim Jong-il à la tête du parti et de l'Etat devrait avoir lieu à l'expiration de la période de deuil national de cent jours qui prend fin le 16 octobre.

A propos des tracts hostiles à Kim Jong-il, Kim Deok a déclaré : *« Il serait erroné d'en tirer des conclusions hâtives. »* Les vrais problèmes auxquelles est confrontée la Corée du Nord, a-t-il poursuivi, sont la détérioration de son économie et ses relations avec la communauté internationale.

Ph. P.

AFGHANISTAN : 70 victimes de bombardements à Kaboul. – Les forces hostiles à l'ex-président Rabbani ont tiré 87 roquettes sur Kaboul dans la nuit de jeudi 25 à vendredi 26 août, tuant 2personnes et faisant 68 blessés, a annoncé la radio officielle. Les tirs, qui visaient des quartiers résidentiels, sont partis des positions tenues par l'ancien premier ministre Hekmatyar et son allié ouzbek le général Dostom. On estime à environ 11 500 le nombre de personnes tuées dans les combats entre factions depuis que les moudjahidins ont chassé les communistes du pouvoir à Kaboul en avril 1992. – *(Reuter.)*

CHINE : arrestation d'un ancien dirigeant du printemps de Pékin. – Un ancien chef de file de la dissidence chinois, Wang Dan, a été interpellé par la police deux jours après qu'il eut lancé une campagne de protestation contre le harcèlement policier dont il était l'objet (*Le Monde* du 27 août), a annoncé sa mère, samedi 27 août. Wang Dan, âgé de vingt-quatre ans, était un des dirigeants estudiantins du « printemps de Pékin » de juin 1989. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

(Publicité)

AMÉRIQUES

La fermeté de l'administration envers Cuba est de plus en plus critiquée

Régulièrement cité par la presse comme successeur éventuel de Warren Christopher à la tête de la diplomatie américaine, le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants, Lee Hamilton, a estimé, vendredi 26 août, que Washington devrait changer sa politique à l'égard de Cuba et *« explorer très soigneusement »* les possibilités de dialogue avec le régime castriste.

La fermeté choisie pour endiguer l'exode des « boat people » cubains *« n'est pas tenable à long terme »*, a dit M. Hamilton, qui interprète l'interruption des vacances de M. Christopher et son retour précipité à Washington comme le signe d'une *« unc révision à haut niveau »* de la politique américaine sur ce dossier *« à hauts risques »*.

Les Etats-Unis devraient « annoncer ce qu'ils seraient prêts à faire » pour récompenser Cuba si le régime castriste entamait un programme de réformes politiques et économiques, d'autant plus que *« Cuba est en train de s'effondrer »*, a-t-il ajouté. Pour lui, *« l'intérêt à long terme »* des Etats-Unis est d'assurer une *« transition pacifique »* de Cuba vers la démocratie plutôt que de se concentrer sur les moyens de *« se débarrasser de Fidel Castro »*.

Washington a rejeté, jeudi, l'offre de Fidel Castro d'entamer des discussions à haut niveau. Le dirigeant cubain souhaitait obtenir par ces discussions un allègement de l'embargo économique américain, qu'il rend responsable de l'exode des *balseros*.

M. Hamilton a implicitement confirmé que l'administration Clinton était profondément divisée sur le dossier cubain. Selon le *Washingon Times*, c'est le département d'État qui pousse Bill Clinton à l'intransigeance alors que le Conseil national de sécurité prône un dialogue discret avec Fidel Castro.

Par ailleurs, le durcissement de l'embargo américain contre Cuba, décidé la semaine dernière, est entré en vigueur, vendredi. L'interdiction d'envoyer de l'argent liquide depuis les Etats-Unis vers Cuba devrait priver le régime castriste d'une partie importante des quelque 50 millions de dollars envoyés chaque année par les émigrés cubains à leurs parents. Les vols charters entre les deux pays sont aussi limités. Selon un communiqué du département du Trésor, seuls les responsables gouvernementaux et les journalistes, ainsi que les personnes en mission humanitaire ou religieuse, sont désormais autorisés à se rendre à La Havane à partir des Etats-Unis.

A La Havane, tandis que les départs de « boat people » se ralentissaient en raison du mauvais temps, des centaines de Cubains se sont rendus au consulat du Mexique dans l'espoir d'obtenir un visa, après l'annonce de Mexico d'accepter sous certaines conditions des émigrants. – *(AFP.)*

CUBA : Norberto Fuentes a quitté La Havane pour le Mexique.– A l'issue d'une grève de la faim de trois semaines, l'écrivain cubain Norberto Fuentes a été autorisé à quitter Cuba pour le Mexique, vendredi 26 août. Son départ a été obtenu grâce aux démarches du romancier colombien Gabriel Garcia Marquez, Prix Nobel de littérature. Naguère personnalité de la littérature et du journalisme officiels, M. Fuentes avait été intercepté par la marine cubaine en octobre, alors qu'il tentait de quitter l'île à bord d'une petite embarcation. Il avait été brièvement incarcéré. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

M. Clinton doit envisager une révision à la baisse de sa réforme du système de santé

« Nous ne baissons pas pavillon : nous travaillons sur une réforme de la santé complète », a déclaré, vendredi 26 août, Dee Dee Myers, porte-parole de la Maison Blanche, alors qu'il apparaît désormais que, pour des raisons tant techniques que politiques, le président Clinton devra se contenter d'un projet moins ambitieux que prévu dans ce domaine s'il veut qu'il soit adopté avant les législatives de novembre.

WASHINGTON

de notre correspondante

C'est un Bill Clinton visiblement harassé qui a quitté, vendredi 26 août, la Maison Blanche pour deux semaines de vacances à Martha's-Vineyard, petite île au large du Massachusetts. Certes, l'adoption du projet de loi anticriminalité par le Congrès, confirmée la veille au soir par le vote du Sénat, valait bien que la famille Clinton retardât ses vacances d'une semaine. Mais l'âpreté de la bataille qu'il a fallu livrer et surtout la menace qu'elle fait peser sur un projet de loi de bien plus grande envergure, la réforme du système de santé, ont donné à cette victoire un goût amer.

De l'avis général, l'espoir du chef de l'exécutif de faire passer cette réforme avant les législatives du 8 novembre – les *mid-term*, qui interviennent à mi-parcours du mandat présidentiel – est compromis. Un indice sérieux en est que le chef de la majorité démocrate au Sénat, George Mitchell, qui avait envisagé de maintenir la Chambre haute en session pour faire progresser le projet de loi sur la santé, l'a finalement laissé partir en vacances pour deux bonnes semaines. Or les discussions sur ce projet complexe n'ont pas suffisamment avancé pour que les démocrates puissent raisonnablement espérer le faire adopter entre la rentrée parlementaire, le 12 septembre, et les élections – du moins dans la forme très ambitieuse que souhaite lui donner M. Clinton.

La réforme en profondeur du système de santé était l'un des thèmes majeurs de la campagne de Bill Clinton ; c'est l'œuvre qui doit laisser son empreinte dans l'histoire. Dès sa prise de fonctions, le chef de l'exécutif a mis au travail sur ce projet une imposante équipe, sous la direction de sa femme, Hillary. Il y a tout juste un an, il présentait au Congrès les grandes lignes de son plan, qui devait garantir à tous les Américains une assurance-maladie (plus de 35 millions d'entre eux en sont privés), dont 80 % payés par les employeurs.

L'assurance-maladie pour tous, c'était le principe fondamental de ce plan, sur lequel M. Clinton ne transigerait pas : il l'a répété cette année, dans son discours sur l'état de l'Union, jurant, en brandissant son stylo, qu'il refuserait de signer une loi qui ne comporterait pas cette disposition.

Depuis, les secteurs professionnels qui se sentaient menacés par une telle réforme, comme les compagnies d'assurances, ont mis en œuvre des moyens énormes pour faire échec au projet. Le débat s'est enlisé dans des discussions d'une technicité incompréhensible pour le grand public. Le taux d'Américains favorables au projet est passé de 55 % fin septembre 1993 à 35 % aujourd'hui. L'atmosphère au Congrès s'est dégradée et les dirigeants démocrates ont préféré laisser reposer les choses quelques semaines.

La moitié des non-assurés couverts ?

Peut-être une pause plus longue, pour un projet aussi lourd, est-elle nécessaire. A quelqu'un qui lui demandait jeudi 25 s'il pensait que la réforme du système de santé était officiellement morte, Bill Clinton a répondu : *« Je ne dirais pas cela. »* On peut imaginer démenti plus vigoureux.

Selon des indications fournies vendredi par le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, et en début de semaine par le *speaker* de la chambre des représentants, le démocrate Tom Foley, M. Clinton serait à présent plus disposé à signer, dans un premier temps, une loi beaucoup moins ambitieuse, mais qui marquerait tout de même un progrès concret en matière de couverture sociale. Un groupe bipartite travaille actuellement au Sénat sur un tel projet et doit continuer à plancher pendant les vacances : selon ses partisans, ce projet permettrait à environ la moitié des gens actuellement non assurés d'être couverts, en priorité les femmes enceintes et les enfants : le financement en serait assuré notamment par une nouvelle taxe sur le tabac.

Un tel compromis aurait l'avantage de permettre aux membres du Congrès de retourner devant leurs électeurs à l'automne en ayant au moins voté quelque chose. Le président, lui, se résignera-t-il à voir son grand rêve ajourné, avec le risque que le Congrès issu des urnes de novembre soit plus difficile à manier que l'actuel, où les démocrates sont majoritaires dans les deux Chambres ? Réponse à la rentrée.

SYLVIE KAUFFMANN

Le Pentagone indemnisera les familles des victimes tuées par erreur en avril au-dessus de l'Irak. – Les familles de onze étrangers tués à bord de deux hélicoptères américains, abattus par erreur par des avions américains au-dessus de l'Irak le 14 avril dernier, vont toucher chacune 100 000 dollars d'indemnisation du Pentagone, a déclaré, vendredi 26 août, le secrétaire à la défense, William Perry. Pris pour des hélicoptères irakiens, les deux appareils américains avaient été abattus au-dessus de la zone d'exclusion aérienne du nord de l'Irak. Vingt-six civils et militaires, dont onze étrangers avaient été tués. – *(Reuter.)*

REPÈRES

ALLEMAGNE

Débat sur une modification constitutionnelle

La Chambre haute du Parlement allemand, le Bundesrat, a rejeté et a renvoyé en commission, vendredi 26 août, un projet de réforme de la Constitution adopté, le 30 juin dernier, par le Bundestag *(le Monde* du 2 juillet). Ce projet touche essentiellement à l'inscription dans la Constitution des droits des handicapés, à l'égalité entre hommes et femmes et à la protection de la nature. Le Bundesrat a reproché au texte de ne pas accroître les compétences des Länder et de ne pas inscrire les droits des minorités dans la Constitution. La réforme avait été souhaitée par les petits partis issus de l'opposition démocratique est-allemande qui rêvaient, après la réunification, d'une refonte totale de la Loi fondamentale de 1949. Mais cet ambitieux programme, auquel fait référence le traité d'union entre la RFA et la RDA, s'est heurté à l'opposition des chrétiens-démocrates du chancelier Helmut Kohl, qui l'ont réduit au minimum. – *(AFP.)*

Franz Schönhuber va abandonner la présidence du parti des Républicains

Le président du parti des Républicains (extrême droite), Franz Schönhuber, violemment contesté par ses propres troupes pour sa radicalisation, ne sera pas candidat à sa propre succession, a annoncé, vendredi 26 août, la responsable de son bureau, Ursula Saniewski. L'ancien Waffen SS, âgé de soixante et onze ans, devrait démissionner fin novembre ou début décembre, lors du congrès de son parti, qu'il dirige depuis 1983. M. Schönhuber souhaite que la présidence soit confiée *« à des mains plus jeunes »*, a expliqué sa collaboratrice, tout en démentant que ce retrait soit lié aux critiques soulevées par une rencontre de M. Schönhuber avec Gerhard Frey, le président de l'Union du peuple allemand (DVU), formation considérée comme nettement plus à droite que les Républicains *(Le Monde* du 26 août). – *(AFP.)*

INDE

Bombay paralysée par une grève après l'assassinat d'un dirigeant hindou

Une grève générale lancée par des organisations hindoues a paralysé Bombay, vendredi 26 août. Le mouvement avait été lancé après l'assassinat d'un dirigeant du BJP, la principale formation nationaliste hindoue de l'Inde. Il a touché l'essentiel de l'activité de la ville. La Bourse est restée fermée et la plupart des habitants sont restés chez eux. Des accrochages entre forces de l'ordre et manifestants hindouistes, qui lapidaient des bus et des trains, ont fait une cinquantaine de blessés. Quelque 5 000 personnes ont assisté à la cérémonie de crémation de Ramdas Nayak, qui a été tué le 25 août devant son domicile à Bombay par deux agresseurs non identifiés (*Le Monde* du 27 août). Le BJP et l'organisation extrémiste hindouiste Shiv Sena (armée de Shiva) assurent que M. Nayak a été assassiné en raison de la lutte qu'il menait pour dénoncer les liens existant entre la mafia de la ville et certains politiciens corrompus. – *(AFP.)*

ISRAEL

Mort de Yehoshafat Harkabi, orientaliste et champion de la paix

L'orientaliste et général de réserve israélien, Yehoshafat Harkabi, est décédé dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 août, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie.

Le général Harkabi était devenu l'un des plus grands spécialistes israéliens du monde arabe, après avoir été démis de ses fonctions de chef des renseignements de l'armée (1955-1959) par le premier ministre de l'époque, David Ben Gourion. Auteur de plusieurs livres, dont *la Position des Arabes dans le conflit israélo-arabe* et *la Charte palestinienne*, cet arabisant avait commencé par dénoncer la *« propagande arabe »* avant de devenir un champion d'une *« realpolitik »* à l'égard des voisins d'Israël. Ainsi avait-il été un des premiers à se prononcer, il y a dix ans, en faveur de pourparlers avec l'OLP. Le professeur Harkabi a été lauréat en 1993 du « Prix Israël » pour les relations internationales, *« pour sa contribution à la compréhension des sources du conflit israélo-arabe et de l'OLP »*. – *(AFP.)*

L'OLP se félicite de l'appel du Hamas au dialogue

L'OLP s'est félicitée, vendredi 26 août, de l'appel au dialogue lancé la veille par le Mouvement de la résistance islamique, Hamas. *« Notre direction est favorable à l'ouverture d'un dialogue avec les factions palestiniennes pour renforcer l'action nationale et appliquer les accords de paix en vue de l'établissement d'un Etat palestinien indépendant »*, a déclaré Nabil Abou Roudeinah, un conseiller du chef de l'OLP.

Le Hamas avait affirmé dans un communiqué être disposé au dialogue avec l'Autorité palestinienne, *« lorsque la liberté sera garantie »*. Toutefois, lors d'une conférence de presse tenue vendredi à Beyrouth, le chef du bureau du Hamas au Liban, Moussa Abou Marzouk, a indiqué que le dialogue devait exclure M. Arafat lui-même. – *(AFP, Reuter.)*

MEXIQUE

L'opposition dénonce une fraude électorale au Chiapas

La guérilla zapatiste a appelé, vendredi 26 août, à des *« manifestations pacifiques pour dénoncer la fraude »* intervenue, selon elle, lors des élections du 21 août au Mexique, particulièrement dans le Chiapas. Selon le dernier décompte officiel, le candidat du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) au poste de gouverneur de cet Etat méridional, Eduardo Robledo, a obtenu 50,46 % des voix, contre 34,94 % à son adversaire du Parti de la révolution démocratique (opposition de gauche), Amado Avendano. Pour l'Armée zapatiste de libération nationale, M. Avendano l'a emporté *« jusqu'à deux contre un »*. De son côté, Mgr Samuel Ruiz, évêque de San Cristobal de Las Casas (Chiapas), a lancé un appel à la *« résistance pacifique »*, dénonçant *« la manipulation des votes »* dans cet Etat. – *(AFP.)*

NIGÉRIA

Dissolution de tous les conseils d'administration des sociétés publiques

Le général Sani Abacha, chef de l'Etat nigérian, a ordonné, vendredi 26 août, la dissolution de tous les conseils d'administration des agences et sociétés gouvernementales du Nigéria. Cette mesure devrait frapper notamment les directions des ports, des douanes, de la radio et de la télévision, des postes, des télécommunications (NITEL), de la Compagnie nationale d'électricité (NEPA) et de la Compagnie nationale des pétroles (NNPC).

Le climat de tension régnant dans le pays s'est traduit, vendredi à Lagos, par une fusillade déclenchée par des inconnus en direction des bureaux de l'opposant Gani Fawehinmi. Deux personnes ont été grièvement blessées à la suite de cet incident, le premier dans lequel des armes à feu ont été utilisées depuis le début de la crise. – *(AFP.)*

PAPOUASIE NOUVELLE-GUINÉE

Un commandant de l'armée tué par les séparatistes de l'île de Bougainville

Le commandant des forces papoues dans l'île de Bougainville a été tué, jeudi 25 août, lors d'un assaut mené par les troupes gouvernementales contre la mine de cuivre de Panguna, contrôlée par les séparatistes de l'ARB (Armée révolutionnaire de Bougainville). Le commandant Boge Keke est le premier haut-gradé de l'armée papoue a être tué dans l'île depuis le début de la rébellion en 1989.

Le premier ministre Paias Wingti avait annoncé, le 17 août, que l'armée avait repris le contrôle de Panguna, mais l'information avait été démentie par le gouvernement. Quelque 500 personnes ont trouvé la mort dans ce conflit, le plus meurtrier du Pacifique sud, qui a éclaté à la suite d'un mouvement de protestation de propriétaires fonciers se plaignant d'être insuffisamment dédommagés de dégâts écologiques causés par l'exploitation de la mine. La fermeture de Panguna, qui assurait près de la moitié des recettes d'exportation du pays, a fortement pénalisé l'économie papoue.– *(AFP.)*

SOMALIE

Les Etats-Unis décident de se retirer totalement du pays

Les Etats-Unis vont retirer de Mogadiscio leur personnel diplomatique et les marines chargés de leur sécurité, soit quatre-vingts personnes, d'ici au 15 septembre, a annoncé, vendredi 26 août, le département d'Etat qui a conseillé, en outre, à tous les ressortissants américains de *« quitter immédiatement »* le pays. Cette décision, précise-t-on à Washington, *« est une conséquence directe de l'absence de progrès »* dans le processus de réconciliation entre les factions somaliennes et du climat d'insécurité qui en résulte. Le « Bureau de liaison des Etats-Unis », l'équivalent de l'ambassade, chargé de la Somalie sera installé à Nairobi.

Jeudi, le Conseil de sécurité des Nations unies avait décidé *(Le Monde* du 27 août) de réduire de 1 500 hommes les effectifs de l'Opération de l'ONU en Somalie (Onusom II), qui comptait 18 700 « Casques bleus » et n'avait pas exclu un retrait total si aucun réglement politique intersomalien n'était trouvé à brève échéance. – *(AFP.)*

EN BREF

COLOMBIE : affrontements entre *la guérilla et l'armée* – Cinq guérilleros et un militaire colombiens ont été tués lors d'affrontements survenus dans la région de Cabrera, au sud-ouest de Bogota, a indiqué, vendredi 26 août, le ministère de la défense. Par ailleurs, dix militaires et deux civils ont été blessés dans la nuit de vendredi à samedi lors d'un attentat à l'explosif, attribué à la guérilla, commis contre un camion qui transportait des fusiliers-marins à l'ouest de Bogota, a annoncé la police. – *(UPI, AFP.)*

IRAK : un groupe islamiste revendique un attentat. –L'Avant-garde islamique irakienne pour le salut national (IVNS), groupe fondamentaliste musulman nouvellement formé, a revendiqué, vendredi 25 août, l'attentat à la voiture piégée qui a fait un mort et treize blessés près du siège du journal *Al Joumhouriya*, lundi, à Bagdad. Dans un communiqué publié à Beyrouth, l'IVNS affirme que cet attentat marque le début d'une campagne destinée à renverser *« le régime injuste du criminel Saddam (Hussein) »*. – *(Reuter.)*

PÉROU : l'épouse du président Fujimori ne peut plus recevoir la presse dans son bureau. – La situation polico-conjugale du couple présidentiel péruvien (*Le Monde* du 26 août) a franchi une nouvelle étape, vendredi 26 août, avec la décision du chef de l'Etat, Alberto Fujimori, d'interdire à sa femme de recevoir des journalistes dans la résidence présidentielle. Des soldats ont bloqué les accès du bureau de Susana Higuchi à l'aide de barres de fer. M. Fujimori a précisé que son épouse restait libre de rencontrer la presse à l'extérieur de la résidence. – *(AFP.)*

Le roi Hussein à Paris le 31 août. – Le roi Hussein de Jordanie effectuera une visite de travail d'une journée le 31 août à Paris, a annoncé, vendredi 26 août, le ministère des affaires étrangères. Le souverain s'entretiendra avec le président François Mitterrand du processus de paix au Proche-Orient, en présence du ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Il aura également des entretiens avec le premier ministre, Edouard Balladur, et les ministres de la défense, François Léotard, et de l'économie, Edmond Alphandéry.

isager une révision à la baisse
e du système de santé

Le 50e anniversaire de l'insurrection de la capitale

Joyeux désordre sur les Champs-Elysées

Les cérémonies organisées pour le cinquantenaire de la libération de Paris, commencées le 19 août avec la commémoration de l'insurrection de la préfecture de police, ont pris fin, vendredi 26 août, avec un défilé sur les Champs-Elysées pour rappeler celui qui, cinquante ans plus tôt, avait permis aux Parisiens de manifester leur reconnaissance au général de Gaulle. Cette ultime manifestation a été organisée par l'Institut Charles-de-Gaulle, que préside Pierre Messmer, ancien premier ministre et compagnon de la Libération.

« Ah ! C'est la mer ! Si loin que porte ma vue, ce n'est qu'une houle vivante, dans le soleil, sous le tricolore », écrivait Charles de Gaulle, dans ses *Mémoires de guerre*. Le 26 août 1944, le général descendait à pied les Champs-Elysées où s'était massée une foule délirante de deux millions de personnes.

Cinquante ans après, le metteur en scène Dominique Menut a présenté sur la même avenue, le vendredi 26 août, le spectacle « Libération, j'écris ton nom ». Après la reconstitution « réaliste-patriotique » de la veille à l'Hôtel de Ville (*le Monde* du 27 août), on pouvait s'attendre à un spectacle plus audacieux, où la poésie et le rêve auraient leur place à côté du souvenir. La France possède d'ailleurs une belle réputation dans ce type de manifestations de plein air, où il faut à la fois satisfaire le badaud et le téléspectateur – de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française par Jean-Paul Goude, en 1989, à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'Albertville par Philippe Decouflé, en 1992. Et on devait à Dominique Menut la « Grande Moisson » de 1990 : à la demande du Centre national des jeunes agriculteurs, les Champs-Elysées avaient été transformés en un immense champ de blé que des moissonneuses-batteuses avaient fauché. L'entreprise ne manquait pas d'allure.

Avec « Libération, j'écris ton nom », le metteur en scène Dominique Menut et le peintre Julius Baltazar faisaient référence au général de Gaulle, mais aussi au célèbre poème de Paul Eluard. Ils voulaient donc donner l'impression de vagues libres et tourbillonnantes, de flux et de reflux, de désordre joyeux. De fraîcheur retrouvée. Peu après 18 heures – la flamme du soldat inconnu ranimée – 6 000 jeunes de dix à vingt ans, en tee-shirt et short blancs, surgissent donc de la place de l'Etoile et s'engouffrent dans l'avenue, jonglant entre les étranges plots de béton ronds ou pyramidaux qui ponctuent l'artère.

Les jeunes et les anciens

Les jeunes gens brandissent des cannes de bambou où s'accrochent cerfs-volants, oriflammes, draps de nylon bleus, blancs, rouges et jaunes, sur lesquels, comme pour figurer l'écume, Julius Baltazar avait « jeté » des taches de couleur. Certains figurants étaient « portés » par des grappes de ballons accrochés à leurs vêtements, d'autres, sur les côtés, agitaient de drôles de voiles blanches fixées à un mât. Les gamins couraient, marchaient, viraient, se tamponnaient, reculaient. *« C'est la mer à Paris, avec ses coquilles nacrées d'huîtres ! »*, lâchait Julius Baltazar. *« C'est le bordel ! »*, lui répondait en écho un spectateur désorienté. C'est vrai qu'on ne savait où donner du regard dans cette marée désordonnée et sympathique où les visages se mêlaient aux drapeaux, où l'on remarquait nombre de « beurs » et de « blacks ».

Les groupes, venus de tous les coins de France, semblaient heureux. *« Tous les jeunes qui se révoltent dans les banlieues, qui descendent dans la rue, qui ont manifesté contre le CIP, sont là »*, affirmait Dominique Menut. L'idée était séduisante : la banlieue qui monte à l'assaut des Champs-Elysées.

Le public était plus réservé et moins nombreux, semble-t-il (autour de 30 000 personnes), que la veille entre l'Hôtel de Ville et la place de la Concorde. Comme si chacun savait désormais que ce genre de spectacle est d'abord conçu pour la télévision. Et qu'il valait mieux rester branché sur France 2. Car « Libération, j'écris ton nom » n'a d'intérêt que pour sa vision d'ensemble, son effet de masse et de couleurs. Seule une caméra qui surplombe la scène pouvait saisir l'ampleur de ces 6 000 jeunes descendant l'avenue drapeau au poing. Au ras du pavé, l'œil a du mal à capter les groupes, il ne saisit que des détails sans importance et ne voit pas la chorégraphie. Quant à la musique – signée Maurice Jarre –, elle est transparente et passe partout.

Après avoir planté leurs drapeaux, voiles, cerfs-volants dans les plots de béton, les 6 000 jeunes ont reflué vers l'Arc de triomphe, emmenés par des personnages juchés sur des échasses. En musique de fond, l'air sifflé du *Chant des partisans*. Reste cette mer de nylon multicolore, maintenant assagie, qui flottait au-dessus des Champs-Elysées. *« Quand les enfants seront partis, les Champs seront à vous ! »*, annoncent les haut-parleurs. Désillusion : pour des raisons de sécurité, la masse de drapeaux restera inaccessible à l'abri de barrières et d'un cordon de policiers. *« Drôle de conception de la liberté ! »*, hurlaient nombre de badauds qui s'étaient déplacés pour déambuler sur l'avenue, et toucher ces « sculptures animées ».

La plus belle image restera, sous un soleil retrouvé, le lâcher des ballons multicolores qui étaient accrochés aux embarcations et aux voiles. Au même moment, des anciens résistants, médailles sur le cœur, calot sur la tête, droits comme des I, ont remonté lentement les Champs en saluant et faisant le V de la victoire. Scène prévue ? Probablement pas. Mais la foule, émue, massée contre les barrières, retrouvait enfin le sens de cette journée.

MICHEL GUERRIN

Edouard Balladur a reçu les compagnons de la Libération

Les cérémonies du Cinquantenaire de la libération de Paris se sont achevées dans les jardins de l'hôtel Matignon. Ainsi l'a voulu Edouard Balladur qui, tout au long de la semaine, avait dû laisser la préséance au president de la République et la qualité d'hôte au maire de Paris. Ses bons rapports avec Pierre Messmer lui ont permis de prononcer le dernier discours de ces commémorations. L'ancien premier ministre est, en effet, le président de l'Institut Charles-de-Gaulle, organisateur de l'ultime manifestation, qui rappelait le triomphe de l'homme du 18-Juin sur les Champs-Elysées, le 26 août 1944. C'est donc officiellement à la demande de M. Messmer que le chef du gouvernement a reçu, vendredi 26 août 1994 au soir, les compagnons de la Libération, les membres de cet Institut – c'est-à-dire notamment les adhérents de Présence et action du gaullisme –, les parlementaires d'Ile-de-France, les organisateurs et quelques jeunes participants du défilé qui venait d'avoir lieu.

Devant un petit millier de personnes, dont de nombreux communistes, et en présence de Jacques Chirac, le premier ministre a pu souligner que sur les Champs-Elysées, en ce jour anniversaire, *« il y avait de la gaieté, il y avait de la joie » : « C'était la jeunesse, c'était l'avenir,* a-t-il ajouté, *il n'y avait pas de meilleure façon de célébrer cette grande journée de notre histoire nationale. »* Aux compagnons de la Libération et aux résistants, M. Balladur a déclaré que c'était grâce à eux que *« la France était redevenue elle-même »*. Rendant hommage au général de Gaulle, il a estimé que si celui-ci avait *« rassemblé autour de lui tous les Français* (...), *« c'est parce qu'il leur montrait que malgré les épreuves notre pays était prêt au redressement et au renouveau »*.

Tirant du passé une leçon pour aujourd'hui, Edouard Balladur a, enfin, fait observer que la *« concorde nationale indispensable se révèle d'autant plus efficace et d'autant plus active qu'elle se fait autour d'un espoir et d'un optimisme »*.

Th. B.

Les jeux ambigus de la mémoire

Suite de la première page

Ce retour en arrière ne va pas sans quelques arrangements avec la vérité historique. On a beaucoup insisté, au cours de ces cérémonies, sur la libération de la capitale par ses habitants révoltés, sans s'attarder sur le rôle des Alliés. On a volontairement oublié la contribution de la Russie à la victoire finale. On a préféré taire les dissensions qui ont affaibli les mouvements de résistance. On s'est empressé d'oublier que tous les Parisiens n'étaient pas transportés d'allégresse et que les collaborateurs n'avaient pas disparu en quelques jours.

Il ne faut pas s'étonner de ces silences et de ces distorsions. Car dans ces jeux de la mémoire l'historien est à la fois l'indispensable auxiliaire et l'inévitable intrus. Auxiliaire obligé, puisque, sans le relais de son travail de recherche et de reconstitution, le souvenir s'effacerait ; intrus indésirable, puisque, en mettant l'événement à distance, il refuse les arrangements de l'amnésie sélective. Tel est le paradoxe de la commémoration.

S'il est vrai que, dans le monde moderne, la mobilité de la population, qui a appris à s'adapter aux dimensions de la ville, puis à celles de la planète, a entraîné une séparation insurmontable entre le passé et le présent, coupant les racines de la mémoire vivante ou la limitant à quelques « lieux de mémoire » dûment répertoriés, la commémoration, entre histoire et mémoire, empruntant autant à l'une qu'à l'autre, ne peut être envisagée que sur le mode du spectacle.

Le mythe corrigé par l'histoire

Il est peu probable, en effet, que les participants aux célébrations de la libération de Paris soient dupes des légendes qui viennent parfois enjoliver la réalité. Le mythe est corrigé par l'histoire, et l'histoire est animée par le mythe. La leçon ne vaut pas que pour la France : en s'enfermant aujourd'hui dans la seule mémoire, telle que la forgent les aspirations du présent, on court le risque de se crisper sur un passé mythifié, source de tous les intégrismes ; mais en refusant les ressources de la remémoration, on se prive du sens de la durée.

En ce *« moment charnière »*, comme le dit encore Pierre Nora, où *« la conscience de la rupture avec le passé se confond avec le sentiment d'une mémoire déchirée »*, les Français vont de commémoration en commémoration pour essayer de renouer les fils de leur histoire. La gauche, qui a perdu sa foi dans le socialisme, se partage entre la nostalgie et le reniement. La droite, qui se divise, hésite entre le gaullisme et son contraire. Alors que va s'engager une campagne présidentielle, temps fort de la vie démocratique, la France éprouve quelques difficultés à se projeter dans l'avenir.

THOMAS FERENCZI

Les « journées d'été » des écologistes

Les amis de Dominique Voynet (Verts) ont préparé sa candidature à l'élection présidentielle

Evoquant l'échéance de l'élection présidentielle, Dominique Voynet a affirmé, vendredi 26 août, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), au terme des « journées d'été » des Verts, qu'elle est prête à « prendre ses responsabilités », tout en reconnaissant que « l'écologie politique n'a pas réponse à tout ». Les Verts voudraient aussi aboutir à un rassemblement de la gauche alternative et écologiste.

SAINT-MALO

de notre envoyé spécial

Les Verts ne se disputent plus. Encore sonnés par le résultat de la liste conduite par Marie-Anne Isler-Béguin aux élections européennes (2,95 % des suffrages exprimés), mais comme libérés par le départ d'Antoine Waechter – qui constituera son propre mouvement écologiste le prochain week-end à Châtelguyon (Puy-de-Dôme) –, les quelque deux cents militants des Verts, réunis du 23 au 26 août à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), semblent avoir vécu leurs traditionnelles « journées d'été » sans véritable heurt. Dès la première séance plénière, pour laquelle l'ensemble des partis (hormis le Front national) avaient été invités, mais où seules la gauche et l'extrême gauche étaient représentées, on a pu ainsi entendre des militants se réclamer ouvertement de la gauche, sans crainte des huées de la salle, voire reprocher au Parti socialiste d'avoir trop longtemps *« monopolisé »* ce créneau-ci.

Beaucoup, en effet, parmi les écologistes, y compris chez les minoritaires de Génération Ecologie présents à Saint-Malo, considèrent que l'écologie politique continue de bénéficier d'un potentiel électoral de l'ordre de 10 à 15 % qu'il convient de récupérer. *« Que le Parti socialiste cesse de fonctionner de manière hégémonique*, demande Guy Hascoët, vice-président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. *Si le mouvement écologiste se trouve aujourd'hui à moins de 5 %, le PS lui-même est à moins de 15 %. »*

Il est donc entendu, sous réserve de confirmation par un prochain conseil national interrégional des Verts, qu'à l'occasion des élections municipales de 1995, ceux-ci présenteront des listes indépendantes, *« citoyennes et solidaires »*, qui se trouveront en concurrence, au premier tour, avec les listes de gauche. D'éventuelles fusions, annoncées préalablement aux électeurs, ne seront possibles, entre les deux tours, que sur la base de *« contrats de partenariat »* qui établiront les *« avancées »* possibles. Ce changement de terminologie – les Verts parlaient jusqu'ici de *« points incontournables »* ou de *« points de rupture »* – n'est pas neutre : l'expérience des élus minoritaires est passée par là.

Participer à la gestion municipale

« Il faut faire la différence entre une belle idée et une belle réalisation », explique encore M. Hascoët, en citant en exemple la politique des transports de la ville de Strasbourg. *« A quoi sert de camper dans une opposition pure et dure, quand un maire, Catherine Trautman (PS), entreprend de capitaliser pour elle-même nos idées ? »* Devant le désir manifeste de bon nombre de Verts d'être associés, presque coûte que coûte, à la gestion municipale, quelques-uns ont appelé leurs amis à observer un minimum de cohérence sur des questions telles que la conception du service public, la laïcité, l'intercommunalité ou encore les alliances.

« En tant que parti, nous serons jugés sur les accords que nous passerons ou non dans les villes de plus de trente mille habitants », a rappelé Christian Bret, chargé de mission au cabinet de Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Pour Alain Rist, président du groupe Vert au conseil régional d'Ile-de-France, il faut *« poser comme exigence principale le respect de la démocratie locale »*. *« Pourquoi ne dirait-on, par exemple, aux socialistes de Rennes que nous sommes prêts à passer un accord avec eux, mais pas avec le maire actuel* (Edmond Hervé) *qui, manifestement, a une conception étroite du dialogue ? »*, ajoute-t-il.

Cette ambition des Verts à vouloir continuer de jouer les empêcheurs de tourner en rond vaut naturellement pour l'autre échéance de 1995, l'élection présidentielle. Après une année perdue à tenter de retenir M. Waechter et ses amis, qui, lors des précédentes « journées d'été », avaient déjà manifesté leur intention de quitter le mouvement (*le Monde* du 31 août 1993), les écologistes estiment que la recomposition peut désormais commencer. Divers petits groupes, tels que l'Alternative rouge et verte (AREV), l'Alliance pour l'écologie et la démocratie et des dissidents de Génération Ecologie ont signé un appel commun, avec les Verts, pour une convention de l'écologie politique et sociale, qui, les 17 et 18 septembre, à Paris, devrait arrêter les formes – fusion, confédération, fédération ou simple coordination – d'une collaboration ultérieure. Quant à la gauche dite alternative (anciens communistes de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), Refondations, Ligue communiste révolutionnaire), elle a déjà établi des passerelles avec les amis de Dominique Voynet pour aboutir à une candidature commune à l'élection présidentielle.

Au grand dam de Jean-Luc Mélenchon, sénateur (PS) de l'Essonne, venu en observateur à Saint-Malo, pour lequel il faut *« sortir de la logique des candidatures de témoignage »*, *des contacts ont été pris, dans la coulisse, pour arrêter les modalités de désignation du futur candidat. On sait déjà que ce ne sera pas simple. Appelant ses amis à faire preuve de « modestie »* et à en finir avec cette *« arrogance qui consiste à dire que l'écologie politique a réponse à tout »*, Mme Voynet s'est contentée, cette fois, d'indiquer qu'elle était prête à *« prendre ses responsabilités »*. Mais dans son entourage, on ne cache pas que le temps presse pour aboutir à une candidature en bonne et due forme. On redoute, en effet, que, dès le prochain week-end, M. Waechter annonce officiellement ses propres intentions et parte le premier dans la course aux cinq cents signatures, nécessaires pour tout candidat à l'élection présidentielle.

JEAN-LOUIS SAUX

Se fixant un devoir de souvenir

Le Recours-France veut « rétablir la vérité » sur l'œuvre coloniale

CANNES

de notre correspondant régional

Trente-deux ans après la fin de la guerre d'Algérie, le Recours-France veut contribuer à *« rétablir la vérité »* sur l'œuvre accomplie par l'ancien empire colonial français. Ce thème était au centre des débats de la première « université d'été des rapatriés » qui s'est tenue à Cannes les 25 et 26 août. Paul Meffret, délégué général du Recours, a soumis en ce sens plusieurs vœux ou suggestions à Roger Romani, ministre délégué aux relations avec le Sénat, chargé des rapatriés, qui présidait la séahce de clôture.

Alors que le fait colonial *« a du mal à dépasser le stade de la polémique »*, l'association souhaiterait ainsi qu'il soit procédé à une refonte des manuels scolaires, afin que *« la place qui lui revient soit donnée à la France d'outre-mer »*. Le Recours a également demandé à M. Romani de proposer à l'Institut national de l'audiovisuel (INA) de recueillir pendant qu'il est encore temps des « récits de vie » des rapatriés. L'association s'est par ailleurs félicitée de l'édition en vidéo-cassette du film *Algérie nostalgie*, présenté à Cannes. Réalisé par Claude Vernick ; il devrait être diffusé sur l'une des chaînes publiques de la télévision en douze époques de 90 minutes.

Après avoir fait le point sur l'application des dernières lois concernant la communauté rapatriée, M. Romani a lui-même rendu un long et chaleureux hommage à l'œuvre des anciens colons français, et à l'épopée des trois cent mille combattants de l'armée d'Afrique. *« Cessons de céder à cette idéologie dominante (...) qui a essayé de nous culpabiliser »*, a notamment déclaré le ministre. M. Romani a par ailleurs annoncé la pause de la « première pierre » symbolique du Mémorial de la France d'outre-mer dans l'enceinte du fort Saint-Jean à Marseille, *« avant la fin de l'année »*.

G. P.

MUNICIPALES : M. Hoeffel est incité à présenter sa candidature à Strasbourg. – Daniel Hœffel est le *« leader naturel »* de la droite strasbourgeoise pour les prochaines élections municipales, a affirmé vendredi 26 août le député bas-rhinois Marc Reymann (UDF). A ses yeux, il ne fait aucun doute que le ministre délégué à l'aménagement du territoire, par ailleurs président UDF du conseil général du Bas-Rhin, annoncera *« à la fin septembre »* sa candidature face au maire sortant, Catherine Trautmann (PS), qui est aussi député européen. *« La mairie de Strasbourg, capitale européenne, serait une promotion pour M. Hoeffel par rapport à son portefeuille ministériel »*, a estimé M. Reymann.

Dans un entretien à « Ouest-France »

Jacques Delors se prononce pour le quinquennat

A l'issue du déjeuner en tête à tête, auquel l'avait convié Edouard Balladur, vendredi 26 août, Jacques Delors, président de la Commission européenne, a affirmé n'avoir parlé avec le premier ministre que *« de l'Europe, toujours de l'Europe »*, dans la perspective de la présidence française à la tête de l'Union européenne, à partir du 1er janvier 1995.

Dans un entretien publié par *Ouest-France* de samedi, Jacques Delors se déclare par ailleurs favorable à un mandat présidentiel de cinq ans, renouvelable une fois. *« Mais, en tout état de cause*, précise-t-il, *il faut renforcer le rôle du Parlement et des élus de la nation. »* Au sujet de la *« santé démocratique »* de la France, il insiste sur le rôle de la société elle-même qu'*« il faut informer, mobiliser, mettre en mouvement »*. *« Si chacun poursuit la quête – légitime – de son bonheur privé en laissant aux politiques et aux technocrates le soin de décider et de débattre, on ne s'en sortira pas »*, estime le président de la Commission européenne.

Les suites de l'arrestation d'Illitch Ramirez Sanchez

Le gouvernement était informé dès 1991 des notes de la Stasi sur les « contacts » entre Me Vergès et Carlos

Les autorités françaises étaient en possession depuis plusieurs années d'archives de la Stasi prêtant à Me Jacques Vergès des relations étroites avec le groupe Carlos. Ces éléments avaient été portés à la connaissance des services policiers français depuis, au moins, la fin de l'année 1991. *Le Point* du 27 août révèle ainsi l'existence d'une note de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT, ministère de l'intérieur) ayant pour objet la *« transmission de renseignements d'archives »*. Transmise par un policier français en poste à Wiesbaden, siège de la police criminelle allemande, cette note décalque, presque mot pour mot, un rapport de synthèse de la Stasi, en date du 30 juin 1983, sur les contacts entre Me Vergès et Carlos dont nous avons donné de larges extraits (*le Monde* du 27 août).

Trois ans avant l'arrestation de Carlos, le gouvernement français était donc informé de l'existence de ces *« renseignements d'archives »*. Cela nous a été confirmé par des sources proches des services de renseignements français, qui évoquent des informations communiquées dès 1991, de manière *« officieuse »*, par un service d'un ex-pays de l'Est soucieux, après la chute du mur de Berlin, de donner des gages de sa volonté de coopérer. Le juge d'instruction parisien Jean-Louis Bruguière, chargé du dossier sur l'attentat de la rue Marbeuf, n'aurait toutefois été averti de ces éléments que dans le courant de l'année 1992.

Le rapport de synthèse de la Stasi, sur lequel s'appuie la note de l'UCLAT, détaillait les *« contacts »* supposés exister entre Me Vergès et Carlos. Tout un système de messages codés, mis en place pour convenir de rendez-vous fixés en Allemagne de l'Est ou en Syrie, est ainsi précisément décrit. Devenu l'avocat de Carlos, Me Jacques Vergès a toujours démenti, lui, avoir rencontré le chef terroriste avant son arrestation au Soudan et son transfert à Paris.

Publiant une lettre d'un lieutenant du terroriste, Johannes Weinrich, adressée le 25 août 1983 à Carlos, *le Parisien* évoque, de son côté, un *« projet ahurissant »* caressé par le groupe : *« libérer Klaus Barbie »*, alors écroué à la prison de Lyon et défendu par Me Vergès, afin de le *« séquester et de l'interroger »*, puis d'orchestrer les révélations de l'ancien chef de la Gestapo lyonnaise en vue de compromettre *« les régimes occidentaux »* et de dénoncer *« leurs comportements envers les criminels de guerre »*, écrit notre confrère, samedi 27 août, sans que toutefois ces éléments n'apparaissent dans la lettre dont il publie les extraits.

E. In.

COMMENTAIRE

Négociations obligées

ALIMENTÉE conjointement par des députés RPR et Me Jacques Vergès, l'actuelle polémique franco-française sur les « négociations » qu'auraient menées le gouvernement socialiste de 1982 avec des Etats ou organisations terroristes est une mauvaise querelle. Négocier, c'est discuter, échanger, manœuvrer et, aussi, commercer – ce qui, en l'espèce, convient fort bien, tant la diplomatie de l'ombre suscitée par le terrorisme international a parfois des enjeux économiques. A s'en tenir à ces synonymes, gouvernement de droite comme de gauche ont négocié, de tout temps, face à la menace terroriste.

Il n'y a là rien de surprenant, ni même de moralement choquant. On peut négocier pour prévenir : faire passer des messages afin d'éviter des attentats, et donc la perte de vies humaines, voire une déstabilisation politique sous l'effet des bombes et de l'émoi de l'opinion. On peut négocier pour réprimer : nouer des fils afin de comprendre d'où viennent les bombes, qui en sont les commanditaires, quelles pressions géopolitiques elles recouvrent. On peut enfin négocier pour libérer : engager des tractations afin de faire libérer des otages, détenus comme moyens de pression sur la politique internationale de la France.

La tentation du sanctuaire

Tous ces cas de figure se sont présentés sous les gouvernements socialistes comme sous ceux de droite – de 1986 à 1988 et depuis 1993. Au même titre que la guerre est la poursuite de la politique par d'autres moyens, le terrorisme international fut, pour certains Etats du Sud face aux puissances du Nord, la poursuite de la diplomatie par des moyens sanglants. Ce terrorisme est, pour l'essentiel, un terrorisme d'Etat qui, derrière des réseaux apparemment militants, cache des intérêts de puissance et des enjeux internationaux. Il est ainsi établi que, derrière la vague d'attentats parisiens de 1986, se cachait, non pas la Syrie comme l'Etat français le pensa dans un premier temps, mais l'Iran. Aveugles dans le choix de leurs cibles, ces attentats véhiculaient un message autrement transparent : une attaque contre l'engagement financier, militaire et diplomatique de la France aux côtés de l'Irak dans l'interminable guerre que le régime de Saddam Hussein avait provoquée en lançant ses troupes en Iran.

D'Abou Nidal à Carlos, les bras armés les plus connus du terrorisme international sont en fait des mercenaires. Ils dépendent d'Etats, variables au gré de leurs pérégrinations, qui les sponsorisent, les manipulent ou les ménagent. Les rapports des services hongrois et est-allemands sur le groupe Carlos illustrent parfaitement cette dépendance et cette errance. De même, dans l'une de ses rares interviews, accordée en février 1985 au gaulliste Lucien Bitterlin, Abou Nidal montrera clairement qu'il œuvrait à l'époque pour l'Etat syrien, et non pas pour la cause palestinienne : *« La Palestine dans l'avenir sera une partie intégrante de la Syrie,* confiera-t-il. *C'est un objectif stratégique. »*

Les spécialistes auxquels les politiques ont recours pour démêler les fils de l'écheveau terroriste ont pour première qualité de maîtriser ce jeu de poupées gigognes. Nul hasard si la DST, le service de contre-espionnage français, mêle, de fait, dans ses activités la traque policière classique, à l'intérieur des frontières, et la diplomatie secrète, à l'extérieur, nouant des contacts au Proche et au Moyen-Orient avec des services dont l'implication dans le terrorisme est notoire. Nul hasard si nombre de ses succès – dont la livraison de Carlos par le Soudan – sont imputables au général Philippe Rondot, devenu après 1981 conseiller de ce service après être tombé en disgrâce à la DGSE à la fin des années 70. L'homme a pour première qualité d'être un fin connaisseur du monde arabe, authentique spécialiste, auteur d'ouvrages de référence. Sa préoccupation première n'est guère policière mais surtout diplomatique : ménager les intérêts de la France.

Sur ce terrain, droite et gauche ont donc tenté, tour à tour, de manœuvrer. La première avec sans doute plus d'efficacité, mais aussi plus de morgue et moins de fausse honte, tandis que la gauche a toujours semblé gênée aux entournures, tétanisée par les virulentes attaques de la droite contre son supposé laxisme. Mais la majorité d'aujourd'hui n'est guère qualifiée pour donner des leçons de morale – la morale étant, dans ces jeux de l'ombre, la chose la moins partagée.

Comme l'a rappelé dans ces colonnes Pierre Mauroy, en réponse à Valéry Giscard d'Estaing (*le Monde* du 27 août), avant 1981, la tentation fut celle du sanctuaire : nous nous accommodons d'actes répréhensibles si le prix en est notre tranquillité et le maintien de nos alliances. En 1973, un commando de cinq Palestiniens se barricade dans l'ambassade d'Arabie saoudite à Paris afin de réclamer la libération d'Abou Daoud, organisateur de l'attentat des Jeux olympiques de Munich en 1972 et alors détenu et condamné à mort en Jordanie. Les forces de police devront accompagner le commando et ses otages jusqu'à un avion sur l'aéroport du Bourget. *« Ce problème concernait les pays arabes »*, dira le préfet de police de l'époque. Après avoir obtenu gain de cause – Abou Daoud sera gracié par le roi Hussein, le commando saluera *« la sagesse »* du président Pompidou, le remerciant de continuer la politique *« amicale »* du général de Gaulle à l'égard du monde arabe.

Suivront ensuite : en 1974, la libération d'un membre de l'Armée rouge japonaise arrêté à l'aéroport d'Orly, sous la pression d'une prise d'otages à l'ambassade de France à La Haye et du premier attentat parisien attribué à Carlos, celui du drugstore Publicis-Saint-Germain ; en 1977, l'expulsion d'Abou Daoud, libéré par le gouvernement Raymond Barre après son arrestation en France en raison d'un mandat d'arrêt international émis par la RFA ; en 1978, l'expulsion de trois « diplomates » irakiens après une fusillade lors d'une prise d'otages dans leur ambassade parisienne qui coûtera la vie à un policier français.

L'affaire Gordji

Cette politique du sanctuaire se devait d'être une neutralité active dans l'esprit des acteurs de ce terrorisme d'Etat. En 1986, un porte-parole du groupe Abou Nidal confiera que son objectif était *« d'encourager une politique de neutralisation du territoire français »*. La vague d'attentats de 1982, après l'arrivée au pouvoir des socialistes, marquera la fin de cette politique de l'autruche. La gauche sera d'abord prise de court, s'efforçant progressivement de connaître les dessous de cette offensive tous azimuts qui était, tout à la fois, l'ombre portée du conflit libanais et celle de la guerre Iran-Irak.

Dès cette époque, le général Rondot, que le chef d'état-major particulier de François Mitterrand consulte régulièrement, alerte les dirigeants sur les causes géopolitiques des attentats. En 1987, dans son *Histoire secrète du terrorisme* (Plon), le journaliste Charles Villeneuve a évoqué ses analyses, masquant l'identité de Philippe Rondot sous le surnom de « Menuet » à une époque où le rôle de cet « agent » de haut vol n'était pas connu : *« Et l'Irak d'où je reviens ?* aurait déclaré dès 1981 le général Rondot au collaborateur du président. *Si nous continuons à l'approvisionner en armes, à prendre officiellement son parti contre l'Iran, l'imam Khomeiny ne nous le pardonnera pas... »*

Quand la droite arrive au pouvoir en 1986, la diplomatie secrète n'a guère donné de résultats. Depuis 1985, des otages français sont détenus au Liban. Les pays arabes, attachés à la diplomatie gaulliste, craignent celle des socialistes, à leurs yeux trop favorable à Israël. C'est alors que Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, engagera son grand jeu. Déclarant successivement qu'il faut *« terroriser les terroristes »* et que *« la démocratie s'arrête où commence la raison d'Etat »*, il enverra des émissaires et utilisera la menace. Ce fut notamment l'affaire Gordji, ce diplomate iranien que la justice française acceptera de transformer en otage pour faire pression sur l'Iran, l'impliquant dans les attentats avant de le relâcher faute de charges. Parallèlement, un proche de M. Pasqua, Jean-Charles Marchiani, joue les intercesseurs et obtient ainsi la libération des otages français – à l'exception de Michel Seurat, mort en détention. Dans le même temps, le général Rondot incarne la continuité, en conseiller discret du patron de la DST. Le jeu est plus secret, plus professionnel sans doute – mais qui peut être certain que, lors de ces tractations, il n'y a pas eu de monnaie d'échange, diplomatique ou commerciale ?

Il en va de même aujourd'hui où on ne peut exclure que la bonne volonté du régime islamiste soudanais soit la conséquence d'un geste amical du gouvernement Balladur envers le régime iranien : en janvier, deux terroristes iraniens réclamés par la justice suisse ne furent-ils pas extradés d'urgence vers leur pays, au mépris de l'amitié franco-suisse ?

EDWY PLENEL

« La sanction des complices est pour nous un objectif prioritaire »

nous déclare Me Francis Szpiner avocat de SOS-Attentats

Dans un entretien au « Monde », Me Francis Szpiner dénonce l'exploitation politicienne de l'affaire Carlos, tout en critiquant les tractations des gouvernements avec les terroristes. Partie civile dans le dossier de l'attentat de la rue Marbeuf, l'avocat de SOS-Attentats, qui entend demander des actes d'instruction à propos des documents évoquant les relations de Me Jacques Vergès avec le groupe Carlos, ajoute : « S'il s'avère que des actes de complicité, ou des manquements à l'éthique de la profession d'avocat ont été commis, nous demanderons qu'ils soient sanctionnés. » Enfin, Me Szpiner, qui fut partie civile en 1982 au procès de Magdalena Kopp et Bruno Bréguet, affirme que, « contrairement à ce qui a été dit, ce procès n'a pas été arrangé ».

« Depuis l'arrestation de Carlos, et en dépit des révélations de la presse sur le contexte politique du début des années 80 et le rôle contesté de Me Vergès, les victimes du terrorisme, que vous représentez, s'attachent à ne parler que de Carlos. Est-ce à dire qu'elles refusent d'entrer dans ce débat ?

– L'arrestation de Carlos est d'abord un succès de l'Etat de droit et de la justice, c'est cela que nous voulons dire. Le sentiment d'impunité, qui favorise le terrorisme, a pris fin. Pour les victimes de ces attentats c'est une grande satisfaction. Mais nous savons bien que pour perpétrer des attentats, il faut des passeurs d'armes, des loueurs de voitures, des appartements, des faux papiers, des explosifs, de l'argent. Sans cette logistique, jamais Carlos n'aurait pu agir, c'est-à-dire tuer. Pour les victimes, il est évident que la lutte contre le terrorisme ne va pas sans la mise à plat de ce qui fut son réseau. La sanction de ses complices, en France comme à l'étranger, est pour nous un objectif prioritaire.

– Vous incluez parmi ces éventuels complices l'actuel défenseur de Carlos, Me Vergès ?

– Personne n'est au-dessus des lois. S'il s'avère que des actes de complicité ou à tout le moins des manquements à l'éthique de la profession d'avocat ont été commis, nous demanderons qu'ils soient sanctionnés. En tant que partie civile, la loi nous donne le droit de demander au juge d'instruction de procéder à tout acte utile à la manifestation de la vérité. Nous exercerons ce droit.

« Un cadeau fait aux terroristes »

– Plus précisément, considérez-vous, que dès à présent, les divers documents que la presse a publié, sont suffisants pour vous permettre de mettre en cause Me Vergès ?

– Les documents de la Stasi valent ce que valent toutes les fiches de renseignement. Elles ne constituent pas la vérité révélée, pas plus qu'elles ne sont des papiers sans valeur. Elles ne valent que par la qualité de leurs sources. En ce sens, il est nécessaire d'en vérifier la véracité : nous le demanderons. Mais il paraît difficile de prétendre que la Stasi a imaginé, en 1982, que ses archives se retrouveraient en 1994 entre les mains d'un juge français ! La thèse de la manipulation est une défense particulièrement médiocre. Quant à croire que l'on voudrait empêcher Me Vergès de parler, c'est ridicule. Qu'il soit ou non le défenseur de Carlos nous est indifférent. Et les faits qu'il prétend dénoncer, je les ai moi-même dénoncés il y a douze ans !

– Vous voulez parler des négociations entre Carlos et le gouvernement français ?

– J'étais partie civile lors du procès de Magdalena Kopp et de Bruno Bréguet *[les deux lieutenants de Carlos arrêtés à Paris en 1982]*. J'ai dénoncé, à l'époque, la démission de l'autorité publique. Le juge d'instruction, Jean-Louis Debré, avait correctionnalisé l'affaire. Contrairement à ce qu'il dit, le parquet l'avait bien saisi d'une procédure criminelle, et les raisons qu'il invoque aujourd'hui ne sont que la justification d'un député *[M. Debré est député RPR de l'Eure]* soucieux de préserver son image politique. Le juge Debré aurait fort bien pu, à l'époque, instruire ce dossier au pas de charge. Au même moment, M. Bruguière avait instruit en trois mois le dossier de Philippe Maurice, assassin d'un policier. En 1982, il faut avoir le courage de le dire, la décision du juge – et du parquet – d'envoyer Kopp et Bréguet en correctionnelle, et non aux assises, était un cadeau fait aux terroristes. Mais, le jour de l'ouverture du procès, il y a eu l'attentat de la rue Marbeuf. Ce qui prouve que cette faiblesse n'a pas suffi. Et que, face au terrorisme, la seule bonne solution reste d'appliquer la loi.

– Vous considérez comme illégitime toute négociation d'un Etat avec des terroristes ?

– Si ces négociations ont pour effet de soustraire des terroristes à l'action de la justice, oui.

– Même si des vies humaines sont en jeu ?

– Céder au chantage, c'est entrer dans la logique terroriste. Ce sont de toute façon des négociations à courte vue. De reniement et reniement, on en arrive toujours à brader l'autorité de l'Etat. Face au terrorisme, il n'y a pas la gauche et la droite, il y a les « munichois » et les autres.

– En 1982, considérez-vous que la France a cédé à un chantage terroriste ?

– Contrairement à ce qui a été dit, le procès de Kopp et de Bréguet n'a pas été « arrangé ». Le tribunal les a condamnés sévèrement *[à quatre et cinq ans d'emprisonnement]*, au point que Me Vergès a fait appel, et la cour d'appel a confirmé la condamnation. Ce qui m'avait choqué, au cours de ce procès, c'est d'entendre, quelques heures après l'attentat de la rue Marbeuf, Me Vergès clamer que ses clients seraient libérés tôt ou tard, et que *« la question du délai posait le problème du sang versé »*.

– Vous refusez de prendre part à la polémique politique...

– SOS-Attentats a toujours été le censeur vigilant de tous les gouvernements. Tous, à un moment donné, ont eu des contacts avec des Etats terroristes. Personne n'est plus à l'aise que nous pour dénoncer ces tractations, car nous le faisons sans arrière-pensées politiques. En 1982, j'avais déjà dénoncé le classement de la procédure contre un diplomate syrien, après la première tentative d'attentat contre le journal *Al Watan-Al Arabi*, à Paris. Dans l'affaire de la rue Marbeuf, j'avais demandé et obtenu l'audition du ministre de l'intérieur Gaston Defferre. Aujourd'hui, les pseudo-révélations d'un député RPR ou de Me Vergès sont nulles et non avenues. Pour tout dire, l'exploitation politicienne de l'affaire Carlos ne me paraît pas très digne. Elle nous éloigne en tout cas de l'essentiel : au printemps 1982, pour faire libérer ses amis, Carlos a tué, ou fait tuer, des innocents. »

Propos recueillis par
HERVÉ GATTEGNO

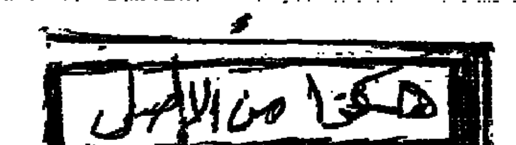
EN BREF

RUSSIE : deux lancements à Baïkonour. – Un cargo automatique Progress M-24 contenant des vivres et du matériel destiné aux trois cosmonautes de l'équipage de la station Mir a été lancé, jeudi 25 août à 16 h 25 (heure de Paris), du cosmodrome de Baïkonour (Kazakhstan). Le lendemain, une fusée Zenit-2, tirée également de Baïkonour, a mis sur orbite un satellite militaire. Selon un responsable des forces spatiales russes, il s'agissait du trentième tir de lancement effectué cette année par la Russie. – (*Itar-Tass.*)

JUSTICE : le maire de Marmoutier en prison. – Jacques Felli, maire (divers droite) de Marmoutier et conseiller général du Bas-Rhin, mis en examen pour abus de biens sociaux et corruption et écroué le 13 janvier (*le Monde* du 15 janvier), puis remis en liberté sous contrôle judiciaire, a été de nouveau incarcéré, jeudi 25 août, à la demande du juge d'instruction chargé du dossier. M. Felli a en effet contrevenu aux conditions de son contrôle judiciaire en se réunissant avec ses trois adjoints.

NUCLÉAIRE : incident dans un local de la Cogema à Marcoule (Gard). – Une projection de solution de rinçage contenant du nitrate de plutonium a provoqué une *« dispersion de radioactivité »*, jeudi 25 août, dans un local de la Cogema (Compagnie générale de matières nucléaires) à Marcoule (Gard). Des *« traces de radioactivité »* ont été relevées sur les tenues de protection de deux agents, mais elles *« ont été éliminées au lavage »*. Les *« vérifications nécessaires concernant le personnel, les locaux et l'environnement »* sont en cours, affirme l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) dans un communiqué publié vendredi 26 août.

TRAFIC : saisie d'uranium faiblement enrichi en Estonie. – Une quantité de 2,95 kilos d'oxyde d'uranium enrichi à 2 % ou 3 % ont été saisis, au début du mois à Polva, au sud de l'Estonie, ont révélé, vendredi 26 août, les autorités estoniennes. Inutilisable pour fabriquer une bombe et peu radioactif selon les enquêteurs, ce matériau est probablement du combustible non irradié de centrale nucléaire. – (*UPI, Reuter.*)



…LIOGRAPHIE

L'itinéraire d'un ambi…

L'olympisme, de l'utopie au marketing

Cent ans après la création du Comité international olympique, un congrès étudie à Paris, du 29 août au 3 septembre, l'avenir du sport et des Jeux

De toutes les utopies nées au XIXe siècle, celle accouchée dans la douleur d'un congrès à la Sorbonnepar le baron Pierre de Frédy de Coubertin ne semblait pas la plus solide pour faire une centenaire. Depuis 1894, l'histoire de la planète a été des plus follement impitoyables pour les chimères. Effondrements d'empires, morts d'idéologies, disparitions de cultures en toile de fond aux holocaustes et aux pandémies sont venus à bout des rêves des hommes les plus généreux. Comment dans un tel chaos l'idée olympique a-t-elle surnagé ? Au prix de quels reniements, de quels abandons ?

Coubertin avait des défauts. Il était foncièrement misogyne, antidreyfusard et impérialiste. C'était malgré tout un humaniste moderne nourri de Taine et de Tocqueville. Et pour le genre humain qui allait affronter le vingtième siècle après les révolutions politiques, sociales et industrielles, il aspirait à une réconciliation entre le corps et l'esprit, le muscle et la pensée, en revisitant la tradition hellénique sur la barque du progrès technologique.

Plusieurs de ses contemporains avaient éprouvé le même besoin. Aucun ne parvint à le traduire avec autant de force que lui au travers d'une proposition apparemment farfelue, la rénovation des Jeux olympiques de l'Antiquité. Et aucun – à commencer par Ferdinand de Lesseps, le perceur du canal de Suez – ne déploya autant de sens politique et tactique pour lui permettre de voir le jour. Une redoutable paternité, en fait.

Premier ennui pour Coubertin, c'est que, d'une pensée complexe et prolixe, on ne retienne que cela, les Jeux, qui étaient plus pour lui un moyen qu'une fin. Et deuxième ennui pour Coubertin, c'est que les Jeux, qu'il voulait tels un temple des sports, soient devenus un cirque, comme il l'avait craint. Cent ans après que le projet eut été offert au monde, après son passage entre les mâchoires du nazisme, du terrorisme et du libéralisme, c'est comme s'il ne restait plus qu'un os à ronger, le spectacle.

Un spectacle grandiose dont la seule finalité paraît d'être toujours plus imposant. A Barcelone en 1992, 9 904 athlètes concoururent dans 255 épreuves de 25 sports avec l'assistance de 4 825 officiels et sous le regard de 16 032 journalistes. Douze ans plus tôt, il n'y avait que 203 épreuves dans 22 sports pour 5 923 sportifs suivis par 5 600 journalistes.

Aucune solution ne semble avoir été trouvée pour mettre un terme à cette hypertrophie. Pourquoi en aurait-on cherché, au demeurant ? D'une philosophie qui ne valait rien en termes financiers, l'olympisme est devenu un produit de marketing qui rapportera 2,5 milliards de dollars entre 1993 et 1996 grâce aux droits de retransmission télévisée (48 %), au parrainage des plus grandes multinationales (34 %), à la vente de billets (10 %), aux licences sur les gadgets (4 %) et aux émissions de monnaies et médailles (4 %).

Dédoublement hiver-été

Un tel résultat a été rendu possible grâce au dédoublement des Jeux d'été et d'hiver, qui n'ont plus lieu désormais la même année, mais en alternance tous les deux ans. Bref, l'idée olympique a bien traversé le siècle, mais elle arrive aux abords du troisième millénaire méconnaissable, difforme, pervertie par le dopage, l'argent, la fraude. D'un idéal élitiste peut-être contestable, on a fait un produit de massmedia contesté.

A un visionnaire a succédé un gestionnaire. Avec l'abandon de toutes les valeurs fondatrices de l'idéologie sportive, apparaissait la menace de corruption à l'intérieur même des instances olympiques. Le danger est clairement apparu avec l'affaire Helmick. Cet avocat d'affaires, qui était devenu président du Comité olympique américain et qui passait pour un successeur possible de Juan Antonio Samaranch à la tête du CIO, dut démissionner en toute hâte de ses fonctions en 1991 quand il apparut qu'il avait été rémunéré pour ses conseils en matière d'olympisme (1).

La responsabilité du septième président du CIO (2) dans cette situation n'est pas mince (*lire ci-contre*). Une réaction à tous ces excès a été amorcée lors des Jeux d'hiver de Lillehammer, en Norvège, et s'est poursuivie avec le choix de Sydney pour l'organisation des Jeux de l'an 2000, au lieu de Pékin. Après qu'Atlanta, la ville de Coca-Cola, l'un des principaux parrains du CIO, eut été préférée à Athènes pour l'organisation des Jeux du centenaire, une partie du mouvement sportif a réalisé qu'il n'était pas possible de couper toutes les racines de l'olympisme. C'était une chose d'autoriser les Fédérations internationales à définir leur propres critères de sélection des athlètes – autrement dit d'ouvrir la porte aux professionnels –, c'en était une autre de rompre avec la tradition hellénique et humaniste.

L'olympisme avait un fort besoin de se ressourcer. Le congrès qui s'ouvre au palais du CNIT lundi 29 août aura à cet égard un rôle à jouer. La place du congrès dans les instances du mouvement olympique, n'est en effet pas négligeable. A gros traits, celles-ci se composent d'un gouvernement, la « commission exécutive » du Comité international olympique, qui réunit dix membres sous la présidence de Juan Antonio Samaranch. Cette commission prend en permanence toutes les décisions relatives au fonctionnement de l'olympisme mondial.

Le parlement du CIO est la réunion de ses quatre-vingt-neuf membres en « session » deux fois par an. Ils adoptent les règlements, choisissent les villes organisatrices des Jeux et cooptent les nouveaux membres. Le « congrès » est une sorte de Conseil économique et social où sont rassemblés, à intervalles plus ou moins réguliers, non seulement les membres du CIO mais aussi les représentants des comités olympiques nationaux, des fédérations sportives internationales et des personnalités ayant un lien avec le sport, en commençant par des athlètes et en finissant par des journalistes.

Le congrès du centenaire est le onzième depuis le congrès fondateur de la Sorbonne en juin 1894. Pendant quatre jours, deux mille personnes vont essayer d'imaginer l'entrée de l'olympisme dans le troisième millénaire en tenant compte de l'explosion du sport et en ménageant sa tradition. Il s'agira pour le moins de redonner du sens au spectacle.

ALAIN GIRAUDO

(1) Lire *Main basse sur les J. O.* de Vyv Simson et Andrew Jennings, éd. Flammarion, 1992.

(2) Se sont succédé à la présidence du CIO, le Grec Demetrius Vikélas (1894-1896), le Français Pierre de Coubertin (1896-1925), le Belge Henri de Baillet-Latour (1925-1942), le Suédois Sigfrid Edstroem (1946-1952), l'Américain Avery Brundage (1952-1972), l'Irlandais Lord Killanin (1972-1980) et l'Espagnol Juan-Antonio Samaranch (depuis 1980).

Le programme des manifestations

Réflexions, animations, compétitions

L'inauguration lundi 29 août au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), en présence de François Mitterrand, du congrès organisé à l'occasion du centenaire de la création du Comité international olympique (CIO) doit être précédée de plusieurs animations sportives sur la Seine et aux abords de la tour Eiffel (le huitième triathlon international de Paris, des régates d'aviron et des démonstrations de canoë-kayak) avant qu'une torche allumée à Olympie ne soit portée par des champions représentant plusieurs pays entre la tour Eiffel et le POBB, via la Sorbonne.

Le congrès du centenaire, qui doit se tenir au CNIT, à la Défense, permettra d'aborder quatre thèmes au cours de quatre jours de travaux :

■ « La contribution du mouvement olympique à la société » sera examinée mardi 30 août ;

■ « L'athlète contemporain » sera traité mercredi 31 août ;

■ « Le sport dans son contexte social » sera abordé jeudi 1er septembre ;

■ « Le sport et les médias » sera le thème développé vendredi 2 septembre.

Parallèlement à ces débats, plusieurs manifestations sportives vont être organisées : un match exhibition de tennis de table au CNIT mercredi 31 août à 13 h 15 entre le Suédois Jan-Ove Waldner et le Français Jean-Philippe Gatien, finalistes du tournoi olympique de 1992 ; la finale du Grand Prix d'athlétisme samedi 3 septembre à partir de 15 h 30 dans le nouveau stade Charléty et l'initiation des enfants à une soixantaine de disciplines dans le cadre de l'opération « Planète sports » du 20 août au 4 septembre sur la parvis du CNIT.

BIBLIOGRAPHIE

L'itinéraire d'un ambitieux

JUAN ANTONIO SAMARANCH, L'HÉRITAGE TRAHI
de Jaume Boix, Arcadio Espada et Raymond Pointu, Ed. Romillat, 190 pages, 95 francs.

« Le cœur de Coubertin repose à Olympie. Est-ce à Wall Street qu'il conviendra de déposer le vôtre ? » Cette apostrophe de Maurice Druon à Juan Antonio Samaranch, mise en exergue dans l'ouvrage consacré au dernier successeur du rénovateur des Jeux à la tête du mouvement olympique, donne le ton du travail de Jaume Boix et Arcadio Espada, journalistes du quotidien *El Pais*, et de leur confrère de l'AFP, Raymond Pointu, paru en France (1) sous le titre *l'Héritage trahi*. C'est l'itinéraire balzacien d'un homme de petite taille avide de pouvoir, qu'ils retracent sans complaisance.

Juan Antonio Samaranch est né le 17 juillet 1920 à Barcelone dans une famille de riches industriels du textile. Il se passionne très jeune pour le sport, la boxe et le football en particulier, qu'il pratique sans éclat. Il ne brille guère plus dans des études qu'il ne prolonge pas au-delà d'un vague certificat commercial. Quand la guerre civile éclate, il ne manifeste pas de convictions particulières en faveur d'un camp ou d'un autre, sa principale préoccupation étant d'échapper aux combats.

La mollesse des convictions du jeune homme est inversement proportionnelle à la vigueur de son ambition. Très jeune, Juan Antonio Samaranch se révèle avide d'honneurs. La fortune familiale lui permet d'atteindre son but. Au cours d'interminables nuits catalanes, il se lie avec les jeunes représentants du pouvoir franquiste, dont il entretient l'amitié avec force cadeaux. Dans la journée, il consacre toute son énergie à la promotion d'un club de hockey sur patins à roulettes. Avec un indéniable talent dans les deux cas. A peine la deuxième guerre mondiale est-elle terminée qu'il parvient à faire inviter son équipe au tournoi international de Montreux.

Le voyage en Suisse est doublement important pour Juan Antonio Samaranch, qui est alors âgé de vingt-sept ans. D'une part, il va être remarqué par Otto Mayer, qui est tout à la fois l'organisateur du tournoi et le chancelier du Comité international olympique. D'autre part, le jeune Catalan attire l'attention des dirigeants phalangistes. Pendant les trente années qui vont suivre, la carrière de Juan Antonio Samaranch va ainsi se développer sur les deux fronts avec les mêmes méthodes, le souci constant de développer un tissu de relations et d'offrir de lui l'image la plus avantageuse.

Sur la scène sportive, on le voit rapidement passer du stade d'entraîneur de club à celui de capitaine de l'équipe nationale de rink-hockey, puis de vice-président de la Fédération internationale. Cela lui permet d'assister en 1952 aux Jeux olympiques d'Helsinki, qui le subjuguent. Cheville ouvrière des championnats du monde de rink-hockey en Espagne en 1951, il sera le principal ordonnateur des Jeux méditerranéens, à Barcelone, en 1955. Il a désormais sa place au sein du Comité olympique espagnol.

Dans les bras des franquistes

On le retrouve ainsi chef des délégations ibériques aux Jeux de 1960 et de 1964, où il s'attire la considération du président du CIO, Avery Brundage. En 1966, celui-ci jouera de toute son autorité pour faire admettre son protégé espagnol comme membre à part entière du cénacle olympique. Il en devient chef du protocole et de la presse en 1968, puis membre de la commission exécutive en 1970 et vice-président en 1974. Sur la scène politique, l'opportuniste Catalan va se jeter dans les bras des franquistes, qui le font entrer en 1954 au conseil municipal de Barcelone, puis lui confient la responsabilité des sports municipaux et régionaux, en 1955, quand il met fin à une activité galante choquante pour les conservateurs au pouvoir en se mariant. Douze ans après, il est nommé délégué national aux sports, puis est élu aux Cortès. Sa manière de conduire le sport national ne va pas être du goût de ses austères supérieurs, qui le limogeront en 1970.

Avec l'aide des amis de sa folle jeunesse, notamment Carrero Blanco, il rentre en grâce trois ans plus tard auprès de Franco, qui le nomme président du conseil provincial de Catalogne. Il amorce de nombreuses réformes, qui ne seront pas suffisantes pour convaincre les Catalans qu'il peut rester en place après la mort du Caudillo. En 1977, une manifestation de rue met fin à sa carrière politique. Désormais, c'est sur le seul champ sportif que l'ambition de Juan Antonio Samaranch va se développer, de façon étourdissante. En soutenant sa désignation comme premier ambassadeur de l'Espagne post-franquiste en URSS, le roi Juan Carlos sait qu'il le place dans une position stratégique pour accéder à la présidence du CIO. Les trois ans que Juan Antonio Samaranch va passer à Moscou avant les Jeux olympiques de 1980 lui permettent non seulement de se faire apprécier des Soviétiques, mais aussi de nouer des liens étroits avec celui qui tire alors en coulisses les ficelles du sport mondial, Horst Dassler, le patron d'Adidas. Il n'en faut pas moins pour qu'il succède sans coup férir à lord Killanin à la présidence du CIO en 1980.

Les Jeux olympiques sont alors en péril. Ils connaissent pour la deuxième fois consécutive un mouvement de boycottage qui les privent de leur caractère universel. Ils accumulent des déficits financiers qui sapent les projets des éventuelles villes organisatrices. Face à cela, le CIO, qui est pratiquement dépourvu de structures permanentes, est privé de moyens financiers propres. Pour sortir de cette crise, Juan Antonio Samaranch va appliquer les méthodes qui ont fait sa fortune dans l'Espagne franquiste.

D'abord, il écarte les gêneurs, comme le Suisse Thomas Keller, président de la Fédération internationale des sociétés d'aviron, qui lui résiste, ou comme la Française Monique Berlioux, directeur général du CIO depuis 1972. Ensuite, il ouvre la porte des Jeux aux plus grandes multinationales. Financièrement, le résultat est probant : en treize ans, le trésor du CIO est passé de 2,8 millions à 130 millions de dollars. Sportivement, les effets de cette politique sont inquiétants : la qualité du spectacle autorise de graves dérapages en matière de dopage ou d'éthique.

A ces périls grandissants, Juan Antonio Samaranch oppose une activité de commis voyageur (il a visité chacun des 193 pays reconnus par le CIO), de collectionneur (il a fait édifier à Lausanne un magnifique musée olympique) et de démagogue (il dit à chacun de ses interlocuteurs ce que celui-ci souhaite entendre). Dans l'attente, semble-t-il, du dernier honneur qui se refuse encore à lui, le prix Nobel de la paix.

A. G.

(1) La première version de cet ouvrage est parue en Espagne en 1991 sous le titre *El Deporte del poder. Vida y milagro de Juan Antonio Samaranch*, aux éditions Temas de Hoy.

SOCIÉTÉ

MEDECINE

Un nouveau scandale dans les milieux médicaux britanniques

« La machine qui joue à Dieu »

LONDRES
correspondance

Un nouveau scandale ébranle le monde médical britannique : un médecin londonien vient de proposer de confier à un ordinateur le soin de décider de la poursuite ou de la fin des soins aux patients en réanimation. Une enquête de la BBC, diffusée le 25 août à une heure de grande écoute et intitulée « La machine qui joue à Dieu », a suscité une émotion immédiate, entraînant de vives réactions des milieux médicaux.

Directeur du service de réanimation du Guy's and Saint Thomas Hospital Trust, le docteur David Bihari a créé l'événement en préconisant l'utilisation d'un ordinateur pour déterminer les chances de survie des patients et arrêter, le cas échéant, les soins prodigués. Le programme informatique RIP (Riyad Intensive Care Program), fabriqué en Arabie saoudite et utilisé dans de nombreux hôpitaux britanniques et américains pour la recherche, effectue des projections sur la durée de vie potentielle d'un patient en réanimation. Un petit cercueil noir recouvert d'une croix blanche apparaît sur l'écran si l'ordinateur estime que cette période est inférieure à 90 jours. La marge d'erreur est de 5 %.

Un véritable tollé

« Le symbole du sarcophage noir est certes macabre, mais cet ordinateur offre un diagnostic de survie plus précis et plus objectif que le mien, a affirmé David Bihari à la BBC. *Un ordinateur ne fait pas de sentiment. Si nous pouvons l'utiliser, on peut sauver deux à trois jours de soins intensifs administrés à des patients qui, de toute manière, sont condamnés à mourir rapidement. Une journée de réanimation coûte plus de 1 000 livres. Ce type d'appareil peut permettre d'économiser 10 % de mon budget que l'on vient de m'amputer. »*

Les déclarations du docteur Bihari ont provoqué un véritable tollé au sein du corps médical. Une porte-parole de la British Medical Association, l'équivalent britannique de l'ordre des médecins, a rabroué le praticien : *« Prétendre qu'un ordinateur peut décider de la vie ou de la mort relève du sensationnalisme. Ce programme ne peut être utilisé que pour tester la performance d'un service hospitalier ou pour recueillir des données médicales sur les patients. »* Pour sa part, le docteur Richard Nicholson, qui dirige la revue *Bulletin of Medical Ethics,* estime que *« l'ordinateur ne peut décider d'arrêter l'assistance respiratoire. Cette responsabilité appartient seulement au médecin et à la famille ».*

Le geste du docteur Bihori est avant tout destiné à embarrasser le gouvernement Major, hostile à la réorganisation du service national de santé, le National Health Service. Ce dernier a voulu d'abord dénoncer les coupes claires pratiquées par le ministre de la santé dans le budget des hôpitaux. Le service public, souvent décrié pour son inefficacité, a été accusé dans le passé de refuser des soins à des septuagénaires, sous le seul prétexte qu'ils étaient trop vieux pour bénéficier de certains traitements, ou à de gros fumeurs cardiaques.

MARC ROCHE

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

CARNET

Anniversaires de naissance

Parady,

– Tu as dix-huit ans.

Joyeux anniversaire par-dessus l'Atlantique !

Anne, Dominique, Philbé, Sylvain.

Décès

– Manon et Antoine Bervas
et leurs enfants,
Pierre et Josette Cauchetier,
leurs enfants et petit-enfant,
Philippe et Marie-Françoise Cauchetier,
leurs enfants et petit-enfant,
Jacqueline et Michel Lachaume,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Noëlle et Patrick Fabre
et leurs enfants,
Françoise et Pierre Girot
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Thérèse Bouteloupt,
Sœur Colette Bouteloupt,
ses sœurs,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jacques CAUCHETIER,
née Anne Marie Bouteloupt,

rappelée à Dieu le 25 août 1994, dans sa quatre-vingt-septième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 29 août, à 9 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montdidier, suivie de l'inhumation dans le caveau familial de Montdidier.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention en région parisienne.

9, rue Capperonnier,
80500 Montdidier.
14, rue Saulnier,
75009 Paris.

– M. et Mme Pierre Nadai
et leur fille Anne-Catherine,
Les familles Bicquart, Cassouto, Loretz, Nadai,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges NADAY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire de la Résistance,
médaille de l'aéronautique,

survenu le 22 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, rue Edgar-Quinet,
92120 Montrouge.

– M. et Mme Albert Sapir,
Bernard Fournier,
Sébastien Lacroix-Desmazes,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Danielle SAPIR,
pianiste,
professeur de musique
à l'ENM de Ville-d'Avray,

survenu le 23 août 1994, à l'aube de sa cinquante et unième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 août, à 16 heures, en l'église Saint-Romain de Sèvres.

Dans l'esprit de ce que fut sa vie, tournée vers les autres, ses amis pourront adresser des dons aux associations qui combattent la ségrégation, la souffrance et la maladie.

– Bruz (Ille-et-Vilaine).

M. Guy Pacheu,
son fils,
Sœur Roberte,
sœur blanche du cardinal Lavigerie,
Mme Raymond Lepoutre,
Sœur Marie-Antoinette,
auxiliatrice du Purgatoire,
Mme Jacques Dubois,
Mme François Baudoin,
Mme Paul Vieillard-Baron,
ses sœurs et belle-sœur, ses neveux et nièces,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Xavier PACHEU,
née Blanche Vieillard-Baron,

survenu le jeudi 25 août 1994, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 29 août, à 15 heures, en l'église de Bruz.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, avenue Joseph-Jan,
35170 Bruz.

Remerciements

– Mme Isabelle FAVRET,
Mme Jeanne Saada,
Mme Catherine Favret,
M. et Mme Jean-Marc Favret
et leur fille Laure,
M. et Mme Alain Discala,

remercient tous les parents, amis et connaissances de

Rémi,

pour leurs témoignages d'amitié.

Anniversaires

– Le 28 août 1984,

Gilberte SÉE-CAMPOS

nous quittait.

Les années ont passé mais son souvenir reste vivant dans la mémoire de ceux qui l'ont connue et aimée.

Souvenirs

– Il y a cinquante ans,

l'amiral Jacques TROLLEY DE PRÉVAUX,
responsable du réseau F 2,

et sa femme,

Charlotte (Lotka),
lieutenant FFI,

compagnons de la Libération,
étaient fusillés par la Gestapo, à Bron (Lyon).

En souvenir,
Aude Trolley de Prévaux-Yung,
Theodor - Alt. STS,
81737 Muenchen (RFA).

Le Monde

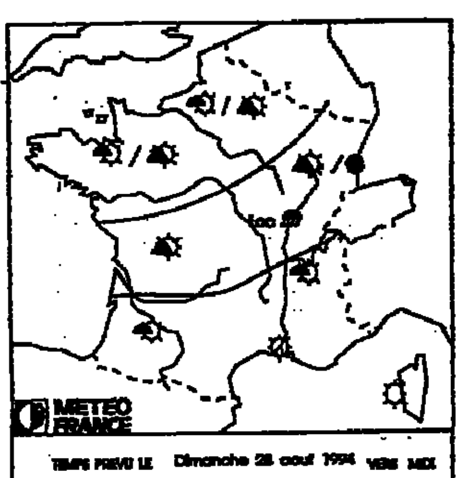
Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, *directeur général*
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction
Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE Dimanche 28 août 1994 VERS MIDI

Dimanche : nuageux sur le Nord-Est, plus de soleil ailleurs. – Le matin, de la Bretagne à la Normandie, jusqu'aux régions nord de la Seine, les nuages et les éclaircies alterneront. Des Pays de Loire à l'Ile-de-France jusqu'aux Ardennes, le début de matinée sera très nuageux, mais les éclaircies deviendront de plus en plus belles au fil des heures. Du Poitou-Charentes jusqu'au Centre et au Nord-Est, le temps sera gris et humide, avec quelques gouttes éparses. Du Nord-Aquitaine au Massif Central jusqu'au Lyonnais, les nuages et les éclaircies se partageront le ciel. Plus au sud, soit du Sud-Aquitaine aux Alpes et à la Corse, il fera beau.

L'après-midi, au nord d'une ligne La Rochelle-Nancy, les nuages laisseront place à de belles éclaircies. Les nuages resteront abondants de la Bourgogne à la Franche-Comté, jusqu'à la Lorraine. Sur les régions sud du pays, le soleil sera prédominant. Des nuages bas persisteront sur le Pays basque toute la journée.

Les températures minimales iront de 11 à 13 degrés au nord et de 14 à 18 degrés au Sud.

L'après-midi, le thermomètre marquera 21 à 24 degrés au nord et de 25 à 30 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

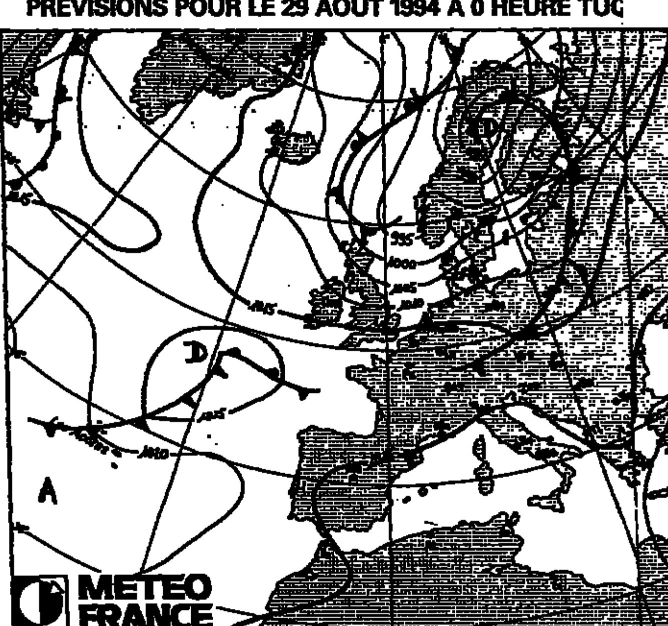
TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	27/17
BIARRITZ	22/16
BORDEAUX	24/15
BOURGES	27/16
BREST	19/16
CAEN	20/17
CHERBOURG	19/15
CLERMONT-FER.	25/11
DIJON	27/12
GRENOBLE	28/12
LILLE	22/14
LIMOGES	21/14
LYON, BRON	28/15
MARSEILLE	31/20
NANCY, ESSEY	21/13
NANTES	21/17
NICE	28/20
PARIS-MONTS.	22/15
PAU	23/16
PERPIGNAN	31/18
POINTE-A-PITRE	34/24
RENNES	23/17
ST-ETIENNE	25/12
STRASBOURG	23/15
TOULOUSE	25/16
TOURS	22/17
ÉTRANGER	
ALGER	32/21
AMSTERDAM	20/14
ATHENES	34/24
BANGKOK	30/26
BARCELONE	28/22
BELGRADE	18/15
BERLIN	22/15
BRUXELLES	22/14
COPENHAGUE	20/16
DAKAR	29/24
DUBLIN	17/8
GENEVE	24/11
ISTANBUL	32/20
JÉRUSALEM	31/20
LE CAIRE	36/23
LISBONNE	34/19
LONDRES	25/15
LOS ANGELES	26/19
LUXEMBOURG	21/13
MADRID	35/18
MARRAKECH	39/21
MEXICO	21/13
MILAN	28/15
MONTRÉAL	26/17
MOSCOU	18/10
NAIROBI	28/13
NEW-DELHI	33/25
NEW-YORK	31/19
PALMA-DE-MAJ.	34/19
PÉKIN	33/21
RIO-DE-JANEIRO	24/18
ROME	29/18
HONGKONG	29/24
SÉVILLE	42/21
SINGAPOUR	32/27
STOCKHOLM	21/15
SYDNEY	21/10
TOKYO	32/26
TUNIS	34/24
VARSOVIE	23/9
VENISE	27/17
VIENNE	17/16

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-08-1994 à 6 heures TUC et le 27-08-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 29 AOÛT 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6375

HORIZONTALEMENT

I. Laissa froid Pline l'Ancien. Une fois décatie, elle peut tout juste être utilisée comme doublure. – II. Eléments incendiaires. Sont aujourd'hui plus que jadis des personnes sans « scrupules ». – III. Sortis de terre. Eventuellement malheureux. – IV. Degré. S'apparente à un jour pluvieux. D'un auxiliaire. – V. Sur un set. Fin de participe. Lettre. – VI. Symbole. Preuve de volontés. Donné avant une attaque. – VII. Tiras ta révérence. Visibles en Bretagne. Cours étranger. – VIII. Prophète. Pacha. Pronom. – IX. Bout d'impatience. Fait une drôle de bobine. On peut lui confier certaines choses. – X. Exigent parfois qu'on s'accroche à elles. Très approchable. – XI. Ornements. Est toxique. – XII. Botte. Font voir trouble. – XIII. Triste sire. Sigle. Possède une certaine dose de sang... froid. – XIV. Ne voulurent rien savoir. Interdisent les dépassements. – XV. Symbole. Pas ici. Se mire dans le Danube.

VERTICALEMENT

1. Travaux qui exigent du souffle et beaucoup de repos. – 2. Ont pris la place des jours néfastes. Matière à réflexion. – 3. Emis par une auguste victime. Terme musical. Manque d'élégance. – 4. Végétal. Ville. – 5. Corps gras. Orientation. En France. – 6. Culottes de différentes tailles. Coule à flots. Morceau de nougat. – 7. Préposition. Vient à son heure. Début d'une devise latine. – 8. Ne manquent pas de tranchant. – 9. Quelque chose de coupant. Lieux de promenades. Se montre coulant. – 10. Minutieusement préparées. Lettres de rupture. – 11. Homme de parole. Dont la prudence a théoriquement doublé. – 12. Marchait à pas de loup. Avait de hautes et lointaines préoccupations. Initiales d'un bienfaiteur. – 13. Bestioles. Pièce de batterie. – 14. Permettent de manipuler de grosses sommes. Tissu. Se prononcent par hasard. – 15. En Italie. On ne peut plus léger. Groupe plusieurs départements.

Solution du problème n° 6374

Horizontalement

I. Gargotier. – II. Roueries. – III. Au. Sa. – IV. Staff. Ton. – V. Inauguré – VI. Se. Une. Es. – VII. On. Ténors. – VIII. Ursson. – IX. Reg. Tics. – X. Isolés. Pi. – XI. Roseval.

Verticalement

1. Gras. Souris. – 2. Aoûtiennes. – 3. Ru. An. Igor. – 4. Gerfauts. Lô. – 5. Or. Funestes. – 6. Tir. Génoise. – 7. Ie. Tu. Onc. – 8. Essorer. Spa. – 9. Anesse. Il.

GUY BROUTY

ARTS

CHEZ LES PEINTRES

Tapies, un contemplatif en son siècle

Suite de la première page

D'autres toiles, non moins récentes, restreignent l'espace et menacent le visiteur de leurs angles et de leurs aspérités. Elles ont été recouvertes d'encroûtements sablonneux et granuleux, dans lesquels le peintre a taillé ensuite violemment. *« Je connais bien mes matériaux, je sais ce qu'ils me permettent, comment faire... La scie, par exemple, elle me sert à graver dans le bois, à dessiner... »* Cela est dit comme une évidence, comme si c'était là un procédé ordinaire et facile. A propos d'une sculpture, posée par terre, il fait observer qu'il ne ressent guère de différence entre peinture et sculpture. *« En réalité, je ne vois pas de frontière, je ne sais pas où elle passerait exactement. Nombre de mes tableaux sont travaillés sur les marges et par derrière, afin d'en finir avec la conception du tableau-fenêtre et de construire des tableaux-objets. Et de là à des reliefs, à l'introduction d'objets sur la surface, à des assemblages, la distance est vite franchie. Je n'ai jamais eu le sentiment de « passer » à la sculpture, comme on dit. »*

La conversation ne peut continuer ici : il fait trop chaud, les œuvres sont trop présentes et Tapiés a d'autres habitudes. Pour aller jusqu'à la bibliothèque, il faut traverser la maison, c'est-à-dire des collections d'œuvres africaines, égyptiennes, tibétaines et contemporaines, masques du Gabon et de l'Himalaya, bronzes du Népal et du Bénin, dieux terribles du bassin du Congo et dieux impassibles du Nil, peintures des fresquistes catalans et de Joan Miró, terres cuites du Mali et de Tapiès lui-même – ensemble immense et éclectique dont l'inventaire découragerait le connaisseur le plus érudit. Il ne reste qu'à s'étonner et faire compliment au collectionneur de ses plus rares acquisitions. Ces éloges ne lui déplaisent pas, car, assure-t-il, trop de visiteurs n'accordent pas un regard à sa galerie de divinités de tous les temps et tous les lieux. Il y en a à tous les étages, dans toutes les pièces, dans l'escalier – un musée proliférant d'œuvres choisies pour leur intensité d'expression.

Dans la bibliothèque, deux dessins de Paul Klee déterminent une première remarque. *« Klee a été capital pour moi. J'ai découvert son œuvre dans un numéro des* Cahiers d'art *juste après la guerre. J'ai été intrigué par son attitude, sa manière de se tenir en dehors de l'engagement, loin de la critique politique et sociale, loin des consignes et des slogans. Quand je suis arrivé à Paris, je me suis trouvé entouré d'artistes engagés, la plupart d'entre eux communistes. Leur héros était Fougeron. Il avait une exposition qui s'appelait « Le pays des mines ». Je l'ai vue et j'ai pensé aussitôt que c'était là ce qu'il fallait ne pas faire en peinture. Qu'il fallait laisser cela à la photo, au cinéma, à la télévision.*

» Je ne me désintéresse pas pour autant des questions sociales, mais je les vois à leur origine, plus en profondeur. Je sais que cette attitude d'abstention de ma part a été critiquée, que j'ai été accusé de me complaire dans le rôle de l'artiste dans sa tour d'ivoire. Je sais aussi que Picasso a dit que, dans des circonstances extrêmes, il faut lutter avec n'importe quelle arme. Mais je pense cependant que c'est une erreur, pour le peintre, d'accentuer trop fortement son message. Dans ma peinture, il y a un message aussi, mais moral et que je ne sépare pas de l'œuvre elle-même...

« Je suis pessimiste... »

» En fait, je ne suis jamais trop radical sur ce sujet... Il est quelquefois acceptable de faire un tableau qui soit plus immédiatement à la portée du public... Quoiqu'à l'heure actuelle, à l'heure de la culture de masse par et pour les masses, je me sente à nouveau très solitaire. Une barrière sépare le public de mon travail et je suis convaincu que cela est voulu par ceux qui dirigent les moyens de communication. Que pèse l'art à côté du sport ? Que sont les artistes face aux chanteuses et aux footballeurs ? Rien du tout. C'est vrai en Espagne, je crois qu'il en va de même dans les autres pays. L'industrie culturelle contemporaine n'a pas pour but d'élever les gens mais de gagner de l'argent, le plus d'argent possible par tous les moyens.

» Oui, je sais, je suis pessimiste... Que voulez-vous ? En Espagne, dans mon pays, je n'ai jamais eu d'exposition rétrospective – ça n'intéresse personne. Simplement, de temps en temps, les politiciens se servent de nous quand ils en ont besoin, pour leur propagande. Je pensais que ceci, qui se pratiquait sous le franquisme, cesserait avec la démocratie. Erreur. La démocratie a aggravé la situation, comme elle a contribué à aggraver la folie du football. C'est ainsi : en la matière, elle fait plus encore que Franco... Voilà l'essentiel de la culture d'aujourd'hui. » Il y a plus que de l'indignation dans ces paroles, le sentiment d'avoir été abusé et déçu. *« N'en parlons plus ».*

Mieux vaut en effet parler peinture, du rythme et des procédés de la création selon Tapies et de son histoire. *« A dix-huit ans, j'ai contracté une maladie pulmonaire grave. Il s'est trouvé que le médecin qui m'a soigné avait été un ami de jeunesse de Picasso, ici, à Barcelone. Quand j'ai voulu me rendre à Paris, il m'a écrit une lettre d'introduction, si bien que je suis allé chez Picasso. Il m'a accueilli, il m'a montré son atelier, j'étais sidéré, je n'en revenais pas. Plus tard, je l'ai revu à Mougins.*

» A mes yeux, le cubisme a une importance capitale. Le cubisme et l'abstraction ont été des mouvements cruciaux au début du siècle parce qu'ils se sont opposés à la peinture académique. Ils ont permis de procéder à une épuration qui était nécessaire. En ce sens, ils sont notre passé. Je ne veux pas dire pour autant qu'il faille n'en plus bouger. Aujourd'hui, il est interdit de dessiner une silhouette : voilà qui me paraît une compréhension bien limitée de ce que l'abstraction a été – autrefois. Mon coup de pinceau peut tout aussi bien être abstrait ou figuratif. Je me refuse à juger selon de tels critères...

» En Espagne, j'ai été très bien accueilli par Miró. Aux Etats-Unis, lors de ma première exposition, ce fut par les peintres de l'expressionnisme abstrait, en dépit du silence des revues. Ce sont eux – Rothko, Kline, Motherwell – qui sont allés vers moi et m'ont réconforté. Alors, les groupes, les systèmes... Tout ce que je peux dire tient en peu de mots : je me suis toujours senti proche des artistes qui communiquent la profondeur de la réalité ultime. Mais je n'ai d'autre système que le refus des systèmes... »

– Jusque dans l'atelier ?

– *Surtout là. Je travaille d'une manière absolument non systématique. Tantôt j'entre dans l'atelier sans savoir ce que je vais faire, tantôt j'y vais avec une idée, un tout petit dessin que j'ai noté auparavant, en guise d'aide-mémoire. Dans l'atelier, je marche, je marche, dans tous les sens, longtemps. Je marche et je médite. En méditant, il me vient une image mentale – alors je commence très vite... Comment se forme cette image, c'est difficile à dire. Il arrive qu'elle soit déterminée en partie par l'atelier. Si je n'y vois en entrant que des œuvres noires, il me faut du blanc ou de la couleur – très peu de couleur en vérité. Il arrive encore que je sois marqué par la situation du moment, tel événement qui crée chez moi un état d'esprit plus ou moins dramatique. Je ne vois qu'une constante : l'idée qu'il me faut trouver un mécanisme pour attirer la conscience vers une modification afin de la mettre en état de contemplation – afin qu'elle s'approche de choses ineffables qui produisent en elle une émotion et qu'elle ait le sentiment d'arriver au fond, à l'absolu. Au fond, vraiment. Voilà pourquoi on me considère souvent comme un mystique.*

» La marche dans l'atelier – plusieurs heures durant parfois – provoque une excitation intérieure, je vois une image. Je ne l'analyse pas. Je me laisse emporter. Pour parler avec les mots de Bataille, la peinture naît d'une « expérience intérieure ». Je me précipite alors, je fais les choses très vite – en une journée parfois, en dépit du poids des matériaux et de la fatigue.

» Naturellement, l'image se modifie au cours du travail. Parfois la déception est terrible. Quand j'essaie de réaliser mon idée, je m'aperçois que ça ne marche pas. Toute mon œuvre est la correction du premier coup de pinceau... Je veux dire que j'ai toujours l'ambition d'exprimer mon émotion, mon idée avec un seul coup de pinceau. C'est une ambition folle, peut-être impossible. Alors, pour y parvenir, je fais des expériences avec moi-même, à la manière d'un chercheur, et j'essaie des matériaux nouveaux, en espérant qu'ils exprimeront mieux mes émotions. »

Oubliée la passion espagnole du football, le peintre est à nouveau tout à sa création. Il noue et dénoue ses doigts, il se penche en avant, il parle plus fort, il veut s'expliquer contre tous les malentendus dont il se sent la victime. *« Parce que cette méthode paraît plutôt instinctive, je passe pour un mystique, avec l'idée sous-entendue que le mysticisme autorise n'importe quoi, n'importe quelle extravagance, n'importe quelle folie. C'est faux. Cela, je l'ai appris des véritables mystiques, ceux d'Extrême-Orient, les bouddhistes. Des fous, eux ? Alors, c'est d'une folie très contrôlée qu'il s'agit, d'une folie qui s'appuie sur un corpus de connaissances très solide. On pourrait en dire de même des mystiques chrétiens, qui étaient soutenus par une doctrine. Aujourd'hui, le corpus, la doctrine, ce sont les connaissances de notre temps, non point seulement les connaissances artistiques, mais une sagesse. Avec l'âge, je m'en suis aperçu de mieux en mieux : l'artiste doit savoir beaucoup, il doit avoir lu des milliers de livres. »* Peut-être est-ce pour en venir à cela que Tapiés a souhaité parler dans sa bibliothèque, entre des murs couverts de volumes en catalan, espagnol et français, éditions rares et éditions bon marché, romans, poèmes, philosophie.

« Si vous vous méfiez du mot mystique, vous considérez-vous cependant comme un peintre religieux ?

– *Religieux ? Cela dépend en quel sens. On a dit quelquefois que mon œuvre était tragique, que j'étais obsédé par la mort. Je le suis beaucoup moins qu'on ne le pense en vérité. Mais il est vrai que je ne crois pas inutile de dire aux gens qu'il faut penser plus souvent à la mort. Jadis, il y avait des sectes qui conseillaient la visite des abattoirs. Je suis moins exigeant mais dans une époque de divertissements comme la nôtre, il importe de rappeler la pensée de la vanité... C'est ma petite philosophie personnelle.*

Un rapport sensuel avec la terre

» Alors religieux pourquoi ? Parce que j'utilise la croix dans mes peintures ? Mais la croix est un symbole universel. On l'observe en Chine cinq millénaires avant Jésus-Christ. Il y a là le symbole de deux principes antagonistes qui se croisent et se superposent, l'esquisse d'une explication métaphysique de la réalité... Plus profondément, j'ai par rapport au christianisme une attitude de scepticisme, mais je pense qu'il faut travailler aujourd'hui à récupérer les mythes religieux qui seraient utiles à l'homme actuel. Et mes lectures préférées sont des discussions entre les grandes figures de la science et celles de la spiritualité. C'est d'elles qu'il faut attendre une compréhension plus profonde.

» Il faut faire voir à nos contemporains que tout – eux-mêmes, les choses, les éléments – tout fait partie d'une espèce de divinité. Et ainsi, s'ils le comprenaient, les rapports seraient-ils meilleurs entre nous, et entre nous et la nature... La terre n'est-elle pas un corps vivant qui a des réactions comme s'il y avait une sorte d'âme qui la commande ? Bien des savants réfléchissent à cela.

– La terre ?

– *La terre. Ce n'est pas sans raison que j'aime à l'introduire dans mes œuvres. Tantôt j'utilise de la terre de la montagne, avec laquelle j'ai un rapport sensuel. Tantôt je me sers de marbre pilé. C'est un matériau plus stable et plus dur. Mais il a un autre mérite : dans la poudre de marbre, il reste de petits grains qui brillent dans le tableau comme les étoiles d'un cosmos. De la terre au cosmos.... Plus qu'un art religieux, c'est un art métaphysique, dans la mesure où je pense sens cesse à l'en-deçà, dans la mesure ou l'art peut devenir moyen de connaissance et conduire la conscience de chacun à voir plus loin, plus profond dans la réalité ».*

PHILIPPE DAGEN


GÉRARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

Biographie

Antoni Tapies est né à Barcelone en 1923. Après des études interrompues par la maladie et la guerre civile, il réalise ses premières œuvres – toiles et assemblages – à partir de 1946. En 1948, il fonde la revue *Dau al Set* et rencontre Joan Miro, rencontre qui détermine une période surréaliste riche en visions oniriques et en autoportraits. Découvrant l'expressionnisme abstrait et l'informel à partir du début des années 50 à Paris, il expérimente alors pour la première fois les mélanges de matériaux, les empâtements, les effets de matière et les adjonctions d'objets dont il a fait par la suite les signes distinctifs de son œuvre.

En 1953, il expose pour la première fois à New-York et en 1956 à Paris et, depuis lors, son succès ne s'est pas démenti, célébré par de nombreuses expositions et rétrospectives. A partir de 1970, il pratique simultanément peinture et sculpture, exécutant à l'occasion des commandes publiques, dont le Monument à Picasso de Barcelone (1982-1983). Très présent sur la scène internationale, que ce soit en Europe ou aux Etats-Unis, il a fondé en 1984 la Fondation Tapiés dans sa ville natale. Du 27 septembre jusqu'au 4 décembre, on pourra voir à Paris, au Jeu de Paume, une nouvelle rétrospective de ses œuvres qui gagnera, au début de 1995, le Musée Guggenheim de New-York.

Il vit et travaille à Barcelone et Campins.

CIRQUE : détournement de fonds. – Une instruction judiciaire a été ouverte après la découverte d'un détournement de fonds, évalué entre 13 et 15 millions de francs, au préjudice de l'Association nationale pour le développement des arts du cirque (ANDAC). Directeur de l'ANDAC depuis 1987, Michel Jarnoux a été licencié début août pour « faute lourde », et une plainte contre X... a été déposée. Fondée en 1976, l'ANDAC (budget annuel : 15 millions) est une association loi 1901 subventionnée pour deux tiers par le ministère de la culture et pour un tiers par les professionnels. Le détournement de fonds a été découvert début août, après un audit demandé par la Rue de Valois. Le conseil d'administration de l'ANDAC se réunira le 30 août afin de nommer un nouveau directeur. Le ministère de la culture précise qu'il a demandé une enquête de l'inspection générale de l'administration, au terme de laquelle une réorganisation de l'aide de l'Etat au secteur du cirque sera décidée. – *(AFP.)*

MUSIQUES/BIBLIOGRAPHIE

Le « père » de l'opérette

HERVÉ, LE PÈRE DE L'OPÉRETTE
50 ans de folies parisiennes
par Jacques Rouchouse,
édit. Michel de Maule,
416 pages, 189 F.

HERVÉ, UN MUSICIEN PARADOXAL (1825-1892)
par Renée Cariven-Galharret
et Dominique Ghesquière,
édit. des Cendres, 224 pages,
160 F.

« C'est (...) à M. Hervé, et non, comme on le croit généralement, à M. Offenbach, que revient le triste honneur d'avoir créé ce nouveau genre d'opéra, digne d'être représenté dans des maisons de fous, et qui devait faire les délices de toute une génération, hébétée par le despotisme impérial ». Pour le véhément rédacteur de l'article du Grand Dictionnaire universel de Pierre Larousse consacré à Florimond Ronger, dit Hervé, l'opérette bouffe était fondée *« sur l'absence de toute espèce de sens et de bon sens, et* [son] *mérite suprême* [était] *d'atteindre les dernières limites de la plus inepte insanité»* ! Critique guindé excessivement figé dans son classicisme, ou lexicologue emporté par sa fougue anti-Napoléon III, l'auteur de ces lignes est assurément injuste avec Hervé, auteur inventif, musicien imaginatif, mime cocasse, animateur fantasque, farceur loufoque, précurseur des revuistes et des chansonniers...

Pendant près d'un demi-siècle (1845-1892), Hervé va composer un nombre incroyable de pantomimes, de bouffonneries musicales, de vaudevilles, d'opérettes – filles de l'opéra-comique et de l'opéra bouffe, selon Reynaldo Hahn –, et de chansons à succès... Si, aujourd'hui, *Chilpéric, le Petit Faust* ou *l'Œil crevé*, qui valurent à Hervé des éloges unanimes, sont quelque peu oubliés, son opérette *Mam'zelle Nitouche* assure au *« compositeur toqué »* (ainsi se considérait-il lui-même avec humour) de n'être point injustement oublié.

Raimu puis Fernandel ont interprété au cinéma le rôle Janus de Célestin-Floridor, organiste du couvent des Hirondelles le jour, compositeur d'opérette légère le soir. Hervé s'étant inspiré de sa propre existence, puisque à vingt-deux ans il mène de front, à Paris, la double vie d'organiste à Saint-Eustache le matin et d'acteur-mime-chanteur le soir !

Un personnage si vibrionnant, si *« estuberlu »* – pour reprendre un terme qu'il forgea à l'occasion d'un dialogue –, et en qui Raymond Queneau voyait *« le premier des surréalistes »*, ne pouvait pas laisser indifférents les biographes. Jacques Rouchouse, grand connaisseur de l'opérette, consacre ainsi au « faux pitre » un ouvrage où, au-delà de Hervé, dont la vie et l'œuvre sont narrées en détail, il dresse avec verve un portrait du XIXe siècle, et en particulier du Second Empire, par le biais de la naissance de l'opérette et du caf'conc'...

En neuf chapitres, Renée Cariven-Galharret et Dominique Ghesquière avaient eux aussi, il y a peu, la bonne idée de vouloir faire redécouvrir – ou découvrir – le *« fantaisiste échevelé »*, le *« chef d'orchestre en délire »*.

JEAN-PIERRE COLIGNON

Le ralentissement contrôlé de l'activité aux Etats-Unis

Les dernières statistiques américaines rassurent les milieux financiers

Après une nouvelle séance de hausse vendredi 26 août, la Bourse de New-York a terminé la semaine à son plus haut niveau depuis cinq mois. Le dollar est aussi en hausse. Le regain d'optimisme des marchés financiers américains est alimenté par le ralentissement ordonné de la croissance aux Etats-Unis.

NEW-YORK

de notre correspondant

Serait-ce, à Wall Street aussi, le début de l'été indien ? Après la morosité des derniers mois, la Bourse de New-York a achevé vendredi 26 août une semaine euphorique. L'indice Dow Jones, le thermomètre du marché, a gagné en cinq jours 126 points (+ 3,4 %), terminant à 3 881, son plus haut niveau depuis cinq mois. Le beau temps ne se limite pas au marché des actions : les obligations et le dollar sont aussi en hausse. Une série d'informations sur le ralentissement de la croissance américaine et l'éloignement de la menace inflationniste ont alimenté, en fin de semaine, ce climat nouveau. Les analystes new-yorkais restent cependant prudents. L'un d'entre eux estimait, vendredi, que *« le marché reste dangereux. Wall Street n'est pas encore recommandée aux veuves et aux orphelins »*.

Vendredi matin, c'est la publication d'une première révision de l'estimation de la croissance aux Etats-Unis pour le deuxième trimestre qui a déclenché l'optimisme. Le département du commerce a indiqué que le produit national brut américain (PNB) avait crû entre avril et juin à un rythme de 3,8 % – au lieu de 3,7 % estimé il y a un mois. Le PNB avait progressé de 6,3 % au dernier trimestre de 1993 et de 3,3 % au premier trimestre 1994. Ce n'est pas tant cette révision – moins importante qu'attendu par les marchés – que le contenu de la croissance au second trimestre qui les a enthousiasmés.

Dans le détail, le rapport du département du commerce confirme en effet qu'il y a un net ralentissement de la consommation des ménages. Dans le commerce, les ventes accusent un net coup de frein. Elles progressaient à un rythme annuel de 6,4 % à la fin de 1993, de 2,2 % au premier trimestre 1994, de 1,4 % seulement au deuxième trimestre. La politique de renchérissement du coût du crédit engagée par la Réserve fédérale depuis février commence, semble-t-il, à porter ses fruits.

Si la croissance est restée néanmoins forte au deuxième trimestre (3,8 %), c'est que les entreprises américaines ont continué à produire et les commerçants à accumuler des stocks. Le gonflement des stocks a atteint un niveau très élevé, le plus important depuis six ans et demi, d'après le département du commerce. Pour tous les analystes, il devrait donc y avoir maintenant un ajustement, les entreprises ralentissant leur activité pour l'adapter à la demande. La croissance devrait donc être moins forte au second semestre, ce qui devrait alléger les pressions inflationnistes et écarter la perspective d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt avant l'hiver. Le rapport confirme d'ailleurs que les prix restent pour l'instant très sages. L'indice composé – représentatif de l'évolution des prix à la consommation – révèle une hausse de 2,9 % l'an au deuxième trimestre, contre 3,1 % au premier.

Des rumeurs persistantes sur un compromis commercial entre Washington et Tokyo avant le 30 septembre ont ensuite circulé à Wall Street. Conclusion : le dollar a brusquement retrouvé quelques couleurs. Il est repassé vendredi au-dessus des 100 yens et a terminé à 1,58 deutschemark contre 1,54 jeudi.

ERIK IZRAELEWICZ

La croissance démographique se ralentit dans le monde

Suite de la première page

Selon cette dernière révision, la population mondiale a progressé de 1,57 % seulement par an depuis 1990, après avoir, pendant quinze ans, progressé au rythme annuel de 1,73 %. Un ralentissement inattendu car, jusqu'ici, on ne prévoyait qu'une très modeste réduction de la croissance démographique mondiale, de l'ordre de 0,05 point. Le taux de croissance actuel est le moins élevé que l'on ait constaté depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Il marque une reprise de la tendance au ralentissement observée au cours de la décennie 1965-1975. En chiffres absolus, l'augmentation annuelle n'est que de 86 millions, et non de 93 millions, comme on le pensait. A la mi-1994, la population du globe est évaluée à 5,63 milliards d'habitants alors qu'on en attendait plus de 5,70 milliards.

Plus important encore, le ralentissement touche à la fois les pays développés et certains pays du tiers-monde. Plusieurs pays industrialisés ont enregistré une baisse de leur population, pour diverses raisons : baisse de la fécondité (1), combinée éventuellement avec une mortalité stagnante, ou encore une émigration importante. Ainsi, depuis 1990, la population a diminué en Russie, en Ukraine, en Biélorussie, dans les trois Etats baltes, en Roumanie, en Bulgarie, en Hongrie, en République tchèque. La baisse est certes faible : elle est évaluée à 1,1 million pour une population totale de la région de quelque 318 millions en 1990. Mais tout de même... Moins inattendue, la baisse en Croatie et en Bosnie-Herzégovine (2), éprouvées par la guerre, le « nettoyage ethnique » et l'émigration.

7,5 milliards de personnes en 2015

Cependant le phénomène majeur, car il pèse bien davantage sur l'avenir de la population mondiale, c'est la baisse de la fécondité enregistrée dans nombre de pays en voie de développement. Dans le sous-continent indien, notamment, l'Inde est notamment passée de 4,5 enfants par femme en 1980-1985 à 3,7 entre 1990-1994, le Népal de 6,3 à 5,4 ; le Bangladesh est revenu à un peu plus de 4. Au Moyen-Orient, la baisse touche aussi l'Iran...

En Afrique même, si la fécondité reste élevée (5,8 enfants par femme en moyenne), on a constaté des baisses inattendues au Rwanda (de 8,1 enfants par femme en 1980-1985 à 6,5), en Tanzanie (de 6,7 à 5,9), à Madagascar (de 6,6 à 6,1) et en Mauritanie (de 6,1 à 5,4). Enfin des baisses plus rapides que prévu ont été constatées au Zimbabwe et en Zambie, faisant suite à d'autres, déjà décelées au Kenya et au Botswana.

Malgré cela, en raison de la forte proportion de jeunes dans les pays du tiers-monde, la population du monde va croître encore notablement dans les prochaines années : selon la projection « moyenne » des Nations-Unies, la plus vraisemblable, elle atteindrait 7,5 milliards de personnes en 2015.

Ces estimations et ces projections recoupent largement celles que vient de publier la Banque mondiale, mettant en évidence des baisses de fécondité non négligeables au cours de la dernière décennie, même dans des pays pauvres d'Asie du Sud ou d'Afrique subsaharienne (par exemple au Kenya, le taux est revenu à 5 enfants par femme environ, ou au Zimbabwe, à 4,5). Ce qui n'empêchera vraisemblablement pas, à cause de la « vitesse acquise », la population d'Afrique de doubler dans les trente-cinq prochaines années, et celles d'Asie (3) et, d'Amérique latine d'augmenter de moitié.

GUY HERZLICH

(1) Il s'agit du nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer.

(2) Dans leurs frontières anciennes.

(3) Ce sera notamment le cas pour l'Inde, qui atteindrait, selon la Banque mondiale, 1,4 milliard d'habitants en 2030, contre 934 millions aujourd'hui.

Les Etats-Unis ne veulent pas faire adopter une législation internationale sur l'avortement. – Le vice-président américain Al Gore a vigoureusement affirmé, jeudi 25 août, que les Etats-Unis *« n'avaient pas cherché, ne cherchaient pas et ne chercheraient pas à imposer une législation internationale sur l'avortement »*. Al Gore, qui dirigera la délégation américaine à la Conférence internationale du Caire sur la population et le développement, a toutefois déclaré espérer que la position officielle de Washington, selon laquelle l'avortement doit être une pratique *« sans risque, légale et exceptionnelle »*, y serait approuvée.

ONU et FNUAP : chiffres et rôles

La différence entre les chiffres publiés par la division de la population de l'ONU et le Fonds des Nations unies pour la population provient de la différence des rôles de ces deux institutions, que l'on confond souvent.

La première est un organisme d'études, composé de statisticiens et de démographes, qui établit tous les deux ans – à partir des données communiquées par les pays membres de l'ONU, des recensements et études diverses – des estimations de la population pour l'ensemble du monde et les différents pays. Celles-ci sont jugées fiables par la plupart des experts, notamment ceux de la Banque mondiale, qui publie aussi ses propres estimations et projections. Il y manque toutefois un pays : Taïwan, qui ne fait pas partie de l'ONU.

Le second, *« organe subsidiaire »* de l'Assemblée générale des Nations unies, a un rôle politico-technique : il est chargé d'aider les pays membres de l'ONU – essentiellement ceux du tiers-monde – à élaborer des politiques de population, et de soutenir financièrement leurs programmes, notamment en matière de planification familiale. Il est financé par des contributions volontaires de pays membres ou de donateurs privés. Placé sous la tutelle du conseil d'administration du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), il est dirigé depuis 1987 par Mme Nafis Sadik (dont *le Monde* a publié un entretien le 3 mai).

G. H.

Dans notre prochain numéro
Le « Monde-l'Economie »

Le défi de la population mondiale

La croissance démographique est-elle « explosive » ? Empêche-t-elle le développement ? En fait, les dernières années ont montré un ralentissement. Certains pays ont réussi à maîtriser la croissance de leur population et à surmonter ses contraintes.

Avant la conférence internationale du Caire qui aura lieu du 5 au 13 septembre, *le Monde* reviendra au cours de la semaine prochaine sur l'évolution de la population mondiale : le supplément « l'Economie » de lundi 29 août (daté mardi 30) y sera consacré puis, à partir du mardi 30 (daté mercredi 31), une série d'articles de nos correspondants à l'étranger présentera les problèmes démographiques auxquels sont confrontés divers pays et régions du monde : l'Inde, l'Asie du Sud-Est, l'Egypte et le Mexique.

TRANSPORTS

Alors que Christian Blanc réunit 250 cadres

Remaniements dans l'état-major d'Air France

Le PDG du groupe Air France, Christian Blanc, réunit, à partir du lundi 29 août et pour quatre jours, 250 de ses cadres pour débattre de la *« coordination et de la mise en cohérence des actions liées au passage aux nouvelles structures »* de la compagnie, avec la création au 1er septembre de centres de résultats pour les activités aériennes et logistiques.

La crise de Jet Tours, la principale filiale tourisme du transporteur français devrait également être abordée au cours de ce séminaire, après la démission – sans explication officielle –, vendredi 26 août, du PDG, Jean-Robert Reznik, qui sera remplacé par Bernard Morel, cinquante-deux ans, actuel délégué régional d'Air France aux Etats-Unis. Jean-Pierre About, directeur général d'Air Inter, autre filiale du groupe, a également quitté ses fonctions, mercredi 24 août, pour devenir chargé de mission auprès de Christian Blanc. Dans le cadre de la simplification des structures, le poste de directeur général d'Air Inter a été supprimé.

SOCIAL

Testé sur tout le territoire

Le chèque-service sera prêt pour décembre

Prévu par la loi quinquennale sur l'emploi, le dispositif du « chèque-service » qui devait être expérimenté à l'origine dans deux régions, devrait faire l'objet d'un test national pendant un an, à partir de décembre, avant sa pérennisation. Son objectif est de faire rentrer dans un cadre légal les emplois de proximité non déclarés et d'en accroître ainsi le nombre. Il simplifie les démarches des particuliers qui emploient du personnel de maison (femmes de ménage, baby-sitters, etc.).

Les particuliers pourront se procurer un chéquier auprès de leur banque ou de La Poste. Chaque chèque comprendra deux parties. Un chèque traditionnel avec lequel l'employé est payé, s'il accepte ce mode de paiement ; et une partie « sociale » sur laquelle le particulier employeur inscrit le nom de l'employé, son numéro de Sécurité sociale, le nombre d'heures travaillées et le salaire versé, et qui est envoyé, à l'URSAFF de Saint-Etienne (centralisant l'ensemble du dispositif).

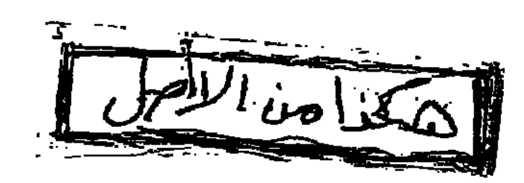
L'URSAFF calculera le montant des cotisations à payer pour l'employeur et délivrera une attestation d'emploi au salarié.

EN BREF

FISCALITÉ : Silvio Berlusconi réitère son engagement de ne pas augmenter les impôts. –Le chef du gouvernement italien, Silvio Berlusconi, a répété, vendredi 26 août, à l'issue du conseil des ministres, que le projet de loi de finances pour 1995 ne comporterait pas d'augmentation d'impôts. Afin de ramener l'an prochain le déficit budgétaire à 138 000 milliards de lires (465 milliards de francs), ce projet prévoit une réduction des dépenses de 45 000 milliards de lires. – *(AFP.)*

PRIX : augmentation de 0,1 % en août en Allemagne de l'Ouest. – Les prix à la consommation ont augmenté en Allemagne de l'Ouest de 0,1 % en août par rapport à juillet, selon l'indice provisoire publié, jeudi 25 août, par l'Office fédéral des statistiques. Sur un an (août 1993-août 1994), la hausse est de 3 %. En juillet, les prix étaient restés inchangés sur un mois et étaient supérieurs de 2,9 % à ceux de juillet 1993. Selon Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, cette accélération de l'inflation qui n'est pas angoissante, est temporaire.

TRANSPORTS : le gouvernement sri-lankais suspend l'achat de sept Airbus. – Le gouvernement sri-lankais a suspendu, vendredi 26 août, une commande de sept Airbus passée par le précédent cabinet. Le premier ministre, Mme Kumaranatunga, en fonction depuis le 19, a demandé aux dirigeants de la société Airbus de renoncer à un dédit de 100 millions de dollars payables par le pays en cas de rupture de l'accord d'achat. Air Lanka a déjà reçu deux de ces appareils, qui ont été en partie payés. L'achat de ces avions avait été contesté par Mme Kumaranatunga alors chef de l'opposition. Elle avait estimé qu'il ne correspondait ni aux besoins ni à la capacité financière d'Air Lanka. – *(AFP.)*



La croissance démographique se ralentit dans le monde

Un entretien avec M. Alphandéry

Suite de la première page

– Il n'empêche que la reprise économique en France s'explique actuellement pour l'essentiel par l'arrêt de la baisse des stocks. Ni la consommation, ni l'investissement ne tirent l'activité. La reprise dont on parle tant n'est-elle alors pas plus fragile qu'on ne dit ?

– L'année dernière à la même époque, j'avais pris date auprès des Français et j'avais dit que la reprise serait au rendez-vous début 1994. Eh bien, elle l'est, et cela personne ne le conteste. Il y a un an, le climat était pourtant très mauvais et ma prévision d'un taux de croissance pour 1994 compris entre 0,8 % et 2 % – soit 1,4 % en moyenne – avait reçu dans l'opposition mais aussi dans la majorité, un accueil plutôt froid. Or nous sommes aujourd'hui dans le haut de la fourchette et plutôt plus près de 2 % que de 1,4 %...

–... et pour l'année prochaine, tout près de 3 % ?

– Je ne puis encore le dire mais la prévision de croissance pour 1995 sera probablement supérieure au taux de 2,7 % que nous avions retenu au printemps dernier. Ce qui me frappe actuellement, c'est la très remarquable amélioration des indicateurs de confiance tant chez les chefs d'entreprises que chez les consommateurs, d'une part, et, d'autre part la remontée des carnets de commandes. Ces deux indicateurs normalement ne trompent pas et me font dire que nous sommes face à une reprise robuste. Parmi les carnets de commande, on note en particulier que ceux qui concernent les biens d'équipement sont en train de se regarnir. Il y a donc bien tout un enchaînement vertueux qui est en train de se faire. La reprise me semble d'autant moins fragile qu'elle est saine.

Le pari de la compétitivité

– Pourquoi dites-vous que la reprise est saine ?

– Parce qu'elle n'est pas artificielle. Le gouvernement a fait le pari de la compétitivité. Ce pari est manifestement gagné comme le montre l'évolution de notre balance commerciale, excédentaire de 37,5 milliards de francs au premier semestre de cette année : c'est un montant encore supérieur à celui enregistré au premier semestre 1993 pour lequel on parlait alors de surplus causé par la récession ! Nos ventes à l'étranger alimentent l'activité. Serions-nous aujourd'hui en si bonne position si nos entreprises n'avaient pas été compétitives ?

– Pourtant M. Balladur a lui-même mis en garde contre les résultats d'une croissance qui pourraient être plus décevants par la suite ? N'est-ce pas accréditer l'idée de la fragilité de la reprise ?

– Pas du tout. Comme nous avons eu une croissance extrêmement forte au premier semestre, il n'est pas évident que l'activité continue de s'accélérer au même rythme toute l'année. C'est ce qu'a dit M. Balladur. Mais cela ne veut pas dire du tout que la reprise va s'arrêter.

– Donc pas de rechute...

– Pas de rechute, pas de « double dip » comme on dit aux Etats-Unis. La reprise va se poursuivre et s'amplifier. Le redemarrage de la production manufacturière que nous constatons et qui est plus fort que prévu a déjà eu des effets sur le marché du travail. Je vous rappelle que 92 000 emplois ont été créés par le secteur productif au cours du premier semestre. Ces créations d'emplois, ce volume de production supplémentaire, ont engendré des revenus supplémentaires. On dit souvent que c'est la demande qui entraine l'offre. Mais c'est le chat qui se mord la queue : l'offre entraîne aussi la demande à travers la production supplémentaire et les revenus distribués. Et donc en fin de course la consommation des ménages s'en trouve stimulée...

–... très faiblement pour l'instant

– L'important est que le mouvement démarre parce qu'en démarrant il s'auto-alimente. C'est ce qui est en train de se produire. Nous avions programmé cet enchainement et nous avons refusé l'autre choix qui aurait consisté comme en 1981 à relancer les salaires et à creuser le déficit budgétaire. Cela avait débouché sur une situation inverse de celle que nous connaissons aujourd'hui. La France avait été obligée de donner un coup de frein avec le plan Delors de 1982 suivi par celui de 1983. Le chômage s'était beaucoup aggravé. Nous n'avions pas pu alors –ou beaucoup plus tard que les autres pays– bénéficier de la reprise internationale.

L'investissement locomotive

– Revenons au présent. M. Balladur a invité les Français à consommer davantage. S'il faut compter sur l'amélioration de l'emploi, cela risque d'être long.

– Il n'y a pas que cela. Grâce à la maîtrise de l'inflation, le pouvoir d'achat des Français s'améliore progressivement. En outre, le gouvernement a pris des mesures pour soutenir la consommation : l'allocation de rentrée scolaire qui va augmenter le pouvoir d'achat des ménages de six milliards de francs ; la baisse de l'impôt sur le revenu au moment du paiement du troisième tiers provisionnel (qui va représenter 13 milliards de francs), le déblocage anticipé des fonds de participation. Au total, plus de 19 milliards de francs viendront soutenir la consommation d'ici la fin de l'année.

– Les entreprises ont commencé d'annoncer des résultats financiers qui dans l'ensemble sont florissants. N'est-ce pas le moment de desserrer un peu la rigueur salariale ?

– Nous avons voulu une reprise saine, qui s'accompagne de créations d'emplois. Mais la guerre contre le chômage n'est pas encore gagnée : donc pas de triomphalisme. On ne peut pas vouloir une chose et son contraire. Notre principal about dans ce combat est notre compétitivité. Attention à ne pas le fragiliser !

– On a pourtant l'impression que de nombreuses entreprises qui en ont maintenant les moyens s'apprêtent à donner un petit coup de pouce aux salaires plutôt qu'à embaucher.

– Il y a beaucoup de chômage en France et je souhaite que la priorité soit donnée aux créations d'emplois. Cette priorité passe par la reprise de l'investissement productif.

– Il est inquiétant de constater qu'après trois années de baisse, ce redémarrage de l'investissement se fait attendre. Ce qui prouve qu'il ne suffit pas de donner beaucoup d'argent aux entreprises pour que les choses s'arrangent

– C'est vrai que l'investissement est un élément crucial pour une reprise durable. Mais patience, c'est maintenant que nous arrivons au moment du cycle où l'investissement doit redémarrer. Toutes les conditions sont réunies : les entreprises peuvent s'autofinancer, le taux d'utilisation des équipements a beaucoup augmenté. Vous verrez, dans les mois qui viennent et en 1995, l'investissement productif sera l'une des principales locomotives de l'économie française.

Les taux d'intérêt vont baisser

– Il y a tout de même eu beaucoup plus d'argent public dirigé vers les entreprises que vers les ménages.

– C'est une mauvaise présentation des choses que de décrire notre politique comme systématiquement orientée vers les entreprises. D'abord, parce que nous avons donné à la demande des coups de pouce nécessaires, par le biais du logement, puis par celui de l'automobile. C'est ce que j'appelerais la politique de reprise à la française. Et ensuite parce que distinguer le soutien aux entreprises et aux ménages est bien artificiel. Lorsque l'on allège les charges sur les plus bas salaires et que cela favorise l'emploi, dira-t-on que l'on avantage plutôt les entreprises ou les ménages ? En fait, tout est lié. Un exemple très concret. Il y a eu d'importants déficits de la Sécurité sociale alors que l'équilibre aurait dû être la règle. On peut donc considérer qu'il y a eu une aide publique à partir du moment ou on n'a pas augmenté les cotisations pour combler l'intégralité du déficit dont on a hérité. Mais les cotisations de qui ? Des entreprises ou des ménages ? L'Etat a ainsi repris à sa charge 110 milliards de francs de dette de la Sécurité sociale. Si les ménages avaient eu à supporter cette somme, où en serions nous dans ce genre de comptabilité ?

– M. Mitterrand avait regretté au début de l'année que les 80 milliards de francs rendus aux entreprises par l'Etat n'aient pas créé d'emplois

– Chiffre bien contestable et qui oublie de parler des milliers d'emplois ainsi sauvés. L'oxygène à la trésorerie des entreprises apporté par le remboursement de TVA aux PME (44 milliards) a évité bien des licenciements. Croyez-vous que les 92 000 emplois créés au premier semestre l'auraient été si la politique gouvernementale ne portait pas ses fruits ?

– Comment expliquer qu'avec une politique qui, selon vous a été bien dosée, le franc ne soit pas plus fort et les taux d'intérêt plus bas ?

– Mais le franc est stable. Regardez, depuis la fin de l'année ses variations par rapport au mark allemand sont restées dans une bande de l'ordre de 1 %. Quant aux taux d'intérêt à court terme, ils sont passés en un an et demi de 11,3 à 5,5 %, que voulez-vous de plus ?

Pas d'inflation à l'horizon

– Les taux d'intérêt réels à long terme – inflation déduite – restent pourtant très élevés et risquent d'empêcher la reprise de s'épanouir...

– Pendant toute l'année dernière, on ne cessait d'entendre dire que les entreprises françaises se finançaient d'abord à court terme. Et bien, les taux courts ont considérablement baissé. Quant aux taux longs, rappelez-vous qu'ils on atteint un niveau exceptionnellement bas – sans précédent depuis trente ans – dans les premiers mois de l'année. Ils se sont orientés ensuite à la hausse, par moments de façon excessive ? Ils se détendront car les données de fond des économies européennes sont bonnes, et parce que nos efforts pour maîtriser les déficits



publics et l'inflation produiront leurs effets. Je ne vois pas d'inflation à l'horizon.

– Peut-on espérer que les taux, courts et longs, baisseront à nouveau ?

– Compte tenu de ce que je viens de vous dire, je le pense.

– Y compris en France ?

– Y compris en France.

– Acceptons en l'augure. Il n'empêche que les taux d'intérêt réels à long terme restent élevés, de l'ordre de 6 %, et que cela risque de rouvrir le débat sur le bien fondé de notre politique monétaire, en fait dictée par la Bundesbank.

– Vous rouvrez un débat que je crois dépassé. On nous a fait miroiter l'exemple de la Grande-Bretagne qui a laissé flotter la livre pour faire baisser les taux. Or les taux courts anglais sont désormais sur toutes les échéances –sauf le jour le jour– supérieurs aux taux courts français.

– Mais votre politique de franc fort ne peut empêcher que le franc s'affaiblisse dès que le mark est fort, ce qui est le cas actuellement, du fait probablement de la reprise outre-Rhin et de l'impressionnante remontée politique d'Helmut Kohl.

– Il n'y a pas de politique du franc fort, il y a une politique du franc stable. Je ne vois aucune faiblesse du franc. Le franc tient bien son rang dans la grille du SME, qui lui-même se porte bien. Ceci démontre le bien fondé des décisions prises il y a un an : l'élargissement des marges de fluctuations qui s'est avéré une arme efficace contre la spéculation et qui a permis au système de respirer, d'une part, et les programmes de convergence des pays participant au SME, d'autre part.

Parts minoritaires de la CNP

– Allez-vous aborder, à l'occasion de l'assemblée annuelle du FMI à Madrid début octobre, la question de la stabilisation des marchés mondiaux des changes ?

– Les idées avancent dans ce domaine. A Naples, les ministres des finances du G7 ont déjà eu des conversations approfondies. Elles montrent que l'esprit des accords du Louvre, conclus à l'initiative d'Edouard Balladur, en 1987, souffle à nouveau. Plusieurs de mes collègues ressentent comme nous le besoin d'assurer plus de stabilité au système des taux de change. A Naples, nous avons vu ressurgir le concept de « surveillance multilatérale ». Un terme qui avait disparu du communiqué du G7 depuis quelques temps. Personnellement, j'y crois. On ne domestique pas les marchés, ils doivent fonctionner librement. Mais on peut les rendre plus stables par une meilleure lisibilité et par une meilleure coordination des politiques économiques et monétaires à moyen terme des grands pays. Regardez ce qui se fait à l'échelon européen.

– Encore faudrait-il que les gouvernements le veuillent vraiment. On a l'impression que le dollar est utilisé comme une arme par les Américains dans la guerre commerciale qu'ils livrent aux Japonais ?

– Je suis convaincu qu'un dollar faible ne sert ni l'économie américaine, ni l'économie mondiale. Les autorités américaines l'on d'ailleurs déclaré à plusieurs reprises, et je suis convaincu qu'elles le pensent sincèrement.

– Où en êtes-vous sur la privatisation de Renault ? Pourquoi avoir annoncé cet été le choix des banques conseil puis, ensuite, opéré un recul ?

– Mais qui parle de recul ? Les choses sont très simples. La décision de privatisation n'est pas prise. Nous nous sommes seulement donné les moyens techniques d'étudier le problème. Le premier Ministre et moi-même n'avons jamais indiqué que la privatisation était décidée. Y aura-t-il ou non ouverture du capital de Renault ? Réponse en septembre. Pour ma part, j'ai toujours pensé qu'une opération sur le capital de Renault était techniquement complexe. Nous allons bien voir, mais je ne vous cache pas que la vente d'une part minoritaire du capital me parait avoir du sens.

Je vous rappelle que l'objectif de 55 milliards qui avait été fixé dans le programme de privatisations pour 1994 est en passe d'être atteint : nous avons déjà fait près de 52 milliards. Les AGF vous le savez, sont toujours dans la course. En outre, nous allons d'ici la fin de l'année vendre une part minoritaire du capital de la Caisse nationale de prévoyance (CNP). Il ne s'agit pas d'une privatisation mais d'une simple introduction en bourse. Je compte lancer, dans les jours qui viennent, la procédure de sélection des banques-conseils. »

Propos recueillis par
ÉRIC LE BOUCHER
SERGE MARTI
et ALAIN VERNHOLES

Le traitement de faveur accordé par les télévisions au gouvernement et à la majorité

Le CSA veut sanctionner France 2, TF 1 et France 3 pour non-respect du pluralisme politique

Pour la première fois depuis la création en France d'un organisme de régulation, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a annoncé par un communiqué, mardi 24 août, qu'il engageait à l'encontre de ces trois chaînes *« une procédure de sanction » pour non-respect du pluralisme politique,* dont l'instruction est confiée à un conseiller d'Etat.

Les comptes du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sont formels : en juillet, le gouvernement a occupé plus de la moitié du temps consacré par TF 1 et France 2 à l'actualité (57,8 % pour France 2 ; 54,2 % pour TF 1 ; 39,4 % pour France 3). Or, la règle dite des « trois tiers » – un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité, un tiers pour l'opposition –, ne lui accorde que 33 % de temps de parole (1). Ces *« distorsions »* importantes en défaveur de l'opposition – et de la majorité – ont incité le CSA à réagir vigoureusement.

Au premier trimestre, le CSA avait déjà *« constaté »* d'*« importants déséquilibres »* concernant les temps de parole des personnalités politiques dans les journaux télévisés, ce qui nuisait au respect du pluralisme sur le petit écran. Des mises en demeure avaient été adressées à deux d'entre elles, TF 1 et France 3, pour exiger, qu'à l'avenir, elles respectent ce pluralisme (*le Monde* du 26 mars). Après ces mises en demeure, le CSA avait observé *« un effort de rééquilibrage de la part des trois chaînes »*. Mais la situation s'est à nouveau dégradée depuis, les dérapages atteignant une ampleur sans commune mesure, y compris à France 2, avec ceux observés précédemment.

La sévérité du CSA s'explique d'abord par l'importance et la répétition des entorses constatées. Le relevé global de l'année 1992, alors que les socialistes étaient au pouvoir, montre que l'opposition de droite disposait alors de 40 % du temps d'antenne sur TF 1, de 38,2 % sur Antenne 2 et de 41,3 % sur FR3. Le « tiers » qui devait lui être alloué était donc largement dépassé. *« Avant la dernière élection législative, l'opposition obtenait toujours au moins le tiers du temps de parole »*, a résumé Jacques Boutet, président du CSA, auprès de l'Agence France Presse. En juillet 1994, l'actuelle opposition a occupé 18,3 % du temps de parole de France 3 ; 23,3 % de celui de France 2 et 25,6 % de celui de TF 1...

Agacée par le peu d'efficacité de ses mises en demeure, l'instance de régulation a sans doute aussi voulu remettre les pendules à l'heure, avant une rentrée politique qui s'annonce mouvementée. *« Compte tenu du climat électoral et de l'échéance de l'élection présidentielle, le CSA tient à faire respecter très rigoureusement et sans aucune bavure le pluralisme »*, argumente M. Boutet. Le président du CSA n'a pas hésité à rappeler que, depuis la nouvelle « loi Carignon » du 1er février 1994, *« l'atteinte au pluralisme »* figure parmi les conditions pouvant empêcher le non-renouvellement automatique des autorisations d'émettre.

Des critiques répétées

Comme à chaque sanction demandée par le CSA, les chaînes incriminées, quoique officiellement légalistes et repentantes, n'en posent pas moins le problème de la validité de la sacro-sainte « règle des trois tiers ». Celle-ci, fondée sur les directives d'un conseil d'administration de l'ancienne ORTF, en date 12 novembre 1969, est appliquée depuis 1982 à l'ensemble des chaines hertziennes ainsi qu'à RFO national et France-Inter par les instances de régulation successives, depuis la création de la Haute Autorité de l'audiovisuel.

Trois critiques sont régulièrement formulées à l'encontre de cette règle des « trois tiers ». D'abord, la répartition du temps de parole en trois familles est contestée. *« Quand on connait le rapport de force, bipolaire de notre pays, on se demande si on ne respecterait pas mieux l'équilibre en appliquant une règle de 55 % pour la majorité et le gouvernement – qui a quand même plus de choses à dire – et de 45 % pour les autres »*, estime ainsi Gérard Carreyrou, directeur de l'information de TF 1. Une autre critique mise en avant porte sur les critères selon lesquels le temps de parole d'un intervenant est retenu ou non, et affecté à telle ou telle catégorie. Ainsi, le temps de parole de Jacques Delors, premier présidentiable socialiste, n'est pas toujours inclus dans le temps de parole de l'opposition, du fait de ses fonctions au Parlement européen. *« Comment comprendre encore que Jean-Marie Le Pen, parce qu'il n'a pas de groupe parlementaire, n'est pas comptabilisé comme* « opposant » *? »*, interroge Gérard Carreyrou.

Enfin, certains jugent l'exercice difficile à respecter sur de courtes périodes, forcément soumises aux aléas de l'actualité. *« L'équité ne se compte pas à la petite semaine »*, juge le président de France-Télévision, Jean-Pierre Elkabbach, tandis que Gérard Carreyrou explique *« ce malencontreux déséquilibre par le souci permanent de coller à une actualité chaude, comme le voyage d'Edouard Balladur au Rwanda ou les prises de parole de Charles Pasqua sur l'Algérie ou Carlos »*.

Au CSA, on réfute ces arguments, notamment en faisant remarquer que le temps de parole du gouvernement de Michel Rocard, au moment de la guerre du Golfe – événement considérable lui aussi – était largement inférieur à celui du gouvernement d'Edouard Balladur lors de l'opération « Turquoise ». Jean Glavany, porte-parole du PS, a déclaré, mercredi 25 août à l'issue du bureau national de son parti, que ce dernier ne pouvait *« que se réjouir de la décision du CSA »*. Et Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a rappelé qu'il avait demandé au CSA, dès le mois de mai, de faire respecter cette « règle des trois tiers » *« qui régit depuis vingt-cinq ans le fonctionnement démocratique »* de la télévision en matière politique.

ARIANE CHEMIN

(1) Ces chiffres concernent uniquement les journaux et les séquences quotidiennes d'actualité, mais ne prennent pas en compte les émissions dites « hors information » (*talks-shows*, variétés, ou encore émissions littéraires, dont les hommes politiques sont friands). Les interventions du président de la République sont comptabilisées à part.

VOX : Goldman Sachs International prend 25,2 % de la chaine privée allemande. – La banque d'investissement américaine Goldman Sachs International a acquis 25,2 % du capital de la chaîne de télévision privée Vox, implantée à Cologne, jeudi 25 août. La banque figure aux côtés du groupe News International de Rupert Murdoch (49,9 %) et de UFA (24,9 %), filiale cinéma du groupe Bertelsmann. Ce dernier avait lancé Vox avec d'autres groupes de presse allemands en 1993. Mais la chaine n'avait jamais atteint son objectif d'audience et avait accumulé des pertes supérieures à 300 millions de deutschemarks (plus de 1 milliard de francs). En vue d'un nouveau tour de table, désormais bouclé, la dernière-née des télévisions privées allemandes avait poursuivi ses émissions, en réduisant toutefois leur volume.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 22 AU 26 AOÛT 1994

PARIS

Heureuse surprise

INDICE CAC 40

+ 3,07 %

Heureuse coïncidence : les festivités du cinquantenaire de la libération de Paris se sont accompagnées d'un regain d'intérêt pour les marchés. Amorcée le 25 août, la reprise s'est poursuivie le lendemain, les investisseurs semblant avoir oublié leurs préoccupations qui ont pour noms taux d'intérêt, inflation ou déficit public. Ce redressement (+ 3,07 %) s'est amplifié avec le nouveau terme boursier de septembre, débuté jeudi. Conscient de la fragilité de ce mouvement, les gestionnaires espèrent néanmoins qu'il sera durable et permettra de redresser une situation pour le moins terne. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40, indicateur qui mesure l'évolution de la place boursière, a perdu 9,06 %, et sur les huit mois écoulés, seuls janvier et juillet ont connu des liquidations gagnantes. Le *terme d'août, échu mercredi*, s'est soldé par une perte de 1,72 %.

« Depuis plusieurs mois nous sommes sur un marché extrêmement difficile à travailler car complètement imprévisible », reconnaissait vendredi un gestionnaire et la semaine écoulée ne peut que lui donner raison. Lundi, la place française connaissait un nouvel accès de faiblesse en raison de la persistance d'un dollar au plus bas. En très légère hausse à l'ouverture (+ 0,15 %), l'indice CAC 40 virait très vite au rouge pour terminer la journée sur une perte de 1,43 %. Il repassait sous la barre des 2 000 points qu'il avait franchie à la hausse au milieu du mois de juillet. Le lendemain, dans un marché très calme préoccupé par l'évolution de la devise américaine et par celle des taux d'intérêt, le marché effaçait la quasi-totalité des pertes de la veille (+ 1,42 %).

Les gestionnaires resteront sur la réserve mercredi, dernier jour du terme boursier (+ 0,28 %). Changement de ton dès jeudi, séance durant laquelle la Bourse se reprenait dans le sillage de Wall Street. Cette reprise était liée non seulement à une *détente des taux d'intérêt à cinq* ans aux Etats-Unis, mais aussi à une chute de 4,2 % des commandes de biens durables qui éloigne les risques d'une surchauffe de l'économie outre-Atlantique. Les analystes s'attendaient à une hausse de *0,3 %, mais, au lieu de les décevoir*, cette contre-performance les a comblé, d'aise... Elle éloigne momentanément le risque d'un resserrement des taux d'intérêt.

Le lendemain, l'amélioration du marché se poursuivait, d'autant que les investisseurs ont apprécié les déclarations du premier ministre. Dans une interview au *Parisien*, Edouard Balladur a déclaré que la croissance devrait atteindre le rythme de 3 % en fin d'année en France, et se poursuivre au même rythme l'an prochain. La séance s'achevait sur une hausse de 1,79 %, selon l'indice CAC 40, qui s'établissait à 2 062,74 points.

Mise en garde sur Hubert Industries

En cette période estivale, les sociétés vivent au ralenti et peu d'événements sont apparus cette semaine. Vendredi la nomination de Franck Riboud comme numéro deux du groupe Danone n'a provoqué aucune réaction, le fils d'Antoine Riboud, président du groupe, étant depuis longtemps considéré comme le dauphin virtuel. Les deux Euro, Tunnel et Disney, ont continué d'être *chahutées et figurent parmi la* quinzaine de titres s'étant le plus déprécié depuis le début de l'année (– 46,9 % Eurotunnel et – 26,5 % pour Eurodisney).

Au chapitre des opérations financières, la Caisse d'épargne Champagne-Ardenne a annoncé *le lancement d'une OPA sur la* Société de développement régional (SDR) de Champagne-Ardenne-Champex. La Caisse d'épargne, qui détient déjà 4,54 % du capital de Champex, se propose d'acquérir la totalité des actions Champex au prix unitaire de 21 francs, pour un dernier cours le 7 juillet de 12,90 francs. La Caisse d'épargne se réserve la faculté de renoncer à son offre si le nombre de titres présentés à l'offre publique est inférieur à 426 201 actions, ne lui permettant pas de détenir, compte tenu des titres qu'elle détient déjà, 66,67 % du capital de Champex.

De son côté, la Commission des opérations de Bourse (COB) met en garde les actionnaires de la société Hubert Industries (meubles) sur les manœuvres de la société H. Finance et Participations (HFP) qui a été contrainte à une garantie de cours sur Hubert Industries.

Dans un communiqué publié vendredi, la COB attire l'attention des actionnaires d'Hubert Industries sur l'absence de conformité de la démarche d'HFP qui a adressé une lettre à certains des actionnaires d'Hubert Industries, assortie *d'un coupon-réponse. Dans* cette lettre, HFP propose à ces actionnaires de ne pas apporter leurs titres Hubert Industries à l'offre d'achat simplifiée imposée récemment par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) à HFP, au prix de 97,55 francs par titre. HFP qui allègue des risques de remboursement incombant aux actionnaires en raison de contentieux en cours, propose en contrepartie à ces actionnaires, contactés par lettre, un versement de 45 francs par action. La COB rappelle aux actionnaires que *« seule l'offre au prix de 97,55 francs qui leur a été adressée est régulière et a fait l'objet des publications réglementaires »*.

DOMINIQUE GALLOIS

Agroalimentaire

	26-8-94	Diff.
Bongrain	3 065	– 4,81
Danone (ex-BSN)	841	– 0,35
Eridania Béghin	878	– 3,41
Fromageries Bel	5 150	– 1,52
LVMH	894	+ 4,68
Pernod-Ricard	333,50	
Remy-Cointreau	208,50	– 1,83
Saint-Louis	1 584	+ 0,89

Assurances

	26-8-94	Diff.
AGF	229,80	+ 4,45
AXA	257,90	+ 0,03
GAN	375,00	+ 2,73
SCOR SA	129,60	– 0,30
UAP	165,00	+ 6,60

Bâtiment et matériaux

	26-8-94	Diff.
Bouygues	680	+ 7,93
Ciments français	313	+ 2,58
Colas	1 040	– 0,76
Eiffage	1 271	+ 2,41
Eurotunnel	24,45	– 4,86
GTM Entrepose	476,90	– 0,60
Imétal	575	– 2,54
Immob. Phénix	78,00	– 0,12
Jean Lefebvre	1 218	– 0,57
Lafarge-Coppée	446,40	– 0,86
Poliet	425	– 1,16
Saint-Gobain	688	+ 0,73
SGE	229,00	+ 1,77
Spie-Batignolles	364,00	– 1,22

Chimie

	26-8-94	Diff.
Air liquide (L')	830	+ 2,59
Gascogne	515	– 3,55
Michelin	239,10	– 2,92
Plastic Omnium	690	+ 1,47
Rhône-Poulenc A	134,50	– 0,37
Roussel-Uclaf	635	+ 0,79
Sanofi	960	+ 4
Synthélabo	216,60	+ 1,69

Consommation non alimentaire

	26-8-94	Diff.
BIC	1 262	– 2,92
Chargeurs	1 471	+ 4,03
Christian Dior	459,50	+ 2,33
Clarins	580	+ 7,01
DMC	443	+ 2,54
EBF	960	+ 1,80
Essilor Int	762	– 2,92
Gr. André	585	+ 8,33
Moulinex	121,50	+ 4,20
L'Oréal	1 235	– 6,92
Salomon	2 059	+ 2,18
SEB	550	+ 0,54
Skis Rossignol	2 100	+ 1,64
Sommer-Allibert	2 115	– 0,23
Zodiac	2 260	+ 0,53

Crédit et banques

	26-08-94	Diff.
Comp. bancaire	506,00	+ 7,61
BNP CI	244,40	+ 5,61
CCF	223,70	+ 8,06
Cetelem	1 196,00	+ 2,66
Comptoir Entrep.	–	–
CPR	387,00	+ 0,78
CFF	980,00	– 0,10
CLF	414,00	+ 4,54
Créd. lyon. CI	470,10	+ 9,07
Crédit national	467,00	+ 1,08
Société générale	583,00	+ 3,55
SOVAC	494,00	+ 0,20
UFB Locabail	380,00	+ 5,55
UIC	387,70	+ 0,70
Via Banque	385,00	+ 1,58

Distribution

	26-8-94	Diff.
Bon Marché	790	+ 0,25
Carrefour	2 160	+ 3,99
Casino	162,90	+ 8,96
Castorama Dubois	757	– 0,26
Compt. modernes	1 352	– 0,22
Damart	5 900	+ 0,34
Docks de France	748	+ 2,46
Gal. Lafayette	2 120	+ 6,80
Guilbert SA	485,40	+ 2,53
Guyenne Gasc.	1 450	+ 4,61
Pinault Pr.	965	+ 3,80
Primagaz	933	– 0,42
Promodès	994	+ 3,54
Rexel cp 10 F	700	– 0,14

Electricité et électronique

	26-8-94	Diff.
Alcatel-Alst.	601	– 1,79
Alcatel-Câble	591	– 1,66
CSEE	545	– 0,18
Intertechnique	630	– 0,94
Labinal	740	– 1,20
Legrand	6 590	+ 4,43
Matra Hachette	119,20	+ 3,29
Radiotechnique	550	+ 6,79
Sagem	2 490	– 2,35
Schneider	427,40	+ 3,23
Thomson-CSF	163	+ 0,61

Immobilier et foncier

	26-8-94	Diff.
GFC	431	+ 0,70
Olipar	20,10	+ 6,34
Rue impériale	3 790	– 0,26
Sefimeg	422	– 0,35
Simco	456,70	– 3,03
UIF	509	– 1,54
Lucia	120	+ 4,34
Silic	765	–
Sogeparc	727	+ 0,69

Investissement et portefeuille

	26-8-94	Diff.
Bolloré	380	+ 1,33
Cerus	117	– 0,84
CGIP	1 229	+ 6,77
Eurafrance	1 960	– 1,25
Gaz et Eaux	2 100	– 1,86
Lagardère MMB	138,70	+ 1,31
Marine-Wendel	403,80	+ 3,27
Navigation mixte	*950*	– 0,52
Nord-Est	137	– 1,79
Paribas	370,40	+ 5,10
Suez	276	+ 7,51
Worms	265	– 0,74
Origny-Desvroise	1 386	– 0,28
Parfinance	193	– 3,98

Métallurgie, mécanique

	26-8-94	Diff.
Carnaud Metalbox	172,30	+ 0,17
Dassault Aviation	450	– 1,74
De Dietrich	2 659	+ 0,33
Fives-Lille	630	– 3,07
Legris Industrie	350	– 2,47
Métaleurop	80,50	– 3,59
Pechiney CI	425	+ 3,28
Pechiney Int.	158	+ 0,50
Peugeot SA	870	+ 2,23
Strafor, Facom	858	+ 2,17
Valeo	283,50	– 2,46
Vallourec	325	+ 3,17

Mines d'or, diamant

	26-8-94	Diff.
Anglo-American	300,30	– 1,54
Buffelsfontein	54,40	– 1,18
De Beers	126,00	– 6,52
Driefontein	78,90	– 1,62
Gencor	15,90	+ 2,91
Harmony	33,60	+ 5,00
Randfontein	60,70	+ 4,11
Saint-Helena	54,70	– 2,66
Western Deep	227,60	– 1,25

Pétrole

	26-8-94	Diff.
Elf-Aquitaine	416,50	+ 2,35
Esso	970	+ 2,21
Géophysique	584	+ 0,68
Total	314	– 0,66
BP France	128	+ 2,40
Erap-Elf CPet.	355	+ 1,42

Sicomi ou ex-Sicomi

	26-8-94	Diff.
Bail Investiss.	920	+ 0,54
Genefim		
Immobail BTP	395	+ 0,76
Interbail	429,50	– 0,11
Klepierre	630	+ 0,63
Locindus cp 70 F	924	+ 2,66
Selectibanque	175,20	– 3,20
Unibail	478,30	– 1,17

Transports, loisirs, services

	26-8-94	Diff.
Accor	692	+ 3,28
BIS	365	+ 1,95
Canal Plus	914	– 0,21
Cap Gemini	182,40	+ 3,63
CEP Comm.	535	– 0,37
Club Méditerranée	427,50	+ 3,06
Eaux (Gle des)	557	+ 3,91
Ecco	687	– 3,64
Euro Disney	9,80	– 7,24
Filipacchi Médias	1 025	+ 6,21
Havas	466,90	– 0,04
Lyonnaise des Eaux	545	+ 3,80
Publicis	486,50	+ 0,26
SITA	759	+ 1,87
Sligos	419	– 1,87
Sodexho	951	– 0,52
SCAC Delmas Vieljeux		
Dauphin OTA	335	+ 0,02
OGF Omn Gest. Fin.2	808	+ 7,01
TF1	534	– 2,19

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	26-8-94	Diff.
6 % 93-97	97,56	0,5
10,80 % 1979	100,05	– 0,1
EDF-GDF 3 %	NC	–
CNB 5 000 F	100,6	– 0,3
CNB Par. 5 000 F	100,4	–
CNB Suez 5 000 F	100,5	–
CNI 5 000 F	100,55	– 0,35

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (KF)
BNP (TP)	1 867 210	434 001
Alcatel-Alsthom	2 150 918	1 301 822
Elf Aquitaine	3 515 956	1 405 032
Lafarge	877 416	386 702
Peugeot	780 795	658 944
LVMH	788 347	678 840
Saint-Gobain	956 874	648 395
Eaux (Gle des)	1 122 170	602 276
Total	2 672 339	830 037
Paribas	1 988 944	724 198
Rhône-Poulenc	2 768 790	369 637
L'Oréal	538 330	628 160
Société générale	1 194 716	700 978
Suez	2 339 440	633 518

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dynaction	+ 12,94	Euro Disney	– 7,24
Sodero	+ 9,68	Sat	– 5,03
Centrest	+ 9,09	Eurotunnel	– 4,86
Crédit lyonnais	+ 9,07	Bongrain	– 4,81
Cas. Guichard	+ 8,96	Nordon	– 4,40
Groupe André	+ 8,33	Cegid	– 3,98
CCF	+ 8,08	Ecco	– 3,64
Bouygues	+ 7,93	Metaleurop	– 3,59
Bancaire	+ 7,61	Gascogne	– 3,55
Suez	+ 7,51	Eridania Beghin	– 3,41
Dev. Sud-Est	+ 7,14	UGC	– 3,21
Clarins	+ 7,01	Selectibanque	– 3,20
Oréal	+ 6,92	Fives-Lille	– 3,07
Gal. Lafayette	+ 6,80	Simco	– 3,03

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	19-8-94	22-8-94	23-8-94	24-8-94	25-8-94
RM	2 343 934	4 221 919	6 197 828	3 599 677	2 839 807
Comptant R. et obl.	19 404 286	12 624 552	21 038 022	21 646 054	17 086 993
Actions	87 857	112 606	169 805	186 399	162 605
Total	21 836 077	16 959 077	27 405 655	25 432 130	20 089 405

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	22-8-94	23-8-94	24-8-94	25-8-94	26-8-94
(base 1000, 31 décembre 1990)					
Ind. SBF 120	1 367,29	1 379,92	1 381,56	1 397,29	1 418,12
Ind. SBF 250	1 328,68	1 338,99	1 339,94	1 354,57	1 351,35
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 972,63	2 000,63	2 006,29	2 026,52	2 062,74

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 août 1994

Nombre de contrats : 127 082

COURS	ÉCHÉANCES SEPT. 1994	DÉC. 1994	MARS 1995	JUIN 1995
Premier	113,30	112,44	111,80	–
+ Haut	114,00	113,10	112,06	–
+ Bas	113,16	112,30	111,68	–
Dernier	113,84	112,96	112,06	–
Compensation	113,84	112,94	112,30	111,74

NEW-YORK

Soulagée

INDICE DOW JONES

+ 3,35 %

Après avoir craint pendant de longs mois la surchauffe de l'économie américaine et l'inflation, Wall Street semble s'être soudain rassurée en fin de semaine à la suite de la publication de statistiques traduisant un ralentissement de la reprise. Le déclic est venu mercredi de l'annonce d'un recul en juillet de 4,2 % des commandes de biens durables et a été amplifié vendredi par l'estimation d'une hausse de 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) américain au deuxième trimestre, contre 4,2 % attendu par les experts. Du coup, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la semaine à 3 881,05 points, son cours de clôture le plus élevé depuis le 18 mars dernier, en hausse de 125,62 points (3,35 %). Il s'agit du gain hebdomadaire le plus élevé depuis la semaine qui s'était close le 5 février 1993.

« Le dollar a fait bouger les obligations qui elles-mêmes ont fait bouger les actions », résume Jack Regan, de Josephthal, Lyon & Ross. L'augmentation moins forte que prévu du PIB a apaisé les craintes de relance de l'inflation sur les marchés, éloignant les perspectives d'un nouveau resserrement du crédit par la Réserve fédérale, explique Alan Ackerman, responsable chez Reich & Co. L'envolée des marchés financiers a toutefois été jugée *« excessive »* par certains analystes qui soulignent que traditionnellement une progression liée principalement à des achats de couverture s'essouffle rapidement *(lire également page 12)*.

Indice Dow Jones du 26 août : 3 881,05 (c. 3 755,43).

	Cours 19 août	Cours 26 août
Alcoa	78 7/8	81 1/8
Allied Signal Inc.	34 7/8	37
American Express	27 3/8	27 7/8
ATT	53 1/8	54 3/4
Bethlehem Steel	20 3/4	21 7/8
Boeing	45	45 1/8
Caterpillar Inc.	107 7/8	115 5/8
Chevron	42 1/2	42 3/8
Coca-Cola	46 3/4	46 5/8
Disney Corp.	42 3/8	42 1/2
Du Pont de Nemours	58 1/2	60 3/8
Eastman Kodak	47 3/4	49 3/8
Exxon	59 1/2	59 3/4
General Electric	47 7/8	50 3/4
General Motors	49 1/4	51 3/4
Goodyear Tire	33 3/8	34 1/2
IBM	68 1/8	70
International Paper	71 5/8	74
Morgan (J.P.)	63 1/4	64 1/4
McDonnell Douglas	115 3/8	117 1/2
Merck and Co	34	33 3/4
Minnesota Mining	54	55 7/8
Philip Morris	55 1/4	58 1/2
Procter Gamble	56 1/8	58 3/4
Sears Roeb. and Co	45 3/4	47 7/8
Texaco	60 1/8	62
Union Carbide	32 1/4	32 1/2
United Tech.	61 1/2	63
Westinghouse El	12 1/8	13 1/8
Woolworth	15 3/8	15 1/2

TOKYO

Inquiète

INDICE NIKKEI

– 0,2 %

Nouveau recul cette semaine à la Bourse de Tokyo, affectée par le niveau élevé du yen face au dollar. Le yen a pesé sur les cours des firmes exportatrices et risque aux yeux des opérateurs de rendre plus incertaine la reprise tant attendue. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a perdu 41,21 points cette semaine (– 0,2 %) pour terminer à 20 471,49 points, après avoir déjà perdu 151,13 points la semaine précédente.

Le ministre du commerce international et de l'industrie (MITI), Ryutaro Hashimoto, s'est dit *« très inquiet »* du fait que la hausse du yen *« puisse venir doucher l'économie japonaise à un moment où elle a refait un pas en avant »*. Selon un analyste, *« il n'y aura peut-être pas de reprise économique rapide, mais les entreprises devraient bientôt afficher des bénéfices significatifs, permettant ainsi au marché de sortir de l'impasse »*. Les courtiers ont indiqué que les investisseurs étrangers, tout en restant des acheteurs nets, ont observé un certain recul cette semaine en essayant d'évaluer l'impact des taux de change sur le marché. Des analyses et des comportements qui ne pouvaient tenir compte de la remontée assez forte du dollar, notamment face au yen, vendredi soir.

Indices du 27 août : Nikkei 20 471,49 (c. 20 512,70) ; Topix 1 635,69 (1 643,82).

	Cours 19 août	Cours 26 août
Bridgestone	1 580	1 580
Canon	1 730	1 720
Fuji Bank	2 280	2 260
Honda Motors	1 670	1 660
Matsushita Electric	1 720	1 730
Mitsubishi Heavy	799	780
Sony Corp.	5 900	5 830
Toyota Motors	2 150	2 150

LONDRES

Optimiste

+ 2,3 %

La Bourse de Londres est repassée au dessus du seuil des 3 200 points de l'indice Footsie cette *semaine, alors que les opérateurs* se montraient plus optimistes sur la performance des entreprises britanniques et que les craintes d'une hausse des taux d'intérêt américains s'estompaient. Le Footsie a gagné 73,7 points (+ 2,3 %) pour terminer à 3 265,1 points vendredi, son plus haut niveau depuis la mi-mars.

Le Stock Exchange a notamment profité de la révision en hausse de la croissance du PIB britannique au deuxième trimestre, à *1 % contre 0,9 %, un* chiffre qui a accru la confiance des investisseurs dans la progression annuelle des résultats des entreprises. Cette révision rend également plus probable une hausse des taux d'intérêt britanniques d'ici à la fin de l'année, mais cette perspective ne semble plus faire peur au marché, qui l'a dorénavant prise en compte.

Indices « FT » du 26 août : 100 valeurs 3 265,1 (c. 3 191,4) ; 30 valeurs 2 552,2 (c. 2 496,9).

	Cours 19 août	Cours 26 août
Allied Lyons	6,03	6,32
BP	4,10	4,13
BTR	3,77	3,96
Cadbury	4,81	4,81
Glaxo	6,35	6,57
GUS	5,82	5,95
ICI	8,34	8,37
Reuters	5,08	5,26
RTZ	8,54	8,71
Shell	7,19	7,37
Unilever	11,30	11,69

FRANCFORT

En dents de scie

+ 0,56 %

La Bourse de Francfort a connu une semaine partagée, avec des cours en nette baisse lundi et mardi, en raison notamment de la faiblesse du dollar et du marché obligataire, suivie d'une forte reprise lors des trois dernières séances. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a terminé vendredi à 2 161,54 points, soit en hausse de 0,56 % par rapport à la clôture de la semaine passée.

Les cours ont cédé près de 2 % sur les seules deux premières séances de la semaine, suite à la faiblesse du marché obligataire et au recul du dollar, qui a pesé notamment sur les valeurs exportatrices. Les déclarations pessimistes du patron de Volkswagen, Ferdinand Piëch, estimant que le marché automobile allemand devrait rester à un bas niveau lors du second semestre 1994, ont fait chuter les titres automobiles.

La reprise du billet vert, la bonne tenue de Wall Street mercredi soir ainsi que la publication de résultats semestriels encourageants de la part de grands groupes allemands ont relancé la Bourse à la hausse, le DAX regagnant 2,55 % sur les trois dernières séances.

Indice DAX du 26 août : 2 161,54 (c. 2 149,57).

	Cours 19 août	Cours 26 août
AEG	176,10	177
BASF	326,50	325
Bayer	369,50	367,50
Commerzbank	323	328,90
Deutsche Bank	696,70	710
Hoechst	352,80	354,80
Karstadt	600	621
Mannesmann	457	433
Siemens	689,50	691,30
Volkswagen	507,80	490,50

NEW-YORK

Soulagée

+3,35 %

TOKYO

Inquiète

-0,24 %

LONDRES

FRANCFORT

CRÉDIT, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Nouveau record sur le marché luxembourgeois

Tranchant avec la réserve dont font preuve les investisseurs professionnels, les épargnants répondent avec empressement à la plupart des propositions qui leur sont faites sur le marché international des capitaux. C'est une évolution qui prend parfois des proportions spectaculaires, comme on peut l'observer dans le compartiment des emprunts internationaux lancés au Luxembourg, lesquels se placent presque exclusivement auprès de personnes physiques. Le volume des nouvelles émissions du mois d'août dépassera certainement les 50 milliards de francs luxembourgeois, pulvérisant le précédent record mensuel de 36 milliards, qui date de juin dernier.

Tout en soulignant combien ce développement est impressionnant, les spécialistes se gardent bien d'extrapoler. Certes, le poids relatif des particuliers, des petits porteurs, est en train d'augmenter sur le marché international. Rien ne permet toutefois, disent-ils, d'affirmer que, globalement, le montant d'épargne nouvelle qui se place en euro-obligations est en sensible progression.

Leur argumentation s'appuie sur deux constatations. La première tient au marché luxembourgeois lui-même, dont l'expansion, récente, est liée à des mesures de libéralisation prises au Grand-Duché il y a quelques années. Ces mesures ont permis le lancement d'émissions de taille importante qui, en grand nombre, viennent cette année à échéance. Dans la plupart des cas, le capital remboursé est aussitôt réinvesti dans de nouveaux titres libellés dans la même devise. On chiffre entre 100 et 120 milliards de francs luxembourgeois le volume de cette épargne ancienne constituée il y a quelques années.

Préférence marquée pour les obligations

La seconde observation a une portée plus générale. Les souscripteurs sont actuellement nombreux à délaisser des formules de placements collectifs, préférant acquérir directement des obligations dont ils connaissent la durée et la valeur nominale. Les certificats de fonds communs de placements, ou de sicav sont souvent émis pour des durées illimitées, si bien qu'il est impossible de compter sur le remboursement de sa mise initiale à un moment précis. La forte baisse des cours de ces derniers mois a conduit à de sérieuses déceptions sur ce plan, et a renforcé l'attrait pour les particuliers des obligations de type classique. Le marché luxembourgeois a particulièrement bénéficié de cette tendance.

Quoi qu'il en soit, le succès de ce marché est tel que son exemple est suivi dans les pays voisins. C'est ainsi que, aux Pays-Bas , les intermédiaires financiers viennent de relever définitivement le niveau des commissions qu'ils retiennent pour placer auprès du public de nouveaux emprunts libellés en florins. Ce niveau était auparavant de 1 %, soit nettement moins que ce que chargent les banques qui s'occupent d'emprunts luxembourgeois. Distribuer des titres aux guichets des banques, en petites coupures, coûte proportionnellement beaucoup plus cher que d'en vendre en grande quantité à la fois à des investisseurs institutionnels. Maintenant qu'ils ont adapté les commissions au niveau luxembourgeois, les spécialistes du marché des titres en florins vont inciter un grand nombre de banques en Europe à faire un effort de vente supplémentaire. Cela devrait logiquement conduire, ces prochains mois, à une augmentation du volume des émissions internationales libellées dans les devises des Pays-Bas.

Quatre emprunts de débiteurs français ont vu le jour la semaine passée. Ils sont tous destinés à des particuliers, et non pas à des investisseurs professionnels. La SNCF, le Crédit foncier et Peugeot ont retenu le marché du franc luxembourgeois, où ils ont obtenu d'excellentes conditions. Le Crédit commercial de France s'est tourné vers le compartiment de l'eurodeutschemark, où son opération a bénéficié d'un très bon accueil. Le CCF est le quatrième emprunteur français de l'été à lever des fonds sur le marché du mark.

Dans le compartiment de l'eurofranc français, la situation est inchangée. Aucune émission nouvelle de type classique n'a vu le jour la semaine passée.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Optimisme paradoxal sur le nickel

En apparence, la déprime. Semaine après semaine, les stocks du London Metal Exchange accumulent toujours plus de métal. Le dernier relevé faisait état d'un nouvel arrivage de 4 000 tonnes. Le nickel entreposé dans les hangars de Londres s'établit au total à près de 140 000 tonnes. Conséquence immédiate, les prix mondiaux ont chuté : ils dépassaient à peine 5 700 dollars la tonne en cette fin d'été.

L'Oural est le grand fauteur de ces troubles. Norilsk Nickel, qui délivre 90 % de la production russe, traverse une période de déstockage intensif. *« Nous l'avions prévu,* commentent les analystes, *il était normal qu'au premier semestre, la Sibérie, où est situé le conglomérat, ne se soit pas manifestée. C'était la période des glaces. Pour extraire le nickel il faut utiliser des brise-glaces de l'armée russe vétustes et, de toute façon, pas assez nombreux. »* Ces experts savent aussi qu'après cette période, vient celle du dégel, voire des inondations des ports, guère plus favorable aux exportations.

Mais toutes ces entraves ne sauraient empêcher longtemps l'inexorable urgence de la survie. Depuis l'éclatement de l'ancienne Union soviétique, les nouvelles Républiques n'ont d'autre ressource que de vivre de leurs réserves, quitte à les épuiser. Les négociants en sont certains : *« Les exportations seront, au pire, du même niveau que celles de l'année dernière, car les difficultés demeurent. Personne n'a jamais eu foi dans les déclarations russes. Ceux-ci sont persuadés de pouvoir accroître leur rythme d'exportation alors qu'à l'Ouest les analystes sont convaincus non seulement du contraire mais aussi que les quantités disponibles restent limitées. » « Désormais, les paris sont ouverts : si les pays de la Communauté des Etats indépendants arrivent à sortir tout au plus 130 000 tonnes de métal, ce sera bien le diable »,* prévoit un expert du secteur. Cent trente mille tonnes représentent les quantités vendues par l'Oural, l'année dernière, sur l'ensemble de l'année...

En fait, c'est la combinaison entre les débordements russes et la saison de l'été en Europe qui a déprécié les prix. L'équation semble inéluctable tant elle est répétitive. A chaque fois que du nickel vient encombrer les dépôts du LME, les cours s'en ressentent ; si cela se conjugue à une faible activité dans le monde occidental, l'effet est catastrophique.

Reprise en vue

Mais, au-delà des apparences, les opérateurs demeurent sereins parce que la fin des beaux jours approche. *« La demande de nickel a été très forte au cours du premier semestre. Non seulement parce que les Russes étaient absents, mais parce que la consommation d'acier inoxydable, premier débouché du nickel, s'accroît »,* explique un analyste. Accroissement aussi visible en Europe qu'aux Etats-Unis et même en Asie.

Le nickel est un métal recyclable quasiment à l'infini, et les industriels ont souvent recours aux déchets d'acier inoxydable. Mais ces réserves-là s'épuisent aussi au même rythme que les stocks des usines qui ont fonctionné les six premiers mois de l'année à pleine capacité. *« Nous livrons tout ce que nous produisons. En réalité, le nickel russe est nécessaire, seuls les excès nous nuisent »,* affirme un professionnel. Le groupe français Eramet-SLN, troisième producteur mondial de nickel, qui a ouvert, en juillet, un nouveau gisement à Kepoui-Kopeto, en Nouvelle-Calédonie, participe largement à cette activité générale. *« Nous atteindrons notre plein rendement en 1995 »,* pronostique un des responsables de cette entreprise.

Bref, de l'avis général, la tendance est à l'optimisme. La période noire s'est achevée pour le « métal du diable » au début de l'année. Quelles que soient les fluctuations des cours, les opérateurs ne peuvent envisager qu'une amélioration des prix. D'ailleurs, la production mondiale ne devrait-elle pas se révéler, à terme, déficitaire ? Certains statisticiens avancent, à propos de ce déficit, le chiffre de 800 000 tonnes. D'autres le mettent en doute : *« Les stocks sont difficiles à évaluer, d'évidence, il y a ceux du LME, mais ceux des producteurs, des consommateurs et même des négociants sont rarement comptabilisés. »*

En tout état de cause, chacun s'emploie à minimiser son volume... Pour mieux parler des multiples usages du nickel : métal écologique par excellence, l'acier inoxydable est un élément efficace dans le cadre du dépoussiérage des gaz. Il prend par ailleurs une part de plus en plus importante, quasi systématique, dans les cuisines des collectivités occidentales et japonaises. Il est également très présent dans les jeux électroniques et le matériel hi-fi. Et puis, les Etats-Unis ne parlent-ils pas d'augmenter leur pourcentage de véhicules électriques parce qu'ils ne polluent pas ? Véhicules dotés de batteries nickelées évidemment.

Décidément, la reprise, tant espérée au cours de l'année dernière, semble au rendez-vous. Enfin.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 26-8
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	2 427 (+ 20) Dollars/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 514 (+ 25) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 990 (+ 15) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Octobre	323 (+ 1) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	3 760 (+ 377) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	1 382 (– 17) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	359 (+ 6) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	220 (– 1) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Septembre	177,50 (+ 0,60) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Octobre	16,34 (– 0,25) Dollars/baril
Or (Londres)	383,30 (+ 1,20) Dollars/once

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

INFLATION : le gouvernement russe prévoit de ramener le chiffre mensuel à 3 % à la fin de 1995. – Le projet de budget pour 1995 prévoit une inflation mensuelle ramenée à 3 % à la fin de l'année prochaine, a annoncé, vendredi 26 août, le vice-premier ministre russe chargé de l'économie, Alexandre Chokhine. Pour ce faire, il n'a pas exclu la possibilité d'un retour à un contrôle des prix dans les secteurs des transports, du gaz et de l'électricité.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19-8-94	Cours 26-8-94
Or fin (kilo en barre)	64 900	65 200
– (kilo en lingot)	65 250	65 350
Pièce française (20 F)	378	378
• Pièce française (10 F)	310	311
Pièce suisse (20 F)	377	380
Pièce latine (20 F)	377	378
• Pièce tunisienne (20 F)	380	380
Souverain	492	485
• Souverain Elizabeth II	479	479
• Demi-souverain	295	298
Pièce de 20 dollars	2 595	2 505
– 10 dollars	1 310	1 430
• – 5 dollars	662,50	625
– 50 pesos	2 435	2 445
• – 20 marks	468	462
– 10 florins	390	392
• – 5 roubles	259	260

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le dollar refait surface

La continuité semblait de mise en début de semaine et le dollar continuait inexorablement à perdre du terrain. La décision prise, mardi 16 août, par la Réserve fédérale de porter de 4,25 % à 4,75 % son loyer de l'argent au jour le jour n'y avait rien fait. En moins d'une semaine, du mercredi 17 au mardi 23 août, le billet vert chutait de 100,83 yens à 98,13 yens, en dépit de nouvelles interventions de la Banque du Japon pour soutenir la devise américaine. Le dollar passait même quelques instants sous les 98 yens pour la première fois depuis plus d'un mois. Dans la foulée, il perdait également du terrain face au deutschemark, revenant à 1,5310 DM, et au franc à 5,2570 francs.

Et puis mû, un peu comme les marchés obligataires, par la dissipation de certaines craintes relatives à la surchauffe de l'économie américaine, le dollar se reprenait enfin. Une remontée en fait plutôt inattendue. L'annonce mercredi d'une chute de 4,2 % en juillet aux Etats-Unis des commandes de biens durables a rassuré. Le célèbre George Soros y mettait un peu du sien en déclarant que la baisse du billet vert pourrait avoir un effet déstabilisateur.

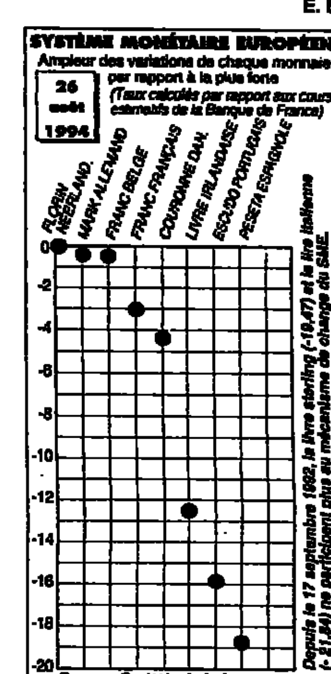
Le billet vert repartait encore plus nettement à la hausse vendredi profitant cette fois du repli des taux d'intérêt à long terme après l'annonce d'une hausse estimée à 3,8 % du produit intérieur brut (PIB) aux Etats-Unis au deuxième trimestre, inférieure aux attentes. Le dollar était soutenu par la fermeté des prix sur le marché obligataire, provoquée par un éloignement des craintes inflationnistes après la publication du PIB, a indiqué un cambiste d'une banque européenne à New York.

Au-dessus des 100 yens

La devise américaine parvenait à dépasser le seuil psychologique des 1,56 deutschemark et terminait la journée à 1,5700 DM contre 1,5482 jeudi soir et 1,5400 la semaine dernière. Face au yen, le billet vert dépassait le seuil des 100 yens pour finir à 100,35 yens contre 99,78 yens jeudi soir. Selon Stuart Frost, spécialiste à la National Westminster Bank, le dollar commence à bénéficier également face au yen d'un *« plus grand optimisme concernant les discussions commerciales entre le Japon et les Etats-unis »*. Le marché attend avec un certain optimisme la reprise des négociations commerciales américano-japonaises sur l'automobile, *« le dossier le plus délicat. »*

Le secrétaire américain au commerce Ron Brown a estimé jeudi, dans un entretien télévisé aux Etats-Unis, que *« des progrès peuvent être faits »* dans les négociations commerciales d'ici au 30 septembre, date butoir à laquelle les Etats-Unis décideront s'ils appliquent ou non des rétorsions commerciales au titre de la clause « super 301 ». Les participants américains ont jugé « utile » la réunion de deux jours à Seattle sur l'assurance, bien qu'elle se soit terminée sans accord et que les négociations doivent reprendre le mois prochain à Los Angeles. Peu de changements sont intervenus pour les autres devises. En dépit de l'annonce d'une légère hausse du taux annuel d'inflation en Allemagne – 3 % en août contre 2,9 % en juillet – le mark est resté stable vendredi face au franc français à 3,4265 contre 3,4271 jeudi. Sur la semaine, le franc se redresse légèrement après ses 3,4315 du vendredi précédent. Enfin, l'once d'or a fait preuve d'une grande stabilité à 383,00 dollars l'once vendredi contre 382,10 dollars une semaine auparavant.

É. L.



COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 22 AU 26 AOÛT 1994
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,5420	–	18,7056	75,8725	64,1437	3,1085	57,0776	0,00631
	1,5480	–	18,9215	77,3395	64,9266	3,1496	57,8871	0,00637
Paris	8,2435	5,3460	–	405,6146	342,9121	16,6180	305,1370	3,3729
	8,1812	5,2850	–	408,7394	343,1373	16,6457	305,9334	3,3641
Zurich	2,0324	1,3180	24,6539	–	84,5414	4,0970	75,2283	0,8315
	2,0016	1,2930	24,4655	–	83,9501	4,0734	74,8480	0,8230
Francfort	2,4040	1,5590	29,1620	118,2853	–	4,8461	88,9840	0,9836
	2,3842	1,5402	29,1429	119,1183	–	4,8510	89,1577	0,9804
Bruxelles	49,6061	32,17	6,0176	24,4082	20,6350	–	18,3619	2,0297
	49,1490	31,75	6,0076	24,5553	20,6142	–	18,3792	2,0210
Amsterdam	2,7016	1,7520	32,7721661	1,32929	112,379731	5,44607	–	1,1053678
	2,6742	1,7275	32,6868531	1,33604	112,160758	5,44094	–	1,0961188
Milan	2444,07	1585	296,4834	1202,5797	1016,6774	49,26951	904,6804	–
	2431,91	1571	297,2564	1215,0039	1019,9974	49,48031	909,4067	–
Tokyo	154,51	100,20	18,74299	76,02428	64,27197	3,11470	57,19178	0,063218
	152,35	98,42	18,62252	76,11756	63,90079	3,09984	56,97250	0,062648

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 août 1994, 5,3353 F contre 5,36984 F le vendredi 19 août 1994.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Rebond

Après un début de semaine à nouveau très agité qui rappelait étrangement les heures sombres du printemps, le calme et un relatif optimisme sont revenus comme par enchantement sur les marchés de taux par la grâce de statistiques américaines éloignant, au moins pour un temps, le spectre de la surchauffe. Certes, il n'est pas question d'euphorie, mais toute pause est bonne à prendre.

Pourtant, tout avait à nouveau mal commencé. Après avoir salué un court instant, la décision prise, mardi 16 août, par la Réserve fédérale de porter de 4,25 % à 4,75 % son loyer de l'argent au jour le jour, les détenteurs de capitaux se sont ravisés. Ils ont été de plus en plus nombreux à juger à nouveau cette hausse insuffisante. La malédiction de la Réserve fédérale, qui veut depuis février qu'à chaque fois qu'elle augmente ses taux, la banque centrale américaine inquiète au lieu de rassurer, avait encore frappé. Voulant une nouvelle fois couper court à toute crainte sur les risques de dérapages inflationnistes de l'économie américaine, elle ne semblait pas y parvenir.

Selon un scénario devenu désormais un grand classique, le dollar perdait du terrain et entraînait dans son sillage les marchés obligataires des deux côtés de l'Atlantique. A Wall Street, le taux des bons du Trésor américain à trente ans remontait à 7,55 %. Une semaine auparavant, il était descendu à 7,37 %. En Europe, la situation n'était pas plus réjouissante, les taux des obligations à dix ans atteignaient à nouveau 7,93 % en France et 7,28 % en Allemagne. La décision prise jeudi 18 août par la Bundesbank de ne rien faire et de laisser ses taux directeurs inchangés avait jeté un froid.

Elle signifie aux yeux de nombreux observateurs la fin de la baisse des taux courts en Europe. La hausse du loyer de l'argent en Suède et en Italie à la mi-août pour défendre la couronne et la lire avaient déjà provoqué un accès de déprime en Europe. *« Le marché ne s'attend plus à un geste de la Banque fédérale d'Allemagne le 1er septembre lors de la prochaine réunion de son conseil central. Quant à la Banque de France, qui a laissé ses taux inchangés lundi 22 août, elle n'a aucune raison de prendre une initiative autonome jeudi prochain à l'occasion de son conseil de la politique monétaire »*, expliquait un analyste.

De fait, la réduction des taux en Allemagne et en France risque de connaître une pause au moins jusqu'à la mi-octobre, date de la tenue des élections législatives allemandes (le 16 de ce mois). Du reste, jeudi, sans surprise, le conseil de la politique monétaire de la Banque de France, réuni pour la première fois après sa pause estivale, a laissé inchangés ses taux directeurs. Le CPM a maintenu à 5 % le taux d'appel d'offres et à 6,40 % son deuxième taux directeur, le taux de prise en pension de cinq à dix jours.

Changement de climat

Mais, entre-temps, le climat sur les marchés avait commencé à changer radicalement par la grâce de l'annonce mercredi d'une chute de 4,2 % en juillet aux Etats-Unis des commandes de biens durables, leur plus forte baisse mensuelle depuis deux ans et demi. La chute de ces commandes a pris les analystes par surprise. Ils tablaient généralement sur une augmentation de 0,3 % en juillet. Non seulement le dollar, mais les marchés de taux et d'actions, profitaient de cette bouffée d'oxygène et voyaient s'apaiser les craintes inflationnistes.

Un regain d'optimisme nettement renforcé deux jours plus tard par la publication, toujours outre-Atlantique, de la deuxième estimation de la croissance du produit intérieur brut (PIB) américain pour le deuxième trimestre moins forte que prévu à 3,8 %. L'estimation préliminaire faisait état d'une augmentation de 3,7 %, et les analystes tablaient sur une révision beaucoup plus forte à 4,2 %.

Malgré le gain d'un demi-point par rapport au premier trimestre pendant lequel le PIB avait progressé de 3,3 %, les derniers chiffres de la croissance mettent en évidence une modération du rythme d'expansion et une inflation encore maîtrisée, souligne Delos Smith, un économiste du Conference Board, l'institut d'études proche des milieux d'affaires. En outre, la révision en hausse du PIB s'explique surtout par un gonflement des stocks des entreprises, relève cet expert, ce qui pourrait indiquer que la consommation s'est tassée. Ce ralentissement peut aussi trouver un début d'explication par les quatre tours de vis donnés par la Réserve fédérale en remontant son loyer de l'argent au jour le jour de 3 % à 4,25 % entre février et mai pour éviter un dérapage des prix.

Du coup, après la publication du chiffre, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, s'est détendu en retombant à 7,46 % contre 7,53 % jeudi et 7,49 % une semaine auparavant. En Europe aussi, les marchés se portaient mieux et l'annonce, jeudi, d'une remontée du taux annuel d'inflation en Allemagne de l'Ouest à 3 % en août contre 2,9 % en juillet, n'a eu aucun impact. Otmar Issing, membre du directoire de la Bundesbank, a estimé que l'accélération de l'inflation n'était pas angoissante et probablement temporaire. Vendredi, sur le MATIF, le notionnel septembre a fini sur un gain de 0,34 % à 113.84 gagnant 0,80 % sur la semaine.

Enfin, selon une étude de l'INSEE publiée vendredi sur l'épargne des Français en 1993, les placements à taux de marché (OPCVM court terme, c'est-à-dire sicav et FCP notamment) ont reculé de 2,7 % à la suite de la baisse des taux.

ÉRIC LESER

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LA FILLE DE D'ARTAGNAN. Film français de Bertrand Tavernier : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

HARRY NOUS A QUITTÉS! Film franco-bulgare de Rangel Valchanov, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

SPEED. Film américain de Bont, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; *14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ;* 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SUTURE. Film américain de Scott McGehee et David Seigel, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

THÉ NOIR AU CITRON. Film portugais de Macedo, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Révisons nos classiques! : la Mouche noire, v.f.), de Kurt Neumann, 16 h 30 ; le Voleur de bicyclette (1948, v.o. s.t.f.), de Vittorio de Sica, 19 h ; Riz amer (1949, v.o. s.t.f.), de Giuseppe de Santis, 21 h.

DIMANCHE

Révisons nos classiques! : Oliver Twist (1947, v.o. s.t.f.), de David Lean, 16 h 30 ; Rendez-vous de juillet (1949), de Jacques Becker ; Chronique d'un amour (1950, v.o. s.t.f.), de Michelangelo Antonioni, 19 h.

CINÉMATHÈQUE
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)

SAMEDI

Le Cinéma des assassins : Bloody Bird, v.f.), de Michele Soavi, 17 h ; le Sixième Sens (1986, v.o. s.t.f.), de Michael Mann ; le Silence des agneaux (1990, v.o. s.t.f.), de Jonathan Demme, 21 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma des assassins : Lacenaire (1990), de Francis Girod, 17 h ; Benny's Video (1992, v.o. s.t.f.), de Michael Haneke, 19 h 30 ; Kalifornia (1993, v.o. s.t.f.), de Dominic Sena, 21 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Libération des capitales européennes : le Temps du ghetto (1961), de Frédéric Rossif, 14 h 30 ; V. Day 8 mai 1945 (1945), d'André Bezard ; les Portes de la nuit (1942), de Marcel Carné, 16 h 30 ; les Assassins sont parmi nous (1946, v.o. s.t.f.), de Wolfgang Staudte, 18 h 30 ; Arrivée des troupes américaines à Paris : 25 août (1944), ; Paris brûle-t-il? (1966), de René Clément, 20 h 30 ; les Dîners dans le noir, 21 h.

DIMANCHE

La Libération des capitales européennes : The Paris Story (1944), de l'armée américaine ; la France libérée (1948, v.o. s.t.f.), de Serguei Youtkevitch, 14 h 30 ; le Trésor, v.f.), de Serguei Youtkevitch, 16 h 30 ; les Evadés de la nuit, v.f.), de Roberto Rossellini, 18 h 30 ; la Libération de Paris (1944), d'un collectif ; Combats de rue dans Paris, 25 août 1944 (1944), ; la Libération de Paris (1944), d'un collectif, 20 h 30 ; les Dîners dans le noir, 21 h.

LES EXCLUSIVITÉS

A TOUTE ALLURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10).

ABSOLOM 2022 (*) (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

ADIEU MA CONCUBINE (Chin., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'AFFAIRE KAREN MCCOY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'AFFAIRE PÉLICAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AFRICA, LE SÉRENGETI (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

ALADDIN (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00).

ANGIE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

AU NOM DU PÈRE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LE BALLON D'OR (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Reflet *République, 11e (48-05-51-33)* ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEETHOVEN 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLINK (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

CASQUE BLEU (Fr.) : George V, 8e (36-68-43-47).

CHASSEURS DE VAGUES (A., v.f.) : Rex, 2e (36-65-70-23).

LE CHEVAL VENU DE LA MER (irlandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

2 GARÇONS, 1 FILLE, 3 POSSIBILITÉS (**) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'EAU FROIDE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

L'ENFANT LION (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 3 (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation *40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e* (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

FRESH (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GARÇON D'HONNEUR (A.-taïwanais, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

GILBERT GRAPE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE GRAND SAUT (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

GROSSE FATIGUE (Fr.) : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

HYDRO (Fr.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LE BRONX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

J'AI PAS SOMMEIL (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE JARDIN SECRET (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JOURNAL INTIME (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Reflet Médicis salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

KIKA (*) (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LATCHO DROM (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA LISTE DE SCHINDLER (A.-Pol., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47).

MADAME DOUBTFIRE (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MAVERICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

MEURTRE MYSTÉRIEUX A MANHATTAN (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MINA TANNENBAUM (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

NAKED (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES OMBRES DU COEUR (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

L'OURS EN PELUCHE (Fr.) : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PARFUM D'YVONNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES PATRIOTES (Fr., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE PETIT PRINCE A LA GÉODE (Fr.) : *La Géode, 19e (36-68-29-30) ; La* Géode, 19e (36-68-29-30) ; La Géode, 19e (36-68-29-30).

PHILADELPHIA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POUCELINA (A., v.o.) : George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

PRIEZ POUR NOUS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; *réservation* 40-30-20-10).

4 MARIAGES ET 1 ENTERREMENT (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; *réservation 40-30-20-10)* ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RAINING STONES (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RASTA ROCKETT (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e ; v.f. : Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

LA REINE MARGOT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ROSEAUX SAUVAGES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SERIAL MOTHER (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47).

SEUL, AVEC CLAUDE (Can.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SEX AND ZEN (**) (Hongkong, v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SHORT CUTS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SI LOIN, SI PROCHE (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SOURIRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE TEMPS DE L'INNOCENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CROW (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).

THE FLINTSTONES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

THE SNAPPER (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

TROIS COULEURS-BLANC (Fr.-Pol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

TROIS COULEURS-BLEU (Fr.-helvético-Pol.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).

LES TROIS MOUSQUETAIRES (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TROP DE BONHEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

UN ÉTÉ INOUBLIABLE (Fr.-Rou., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; *36-68-68-12)*.

UN MONDE PARFAIT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES VESTIGES DU JOUR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

VIVRE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81).

WIND (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; v.f. : Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10).

YELLOWSTONE (A.) : La Géode, 19e (36-68-29-30).

LES SÉANCES SPÉCIALES

L'AMI AFRICAIN (Brit., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 10.

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 19 h.

BACKBEAT (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h 05.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : *Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h.*

LA BÊTE (**) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 18 h.

BLUE VELVET (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 05.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 45.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

CHOMSKY, LES MÉDIAS ET LES ILLUSIONS NÉCESSAIRES (Can., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 18 h 30.

LA CITÉ DE LA PEUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h 20.

DELICATESSEN (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 30.

EASY RIDER (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

EDWARD AUX MAINS D'ARGENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 16 h.

EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h 15.

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e *(43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h ; La* Bastille, 11e (43-07-48-60) 23 h 45.

LE FUGITIF (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44) 18 h.

HENRY, PORTRAIT OF A SERIAL KILLER (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 20.

JANIS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 21 h 45.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 17 h.

LE JOUEUR DE VIOLON (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.

M. BUTTERFLY (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 19 h.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 30.

MR LUCKY (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 16 h 25, 18 h 05, 19 h 50, 21 h 30.

MURIEL (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 16 h.

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) 16 h.

NEUF MOIS (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 18 h 10.

LA PART DES TÉNÈBRES (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h.

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 10.

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) 0 h 10.

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) 0 h.

SMOKING (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 21 h 45.

SOUTH CENTRAL (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 10.

THE PLAYER (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30, 0 h 10.

UN JOUR SANS FIN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 20 h.

UN MILLION CLÉS EN MAIN (A., v.o.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 17 h 45.

LA VIE ET LA MORT DE PETER TOSH (Can., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.

SAMEDI 27 AOÛT

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Un sexe pour un autre, de Jane Lagier et Franz-Yves Marescot.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.15 La Une est à vous.
17.40 Magazine : Trente millions d'amis.
18.10 Série : Tonnerre de feu.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Spécial formule 1, Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.
20.45 Divertissement : Coluche, l'homme à la moto. De Guy Job, Stéphane Courbit, Lionel Rotcage.
22.40 Téléfilm : Désir de femme. De Robert Ginty,
0.20 Magazine : Formule 1. Spécial Grand Prix de Belgique.
0.55 Magazine : Formule foot. Championnat de France : match en vedette : Montpellier-Nantes ; les autres matches : PSG-Monaco, Bordeaux-Cannes, Nice-Lens, Lille-Bastia, Rennes-Strasbourg.

FRANCE 2

13.35 Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. Comment chasser le mal de dos ? (rediff.).
14.30 Magazine : Animalia. Saga animale.
15.20 Magazine : Samedi sport. A 15.25, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.35, Cent ans d'olympisme, à l'occasion du centenaire du Comité international olympique, célébré au CNIT de Paris-la-Défense du 29 août au 3 septembre ; A 16.50, Ski nautique : Masters All Stars à Roquebrune-sur-Argens.
17.40 Série : Tatort.
19.10 Divertissement : Rien à cirer.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Jeu : Fort Boyard. Animé par Candrine Dominguez et Patrice Laffont. L'équipe : spécial footballeurs avec Jean-Luc Ettori, Jean-Claude Lemoux, Thierry Tusseau, Bixente Lizarazu, Yannick Stopira, Eric Pécout. Au profit de l'UNICEF, l'ARC, les Restaurants du cœur, l'Hôpital Robert-Debré et les Enfants de la Terre.
22.35 Série : Palace. De Jean-Michel Ribes (5/6). Avec Pierre Arditi, Dominique Blanchar, Jean Carmet, etc. (rediff.).
23.50 Journal et Météo.
0.15 Feuilleton : Don Quichotte. De Manuel Guttierez Aragon, d'après Cervantès (1er épisode).

FRANCE 3

13.03 Magazine : Couleur pays. Invité : Philippe Lavil. Evasion : randonnées en Martinique ; A 14.00, En flânant avec Roger Gicquel : dans la presqu'île de Guérande ; A 14.55, Méridionales : patrimoine de montagne, visages des Baronnies ; A 15.20, Iktus : les pêcheurs de Porto-Vecchio (Corse) ; A 15.45, Littoral : l'archipel de Chausey (îles anglo-normandes françaises), l'île d'Aix ; A 16.20, Génération sensations : Air Chair et skate à voile ; A 16.45, Cilaos : les meilleurs moments.
17.50 Magazine : Montagne. Mohamed, infirmier de l'Atlas, de Dominique Sanfourche.
18.20 Expression directe. CGPME.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Dessin animé : Les Simpson.
20.35 Magazine : Tout le sport.
20.50 Feuilleton : Emilie, la passion d'une vie. De Jean Beaudin (17e et 18e épisodes).
22.30 Journal et Météo.
22.50 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Salsa électorale à Panama, documentaire d'Yves Billon.
23.50 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Sida et réduction des risques en matière de toxicomanie.
0.50 Musique : Cadran lunaire. *Suite n° 3* et *Prélude*, de Bach, par Laetitia Himo, violoncelle (10 min).

CANAL +

13.30 Téléfilm : Rio Diablo. De Rod Hardy.
15.00 Documentaire : National Geographic. Trois lions dans la nuit, de Dereck et Beverly Joubert.
15.55 Surprises.
16.15 Série : Le Juge de la nuit.
17.05 Les Superstars du catch.
17.55 Surprises.
18.00 Série animée : Ren & Stimpy Show.

En clair jusqu'à 20.30

18.25 Court métrage : Zoo Cup.
18.30 Décode pas Bunny.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Musique : Peter Gabriel. Secret World Tour.
20.30 Téléfilm : Meurtres dans la maison de poupée. De Bernard Wilets.
21.50 Flash d'informations.
22.00 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 6e journée du championnat de France de D1 et de D2.
23.00 Cinéma : Pink Floyd, The Wall. ■ Film anglo-américain d'Alan Parker (1982) (v.o.).
0.35 Cinéma : Stalingrad. ■ Film allemand de Joseph Vilsmaier (1992) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Francis Bacon. De David Hinton (rediff.).
17.55 Magazine : Mégamix. Paleo Festival de Nyon 1993. Out of Control ; The Levellers ; Iggy Pop ; Marc Zermatti (rediff.).
18.50 Court métrage : Plan séquence. De Cyrille Meunier.
19.00 Série : Belphégor.
19.25 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'éclatement de la Somalie.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 27 août 1944, commentées par Marc Ferro et Bronislaw Geremek.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : La Frontière de l'Europe. De Boris Kustow et Wladimir Suworow.
22.05 ▶ Téléfilm : La Vie comme ça. De Jean-Claude Brisseau, avec Lisa Heredia.
23.45 Magazine : Snark. La Conversation, de Richard Heslop et Tim Burke ; Home Poem, de John Sanborn ; Changement d'adresse, de Jean-Paul Fargier ; 15e Sud, de Bruno Lesieur ; La Bataille de Kerjenetz, de Youri Nordstein et Ivan Ivanov Vano.
0.15 Série : Le Canapé rouge De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (4e partie, 40 min).

M 6

13.50 Série : V.
14.55 Série : L'île mystérieuse.
15.45 Série : Joëlle Mazart.
16.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Les Enquêtes de Capital (et à 2.30). L'Oréal, planète cosmétique.
19.15 Magazine : Turbo. Zion Park.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.30 Météo des plages.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 0.10). Julia Migenes, Carole Laure.
20.45 Téléfilm : Nuits secrètes. De Billy Hale, avec Arielle Dombasle, Bess Armstrong.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Musique : Tournée des plages. Billy Ze Kick, Thomas Fersen.

FRANCE-CULTURE

18.35 Centenaire de Jean Renoir. Les visages à travers les masques, à Avignon, en 1994. Je suis un citoyen du cinématographe et la Mort satisfaite.
22.10 Personnages en quête de biographie De Don Quichotte à Tom Ripley. 6. Lioubov Andreevna Ranievskaïa, de Tchekhov. Avec notre collaboratrice Nicole Zand.
22.35 Musique : Jazz à la belle étoile. Sidney Bechet (5).
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Joël Leick, artiste-peintre (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

18.00 L'Eté des festivals. Par Jean-Michel Damian. Nathalie Dessay, soprano.
19.37 Concert (à 20.00, en direct du Festival de Montreux) : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Brahms ; Symphonie n° 6 en si mineur, de Chostakovitch, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Armin Jordan ; sol. : Maxim Vengerov.
22.15 Concert (donné le 9 mai en l'église Saint-François-de-Sales) : Rédemption, de Franck ; Canon en la bémol, Esquisse en fa mineur, de Schumann ; Orphée, Saint-François de Paule marchant sur les eaux, de Liszt ; Welt ich muss dich lassen, de Brahms ; Consolation n° 3, de Liszt ; Symphonie n° 3 (1er mouvement), de Widor, par Louis Robilliard, orgue.
0.05 Musique pluriel. Par Jean-Pierre Derrien. Ritorno degli snovidenia pour violoncelle et petit orchestre, Sinfonia, de Berio.

IMAGES

Investigation

IL n'y a que ARTE pour avoir des idées pareilles ! Nous finissions à peine de défiler sur les Champs-Elysées. Nous n'étions pas encore remis de notre indigestion de cérémonies commémoratives. Nous n'avions même pas commencé à savourer la dernière scène de ménage entre M. Balladur et M. Chirac. Notre infatigable copine franco-allemande sollicitait notre renfort, en pleine nuit, pour chasser... le diable ! Elle était partie seule traquer le démon dans les campagnes et les couvents de Galice, cette sulfureuse région du nord-ouest de l'Espagne où l'on prétend que si *« Dieu est bon »*, el Diablo *« n'est pas mauvais »*, mais elle était revenue bredouille.

On ne refuse pas de participer à une battue quand il s'agit de débusquer Satan. Armé de notre meilleure télécommande, nous avons donc pris le sentier de la guerre à la recherche de ce monstre à cornes de bouc, à oreilles d'âne, à ailes de chauve-souris et à pieds fourchus qui ne fait peur qu'aux enfants et aux ignorants tellement il est grotesque dans son accoutrement.

Il n'était pas dans les parages de « Thalassa ». On y chassait de monstrueux crocodiles mais pas le diable. Il y avait bien, en compagnie de Georges Pernoud, un sympathique jeune homme, un certain Mathieu, qui l'avait croisé sous la forme d'un requin géant au cours d'une infernale traversée de l'Atlantique en kayak, mais ce navigateur téméraire avait perdu sa trace dans une tempête. Il n'était pas non plus planqué dans le bric-à-brac de « Faut pas rêver ». Bien au contraire, Sylvain Augier passait la soirée, du côté d'Évian, avec des personnages plutôt angéliques, les membres de la dernière famille de batteurs d'or, capables, avec leurs marteaux et leurs talents d'alchimistes, de mettre n'importe quel démon en déroute.

Nous avons cru, un instant, qu'il se terrait dans les recoins d'« Aléas », ce magazine de fin de soirée qui déloge souvent des gibiers rares. On y racontait une histoire assez scabreuse, *a priori*, pour l'appâter puisqu'elle évoquait les amours contrariées d'un ancien juge d'instruction et d'une ancienne prostituée. Vérification faite, les seules diableries faites à ce couple peu orthodoxe étaient imputables à une administration imbécile qui frappait d'ostracisme cet ancien magistrat pour non-respect des convenances.

C'est en pistant le ministre de la justice que nous nous sommes retrouvés, au carrefour des actualités nocturnes, nez à nez avec celui de l'intérieur. En tant que rabatteur en chef, M. Pasqua affirmait que « *la chasse* » n'avait « *jamais été abandonnée* ». Il faisait allusion à sa dernière prise, le diablotin capturé au Soudan. Son analyse cynégétique semblait plus nuancée que celle de M. Giscard d'Estaing, grand amateur de safaris, qui venait d'accuser de mollesse le grand veneur de l'Elysée, M. Mitterrand. Un ancien garde-chasse, M. Mauroy, contestait ce jugement péremptoire. Il était clair que la zizanie régnait dans l'équipe des gâchettes professionnelles. C'est alors que nous avons cru entendre rire ce satané Vergès...

ALAIN ROLLAT

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 28 AOÛT

TF 1

6.00 Série : Mésaventures (et à 4.25).
6.30 Club mini Zig-Zag. Caliméro ; Alfred J. Kwak.
7.10 Club Dorothée. 86, Chump Avenue ; T-Rex.
7.55 Le Disney Club. L'Ecole de la brousse ; Tic et Tac ; Super Baloo ; Myster Mask ; La Bande à Dingo ; Dessin animé ; Reportages ; Jeu ; Cuisine ; Invité : Jacky Godofe, escalade ; Variétés : Phénoménal.
10.25 Magazine : Auto Moto. Formule 1 : spécial Grand Prix de Belgique.
11.03 Météo (et à 12.23).
11.05 Magazine : Téléfoot. Championnat de France : PSG-Monaco ; les autres matches : Montpellier-Nantes, Bordeaux-Cannes, Auxerre-Lyon et Martigues-Sochaux, Saint-Etienne-Le Havre, Nice-Lens, Lille-Bastia, Caen-Metz, Rennes-Strasbourg.
12.00 Jeu : Millionnaire.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.20 Sport : Formule 1. Grand Prix de Belgique, en direct de Spa-Francorchamps ; A 13.55, départ de la course ; A 15.35, le podium.
15.55 Série : Les Dessous de Palm-Beach.
16.45 Disney Parade. Pluto, le chat et la dinde ; La Fiancée de M. Boogedy (2e partie).
17.50 Divertissement : Vidéo gag.
18.15 Jeu : Le Trésor de Pago Pago. Animé par Olivier Chiabodo et Sophie Lafortune.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.
20.45 Cinéma : L'Étudiante. □ Film français de Claude Pinoteau (1988). Avec Sophie Marceau, Vincent Lindon, Elisabeth Vitali.
22.35 Magazine : Ciné dimanche.
22.45 Cinéma : After Hours. ■ ■ Film américain de Martin Scorsese (1985). Avec Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Verna Bloom.
0.25 Journal et Météo.
0.35 Concert. Œuvres de Vivaldi, par l'Ensemble Roland Pidoux ; Œuvres de Torelli, Bach, Grieg, Haendel, Marais, de Boismortier, par l'Ensemble Jean Dekyndt.
1.45 TF 1 nuit (et à 2.45, 3.45, 4.20).
1.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). Demain la chasse ; Sibérie, le dégel.
2.55 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.
3.55 Série : Intrigues.
4.55 Musique.

FRANCE 2

6.05 Magazine : Animalia (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.45 Connaître l'islam.
9.15 Emission israélite.
9.30 Source de vie.
10.00 Présence protestante. Une histoire de liberté : au Sénégal.
10.30 Magazine : Le Jour du Seigneur. Dames pauvres : les clarisses, documentaire de Raymond Vidonne ; A 11.50, Rencontre avec Florentine Croze, de Pierre Bonte.
11.00 Messe. Célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste à Prayssas (Lot-et-Garonne).
12.00 Documentaire : Derniers Far West. Sakhaline (Sibérie), de Michel Honorin (rediff.).
12.55 Météo (et à 13.15).
12.58 Loto, Journal et Point route.
13.25 Téléfilm : Francesca. De Giovanni Rici, avec Anaïs Jeanneret, Sandrine Caron (dernière partie).
15.00 Série : Euroflics.
15.55 Magazine : C'est votre vie. Présenté par Frédéric Mitterrand. Les meilleurs moments des émissions avec Frédéric François, le général Marcel Bigeard, Serge Lama.
17.30 Documentaire : Terre humaine Un village anatolien, de Bige Berker. *D'après le livre de Mahmout Makal, sur les conditions de vie de la paysannerie dans la Turquie profonde.*
18.15 Magazine : Stade 2. Athlétisme ; Cyclisme ; Football ; Billes ; Jet ski ; Jeu provençal ; Roller Skating ; Ski nautique ; Triathlon ; Polo.
19.30 Série : Maguy.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Club de rencontres. □ Film français de Michel Lang (1987). Avec Francis Perrin, Jean-Paul Comart, Valérie Allain.
22.40 Cinéma : Love Streams (Torrents d'amour). ■ ■ Film américain de John Cassavetes (1983). Avec Gena Rowlands, John Cassavetes, Diahnne Abbott.
1.00 Journal et Météo.
1.25 Feuilleton : Don Quichotte (2e épisode).
2.10 Téléfilm : Le Sang du pavot (2e partie).
3.55 Dessin animé.
4.05 24 heures d'info.
4.25 Documentaire : Urti. Chorale madrigale à Saint-Nicolas.
4.55 Magazine : Stade 2 (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Bonjour les petits loups. La Couronne magique ; Boumbo ; Les Aventures de Tintin : l'Étoile mystérieuse.
7.50 Les Minikeums. Babar ; Widget ; Denver ; Tom Sawyer ; Bravo la famille.
9.55 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur route, en direct de Palerme (Sicile).
11.58 Flash d'informations.
12.03 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur route, en direct de Palerme (Sicile).
12.35 Expression directe. FO.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Sports dimanche. Tiercé, en direct de Deauville ; Cyclisme : Championnats du monde sur route, en direct de Palerme (Sicile).
18.00 Feuilleton : Châteaux de cartes. De Paul Seed, avec Ian Richardson, Susannah Harker (3e épisode). *Magouilles et scandales au sein d'un parti politique britannique.*
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.10 Divertissement : Benny Hill. Les meilleurs moments.
20.50 Série : Derrick. La Cabane au bord du lac, de Herbert Reinecker, avec Horst Tappert, Fritz Wepper. *Après l'assassinat d'un patron de maison close, sa maîtresse est recherchée.*
21.50 Série : En garde à vue. Le Cheval de retour, de Marion Sarrault, avec Serge Lama, Sophie Carle. *Un vieux truand à la retraite en lutte contre les trafiquants de drogue.*
22.45 Journal et Météo.
23.05 Cinéma : Le Traître. ■ ■ Film américain d'Anatole Litvak (1951). Avec Richard Basehart, Gary Merrill, Oskar Werner (v.o.).
1.05 Musique : Cadran lunaire. *Adieu forêt* et *Jeanne d'Arc*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre philharmonique de Leningrad, dir. : Youri Temirkanov ; sol. : Jessye Norman, soprano (15 min).

CANAL +

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.47).
7.00 Cinéma : Derrière la façade. ■ ■ Film français de Georges Lacombe (1939). Avec Lucien Baroux, Gaby Morlay, Elvire Popesco. *Le plaisir du cinéma d'avant-guerre plus un joli suspense.*
8.35 Cinéma : Paradise. □ Film américain de Marie-Agnès Donoghue (1991). Avec Melanie Griffith, Don Johnson, Elijah Wood. *Remake américain du* Grand chemin.
10.25 Cinéma : Batman, le défi. ■ ■ Film américain de Tim Burton (1991). Avec Michael Keaton, Danny De Vito, Michelle Pfeiffer. *Les hallucinations baroques de Tim Burton.*

En clair jusqu'à 13.30

12.30 Flash d'informations.
12.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
13.00 Magazine : C'est pas le 13 heures ! Les meilleurs moments de « C'est pas le 20 heures ».
13.30 Téléfilm : Mémoire d'un meurtre. De Jean Bodon, avec Meg Foster, Frederic Forrest. *Appel à témoins pour retrouver deux tueurs alcooliques.*
15.00 Documentaire : Les Plus Beaux Jardins du monde. 7. Naissance de campagne anglaise.
15.25 Magazine : L'Œil du cyclone. Groupons-nous et demain (rediff.).
15.50 Surprises.
16.05 Documentaire : Timothy Dalton, un acteur chez les loups. De Jeremy Bradshaw.
17.00 Sport : Billard artistique. Les meilleurs moments de la rencontre France-Espagne.
18.00 Téléfilm : Tempêtes. De Gilles Behat, avec Fanny Cottençon, Harry Cleven.

En clair jusqu'à 20.35

19.25 Flash d'informations.
19.30 Ça cartoon. Présenté par Philippe Dana.
20.35 Cinéma : Glengarry Glen Ross. □ Film américain de James Foley (1992). Avec Al Pacino, Jack Lemmon, Alan Arkin.
22.10 Flash d'informations.
22.15 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Football : Les championnats allemand, anglais, écossais. Voile : portrait de Robert Teriitéhau, numéro 2 mondial de funboard.
0.50 Cinéma : La Chambre 108. ■ Film français de Daniel Moosmann (1992). Avec Roland Giraud, Jean Carmet, Grâce de Capitani. *Un grand numéro de Carmet !*
2.15 Moyen métrage : Les Ombres du raphia. De M. Najar Oshani.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Téléfilm : Le Visiteur de la nuit. De Konrad Sabrautzky (rediff.).
18.30 Série : Le Canapé rouge. De Rudolf Dolezal et Hannes Rossacher (4e partie, rediff.).
19.00 Court métrage : Charlot rentre tard. De Charles Chaplin.
19.25 Documentaire : Kadaré, un château de liberté. De Pierre Aubry et Stephen A. Javor. *Michel Piccoli lit quelques-unes des superbes pages écrites par Ismaïl Kadaré. Ce grand écrivain fut-il vraiment un protégé du régime communiste albanais ?*
20.15 Court métrage : Nos vacances. D'Anne Villaceque.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : ▶ Jacques Brel. Soirée conçue par Claude-Jean Philippe et présentée par Juliette Gréco.
20.42 Documentaire : Quand on n'a que l'amour. De Claude-Jean Philippe.
21.55 Documentaire : Jacques Brel à Bruges. De Claude Santelli.
22.35 Documentaire : Bibliothèque de poche. De Yannick Bellon.
23.05 Documentaire : La Vie à mille temps. De Claude-Jean Philippe (85 min).

M 6

7.55 Magazine : Mes années clip.
8.20 Téléfilm : Le Secret de Sudie.
10.00 Magazine : Ciné 6.
10.30 Magazine : E = M 6. La nature copiée par l'homme ; Le volant involable ; Bébés à la carte ; Les serrures ; Dominés et dominateurs.
11.00 Magazine : Turbo.
11.45 Série : Loin de ce monde.
12.15 Série : Mariés, deux enfants.
12.50 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.50 Série : Le Fugitif.
14.50 Magazine : Culture rock. La saga de 1985.
15.25 Magazine : Fréquenstar. Francis Cabrel.
16.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.25 Magazine : Spécial E = M 6.
18.55 Série : Aux frontières du réel.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.30 Météo des plages
20.35 Sport 6 (et à 1.05).
20.45 Téléfilm : Seule contre la haine. De Karen Arthur, avec Lindsay Wagner. *Le combat d'une mère de famille contre la haine raciale.*
22.35 Magazine : Culture pub (et à 5.35). Spécial british.
23.05 Téléfilm : Désirs de femmes. De Tana Kaleya, avec Helmut Berger, Alexandra Stewart. *Un homme, quatre femmes.*
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Métal express. Smashing Pumpkins, Killing Joke.
1.10 Musique : Boulevard des clips (et à 6.00).
2.30 Rediffusions. E = M 6 ; Trio bravo ; Destination le monde (L'Australie) ; Les Enquêtes de Capital ; Fax'O.

FRANCE-CULTURE

18.30 Le magazine de la rédaction.
19.00 Le Bon Plaisir de... Paul Grimault, dessinateur (rediff.).
22.00 Perspectives scientifiques. Les varans (rediff.). Avec Roland Vernet.
22.35 Concert (enregistré le 19 mai lors des Rencontres musicales d'Evian). Opéra de chambre : Ligeia, d'Augusta Read Thomas, d'après une nouvelle d'Edgar Allan Poe ; dirigé par Mstislav Rostropovitch.
0.05 Clair de nuit. Tentatives premières ; Rub a dub dub ; Rémanences ; La durée du oui.

FRANCE-MUSIQUE

18.00 Tête d'affiche. Par Thérèse Salviat. Glenn Gould, piano. Œuvres de Bach, Schoenberg, Beethoven, R. Strauss, Bizet, Gibbons.
19.37 France-Musique l'été. Par Claude Noisette de Crauzat. Concert (donné le 10 avril lors du Printemps des arts de Monte-Carlo) : Chio mi scordi di te, Concerto pour deux pianos et orchestre en mi bémol majeur, de Mozart ; Symphonie n° 4 en sol majeur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. Lawrence Foster ; sol. : Edith Wiens, soprano ; Christian Zacharias, Marie-Louise Hinricks, pianos.
21.00 Concert (en direct de La Chaise-Dieu) : Saül, de Haendel, par le Gabrieli Consort Choir and Players, dir. Paul McCreesh ; sol. : Christopher Purves, Marc Le Broc, Jonathan Kenny, Maeri Lawson, Julia Gooding.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal.

Le Monde

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

Les Serbes de Bosnie sont consultés par référendum sur le plan de paix international

Plus les menaces à leur encontre se précisent, plus les Serbes de Bosnie paraissent vouloir s'enfermer dans l'isolement le plus total. Samedi 27 et dimanche 28 août, ils sont invités à voter, par référendum, pour ou contre le plan de paix international préparé par le « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France et Grande-Bretagne). On attend une réponse négative des participants au scrutin.

SARAJEVO

de notre correspondant

Appelés à se prononcer par référendum sur le plan de paix international, déjà rejeté trois fois par le Parlement de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie, un million d'électeurs sont invités, en fait, à *« légitimer »* le choix des députés. Ce scrutin intervient alors que les Serbes bosniaques subissent des pressions venues des Occidentaux mais également de leurs « cousins » de Serbie. Slobodan Milosevic, le président serbe, avait prévenu les autorités de Pale de *« ne pas se cacher derrière un référendum »*. Depuis début août, la frontière entre la Bosnie serbe et la Serbie a été officiellement fermée et tout ravitaillement interrompu. A Belgrade, les hommes de M. Milosevic se relaient chaque jour à la télévision ou dans les colonnes des journaux afin de dénoncer un référendum fantoche puisque près de la moitié des Serbes bosniaques vivent soit en Serbie, soit à l'étranger, soit dans les territoires sous le contrôle de la Fédération croato-musulmane.

Dans le même temps, les Serbes de Bosnie doivent faire face à une recrudescence de l'activité militaire sur le terrain. Pour la première fois en deux ans et demi de guerre, ils n'en ont pas pris l'initiative. C'est en effet l'armée bosniaque – à majorité musulmane – qui depuis deux mois lance des offensives en Bosnie centrale ainsi que dans le nord du pays. L'armée serbe n'est certes pas encore en danger, considérablement mieux équipée que les troupes gouvernementales, mais elle a toutefois, par endroits, perdu quelques kilomètres de terrain et quelques villages.

Une nouvelle échéance est, de plus, apparue récemment dans le calendrier. Sous la pression du Congrès, le président américain, Bill Clinton, a fixé aux Serbes la date limite du 15 octobre pour accepter le plan de paix. Au-delà, les Etats-Unis pourraient lever unilatéralement l'embargo sur les ventes d'armes à destination des Musulmans bosniaques. Cette dernière menace n'est cependant pas celle qui effraie le plus les dirigeants de Pale, qui estiment que l'armée gouvernementale reçoit déjà des quantités importantes d'armes, en dépit de l'embargo. Une telle décision, entraînant un probable retrait de la FORPRONU, les Serbes pourraient même en tirer profit, en conquérant des territoires jusqu'à présent protégés par les « casques bleus » avant que les Musulmans n'aient le temps de véritablement s'armer.

Pour le moment, puisqu'ils n'arrivent pas à croire que leurs « frères » de Serbie vont maintenir longtemps l'embargo décrété à leur encontre, rien ne pousse les Serbes bosniaques à accepter le plan de paix qui leur est effectivement défavorable. Ils ont le sentiment d'avoir, d'une certaine façon, gagné la guerre et ils ne voient donc pas pour quelles raisons – *puisqu'ils sont les plus* forts – ils devraient céder aux pressions internationales. A maintes reprises, ils ont ridiculisé la FORPRONU et l'OTAN ; ils ont déjà rejeté plusieurs plans de paix sans s'attirer de représailles et ne pensent donc pas que le résultat sera différent cette année. En outre, le plan du « Groupe de contact » néglige les deux points qui sont cruciaux dans l'esprit des Serbes : la viabilité de leur futur Etat et sa reconnaissance internationale.

La carte de partage de la Bosnie proposée par les grandes puissances n'offre aucune perspective de développement économique à la « République serbe » autoproclamée. Pis, elle la divise en trois parties quasiment séparées les unes des autres. Et pis encore, le plan de paix réaffirme l'existence de la Bosnie-Herzégovine telle qu'elle fut reconnue en 1992, sans tenir compte des aspirations serbes à une division ethnique entérinée constitutionnellement.

Pour la majorité de la population, le plan est donc inacceptable, y compris pour ceux – ils sont rares – qui se disent prêts à rendre 20 % des territoires contrôlés par leur armée. Ce référendum ne devrait par conséquent réserver aucune surprise. Les autorités de Pale n'auront vraisemblablement pas besoin d'en modifier arbitrairement le résultat pour parvenir à leurs fins. La victoire du « non » semble acquise et elle sera annoncée, mercredi 31 août, lors lors d'une nouvelle session du « Parlement » de Pale.

RÉMY OURDAN

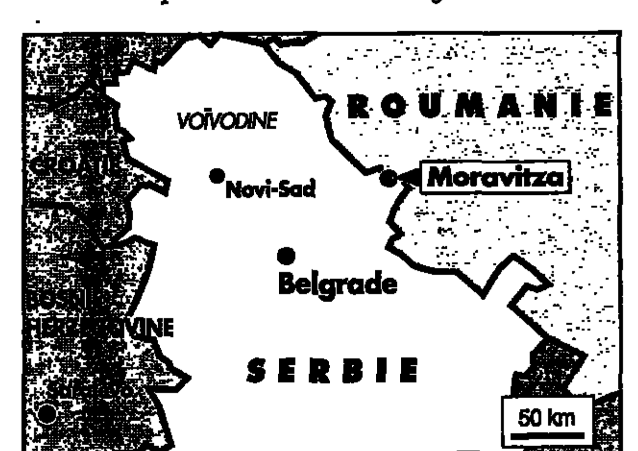
Profession : trafiquant d'essence

Les autorités roumaines doivent faire face à l'expansion du commerce illégal des carburants depuis l'instauration de l'embargo

MORAVITZA

de notre envoyé spécial

Après avoir jeté un coup d'œil averti sur la voiture, l'un des douaniers du poste frontière roumano-serbe de Moravitza a commencé sa fouille. Puis la voiture a progressivement révélé ses secrets : des dizaines de grosses bouteilles en plastique remplies d'essence enfouies dans les sièges, au-dessus des roues, dans les portières... Au total, 160 litres seront extraits du véhicule. Le record établi il y a quelques semaines – 380 litres de carburant, dissimulés de façon tout aussi artisanale dans une autre Dacia (version roumaine de l'ancienne Renault 12) – n'a toutefois pas été battu. Une journée ordinaire, en quelque sorte, que ce mardi 23 août.



Dans cette région roumaine fortement touchée par la crise, le trafic de carburant est en passe de devenir un véritable métier depuis l'instauration de l'embargo à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, en juin 1992. Un litre d'essence acheté pour l'équivalent de 1,50 franc en Roumanie étant revendu deux ou trois fois plus cher en Serbie, une seule livraison peut ainsi rapporter un salaire mensuel moyen roumain.

Les autorités roumaines ont bien essayé de décourager ce petit trafic ; elles ont instauré des taxes de 200 % sur le réservoir et de 400 % sur les litres supplémentaires transportés ; un seul passage quotidien est autorisé pour les Roumains qui, à titre individuel, ne sont pas soumis à l'embargo commercial décidé par l'ONU à l'encontre de Belgrade. Mais rien n'y fait. Depuis le début de l'année, plus de 2 000 tonnes d'essence sont passées en Serbie (contre 1 000 tonnes en 1993) et 250 tonnes, non déclarées par les conducteurs des véhicules, ont été saisies. *« Sur les six cents voitures que l'on enregistre quotidiennement, 99 % sont conduites par des touristes commerciaux et les Roumains sont de plus en plus nombreux à équiper leur automobile de double, voire de triple réservoir, les transformant ainsi en cocktails Molotov roulants »*, soupire Mihay Bumbui, responsable du poste de Moravitza. Une *carcasse calcinée jonchant le bas-côté* à quelques mètres de là confirme le risque.

Les passeurs de carburant ne sont pas les seuls à profiter de l'embargo. Dans la région, les stations-service ont poussé comme des champignons. Une armée de piétons franchissent chaque jour la frontière munis de casseroles, de boissons gazeuses, de noix décortiquées, de dentelles, de batteries usagées d'automobile, de vêtements... tout, sauf l'alcool et les cigarettes, qui sont interdits.

Ce petit commerce est toutefois l'arbre qui cache la forêt. Les autorités estiment, en effet, que l'embargo a déjà coûté près de 40 milliards de francs à la Roumanie. Selon Mircea Motisan, directeur régional des douanes, *« les échanges commerciaux avec la Serbie ont chuté de 90 % »*. Seulement un ou deux camions passent chaque jour à Moravitza, le principal point de frontière roumano-serbe, sous l'étroite surveillance des SAM, ces « missions d'assistance aux sanctions » qui, au côté de l'UEO, contrôlent l'application d'un embargo de plus en plus impopulaire.

Le cas de l'entreprise pétrochimique Solventul, à Timisoara, est révélateur. Du jour au lendemain, les robinets des oléoducs reliant cette usine à la raffinerie serbe de Panchevo se sont fermés alors qu'ils étaient sa seule source d'alimentation. Résultat : les effectifs ont été réduits de 40 % et les comptes ont plongé dans le rouge. *« Comme la majorité des grandes sociétés de la région, nous sommes en état de survie »*, lâche Mircea Bodeanu, directeur commercial de Solventul. *« Nous avons toujours entretenu d'excellentes relations avec les Serbes et nous n'aimons pas ces sanctions qui sont responsables de tous nos malheurs, du chômage et de la chute de notre niveau de vie »*, martèle M. Bumbui. *« Les Roumains*, conclut-il, *sont saturés par cet embargo. »*

CHRISTOPHE CHATELOT

Promu numéro deux du groupe alimentaire

Franck Riboud succédera à son père chez Danone

Un mois et demi après la création officielle de Danone qui a remplacé BSN le 7 juillet, le numéro trois européen de l'agro-alimentaire vient de réaménager son état major. Franck Riboud, jusqu'alors directeur du développement, vient d'être promu au poste de vice-président-directeur général où il succède à Georges Lecaillier, soixante-quatre ans, qui part à la retraite. A trente-huit ans, Franck Riboud devient le véritable numéro deux de ce groupe qu'a fondé son père Antoine voici vingt-huit ans.

Présenté comme le dauphin potentiel depuis son entrée au conseil d'administration en octobre 1992, Franck Riboud conforte désormais cette position en entrant dans le comité de direction qui, outre le président et le vice-président, comprend trois directeurs généraux adjoints, Philippe Lenain, Jacques Vincent et Christian Laubie.

Néanmoins, pour éviter de donner à cette promotion rapide un caractère trop familial dans une entreprise qui ne l'est pas, le capital étant dispersé dans le public, Danone assure dans un communiqué que cette nomination a été décidée *« sur proposition de M. Michel David-Weill »* principal associé gérant de Lazard et vice-président du groupe. Elle a ensuite été approuvée *« à l'unanimité »* du conseil. Comme à l'accoutumée, au siège du groupe rue de Téhéran, on affirme que la succession d'Antoine Riboud *« n'est pas à l'ordre du jour »*. *De plus lorsque le sujet sera évoqué, « le choix sera de la seule compétence du conseil d'administration»*.

L'annonce de la promotion de Franck Riboud s'est accompagnée de la publication des résultats semestriels du groupe. Danone a enregistré au cours des six premiers mois un bénéfice net consolidé part du groupe de 1,677 milliard de francs, en baisse de 7,8 %. Ce recul est dû aux *« médiocres conditions climatiques jusqu'en juin »* qui a pesé sur la consommation de boissons. *« Les fortes chaleurs des mois de juillet et août ont eu un effet particulièrement favorable sur les activités bières, eaux minérales et emballages »*. Cet effet positif devrait se ressentir dans les comptes du deuxième semestre.

D. G.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

PROCHAIN NUMÉRO

L'Economie

L'histoire de la prise en charge des vieux travailleurs s'est construite depuis l'Antiquité. A Sun City, dans l'Arizona, l'expérience d'une ville entière réservée aux retraités est un succès.

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision» folioté de 1 à 36

Le numéro du « Monde » daté samedi 27 août 1994 a été tiré à 464 083 exemplaires

Deux Israéliens tués à coups de couteau près de Tel-Aviv

Deux Israéliens ont été tués, vendredi 25 août, à coups de couteau dans un chantier, à Ramlah près de Tel-Aviv, par des activistes du Mouvement de la résistance islamique Hamas, ont annoncé, samedi, des sources policières. Le groupe Ezzedine el Qassam, bras armé du Hamas, a revendiqué l'opération dans une télécopie envoyée, samedi, à la radio d'État israélienne. Le mouvement intégriste affirme que cet attentat s'inscrit dans *« une série d'attaques anti-israéliennes pour venger la mort des Palestiniens tués au Caveau des Patriarches à Hébron »*, en Cisjordanie, où un colon avait tué, le 25 février, vingt-neuf Palestiniens. – *(AFP.)*

EN BREF

FOOTBALL : le premier tour des Coupes d'Europe. – Cannes-Fenerbahce (Turquie), Olympiakos le Pirée *(Grèce)-Marseille*, Rotor Volgograd (Russie)-Nantes, et Bordeaux-Lilleström (Norvège) seront les affiches du premier tour de la Coupe d'Europe de l'UEFA pour les clubs français. Les matches aller auront lieu sur le terrain des premiers cités, le 13 septembre et les matches retour le 27 septembre. En Coupe des vainqueurs de coupe, l'AJ Auxerre rencontrera le Croatia Zagreb, les 15 et 29 septembre.

Match nul entre Rennes et Strasbourg en championnat de première division . – Rennes et Strasbourg ont fait match nul, 1-1, vendredi 26 août, lors d'une rencontre avancée de la sixième journée du championnat de première division de football.

L'implication des drogues illicites dans les accidents de la route

Cocaïne et marijuana au volant

Le dernier numéro du « New England Journal of Medicine » (daté du 25 août) publie une étude originale sur les liens entre la consommation de cocaïne et de marijuana et les accidents de la circulation automobile. Tandis que certains spécialistes américains préconisent un dépistage systématique chez les conducteurs, en France, le comité interministériel de sécurité routière vient de constituer un groupe de travail pour rédiger un Livre blanc sur le sujet.

Autant les liens entre la consommation de boissons alcoolisées (produits en vente libre) et les accidents de la circulation ont été étudiés et disséqués, et ont débouché sur des législations spécifiques, autant la consommation de produits psychotropes illicites semblait jusqu'à présent ne guère passionner les spécialistes de la sécurité routière. De très nombreux éléments laissaient pourtant penser que ces drogues (tout comme certaines substances médicamenteuses psychotropes) pouvaient avoir, dans ce domaine, d'importantes et dramatiques conséquences.

Réalisée par des médecins « urgentistes », des policiers et des spécialistes du département d'anthropologie de l'université de Memphis (Tennessee), l'étude publiée dans un hebdomadaire médical américain (1) a été menée durant 46 nuits consécutives pendant l'été 1993 dans cette agglomération de près de 700 000 habitants. Les prélèvements biologiques étaient réalisés dans une ambulance conçue à cet effet (baptisée « Drug Van ») et utilisée sous le contrôle des forces de police. L'expérience aura concerné tous les conducteurs dont le comportement était jugé imprudent et pouvait laisser penser à une conduite sous l'emprise de drogues (vitesse supérieure à 32 kilomètres à l'heure en ville, conduite sur le mauvais côté de la chaussée, conduite de nuit sans phares, dépassement dangereux, non-respect des feux rouges et des stops).

Enquêtes à Metz et Bordeaux

Les conducteurs devaient répondre à un interrogatoire portant sur leurs antécédents médicaux ainsi que sur leur consommation de substances psychotropes, sur leur sommeil et leurs repas les plus récents ainsi que sur l'usage éventuel de cocaïne et de marijuana durant une période récente. A l'occasion de cet entretien, les interlocuteurs officiels notaient les différents éléments comportementaux et médicaux, laissant penser à une possible intoxication. On ne retenait dans ce cadre que les sujets pour lesquels on était certain (*via* l'analyse de l'haleine notamment) qu'ils n'étaient pas sous l'empire de l'alcool.

Au total, sur les 175 personnes appréhendées, 150 ont permis un examen urinaire à la recherche des stigmates biologiques d'une consommation de cocaïne et de marijuana. 58 % d'entre elles (soit 88 personnes) ont ainsi été déclarées positives : 13 % pour la cocaïne, 33 % pour la marijuana et 12 % pour ces deux substances. Près de la moitié des conducteurs sous cocaïne n'ont pas montré, au cours de ces investigations, d'anomalies particulières lors des tests standards évaluant habituellement l'état de sobriété.

Faut-il, dans l'intérêt de la santé publique, – comme le pensent certains spécialistes américains – étendre dès à présent ce type d'investigation et de contrôle à l'ensemble des conducteurs ? N'y-a-t'il pas là, au contraire, une nouvelle menace d'atteinte aux libertés individuelles ? En France, des enquêtes préliminaires calquées sur l'étude américaine ont été récemment menées dans les régions de Metz et de Bordeaux. Elles ont conclu à des taux élevés d'imprégnation de certains conducteurs par des produits illicites. Mais ces résultats sont *difficilement interprétables* compte tenu de certaines difficultés méthodologiques. Ces difficultés font qu'un résultat *a priori* positif ne permet pas de conclure immédiatement à une consommation récente du produit incriminé. A la demande, en décembre 1993, du comité interministériel de sécurité routière, un groupe de spécialistes vient, cependant, d'être constitué. Objectif : la rédaction d'un Livre blanc centré sur les effets des drogues sur la sécurité routière.

JEAN-YVES NAU

(1) « Testing Reckless Drivers for Cocaine and Marijuana », *New England Journal of Medicine*, 1994, 331 : 518-22.